Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9370061
Centre d'intérêt : 851

Frenette-Roy, Jacqueline

Santé et services sociaux : santé, assistance et soins infirmiers : programme d'études : SZU-004, 1094 / [conception et rédaction, Jacqueline Frenette-Roy et Yvonne Pratte Beaudoin] -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la formation professionnelle, 1991 : 189 p. ; 28 cm.

"Le programme Santé, assistance et soins infirmiers, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice de la profession infirmière auxiliaire, infirmier auxiliaire". La couv. porte en outre : 17. La formation professionnelle au secondaire. Code : 9192-0529, 17-1901-01.

ISBN 2-550-15815-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Pratte Beaudoin, Yvonne • Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction générale de la formation professionnelle

Descripteur(s) : Santé • Soins infirmiers • Programme d'études • Formation professionnelle • Compétence • Objectifs d'enseignement • Objectifs de comportement • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Santé, assistance et soins infirmiers (Programme)

Le programme "Santé, assistance et soins infirmiers" a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige la participation des milieux du travail et de l'éducation. Il est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle compte cinq chapitres. Le premier synthétise, sous la forme d'un tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième, les compétences visées, le quatrième, les objectifs. Enfin, le cinquième chapitre précise les objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Type de document :

19

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

SZU-004

1094

La FORMATION PROFESSIONNELLE *au secondaire*

Québec

92700061

SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

SZU - 004
1094

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

SZU - 004
1094

Le programme *Santé, Assistance et Soins infirmiers*, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice de la profession

INFIRMIÈRE AUXILIAIRE
INFIRMIER AUXILIAIRE.

Direction générale de la formation professionnelle

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991 9192 0529

Dépôt légal: Troisième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-15815-9

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes, qui ont participé à la formulation ou à la validation des objectifs du programme d'études *Santé, Assistance et Soins infirmiers*.

Du monde du travail

Lyne Desgagné
Hôpital de Chicoutimi

Alanna Dore
Hôpital St-Mary's, Montréal

Madeleine Dupuis
Centre hospitalier Christ-Roi, Québec

Clothilde Germain
Hôpital Charles Lemoyne, Greenfield Park

Denise Gosselin Mayer
Centre d'accueil Mont-Laurier

Claire Ouellet
Centre hospitalier régional Grand-Portage, Rivière du Loup

Francine Pelletier
Hôpital général de Sorel

Ginette Poulin
Hôpital St-François d'Assise, Québec

Angèle Pouliot-Vincent
Centre hospitalier St-Vincent de Paul, Sherbrooke

André Tremblay
Centre d'accueil Manoir Verdun

Du monde de l'éducation

Lise Archambault
CS de l'Industrie

Anne Arsenault
CS des Cantons

Denise Beaulac
CS Chomedey de Laval

Pearl Bierbrier
CEP du Grand Montréal

Rita Brunelle
CS de Sorel

France Cameron
CS de Charlesbourg

Lisette Cyr
CEC de Montréal

Monique Bouchard
CS St-Jean sur Richelieu

Christiane Gendron
CS Chomedey de Laval

Patricia Guertin
CS des Cantons

Diane Larocque
CS St-Jean sur Richelieu

Marthe Larouche
CS de Valleyfield

Ginette Letendre
CS des Chênes

Nicole Massé
CS des Cantons

Nicole Masson
CS Chomedey de Laval

Johanne Simard
CS de Sorel

Danielle Simoneau
CEC de Québec

Lise Trudel
CS St-Jean sur Richelieu

Joanne Viau
CS de Valleyfield

Le ministère de l'Éducation tient aussi à remercier Madame Denyse Chouinard, directrice du Service de la formation à la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, de sa précieuse collaboration tout au long des travaux d'élaboration du programme d'études.

Équipe de réalisation

Conception et rédaction	Jacqueline Frenette-Roy et Yvonne Pratte Beaudoin Conseillères techniques
Collaboration spéciale	Denise Beaulac et Diane Larocque Agentes de développement pédagogique
Traitement de textes	Raymonde Gambino et Odile Béland Agentes de secrétariat
Révision linguistique	Eve Renaud Services linguistiques du Ministère
Révision en santé et sécurité du travail	Sous la responsabilité de Raymond Mailhot, C.S.S.T.
Coordination	Ghislaine Gaudreau Responsable du secteur de la Santé et des Services sociaux

Le présent programme d'études *Santé, Assistance et Soins infirmiers* est édicté en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1er septembre 1990.

Michel Pagé
Ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME 1
VOCABULAIRE 3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
2. BUTS DE LA FORMATION 9
3. COMPÉTENCES VISÉES 11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX 13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU 15
   - 5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS 15
   - 5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU 16

Deuxième partie

Premier bloc

MODULE 1: SITUATION À L'ÉGARD DE LA PROFESSION ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION 21
MODULE 2: CONCEPTS SOUS-JACENTS AUX SOINS INFIRMIERS 25
MODULE 3: PRINCIPES ET PROCÉDÉS DE SOINS GÉNÉRAUX 29
MODULE 4: ORGANISATION DU CORPS HUMAIN 35
MODULE 5: COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE 39
MODULE 6: NOTIONS D'HYGIÈNE ET DE MICROBIOLOGIE 43
MODULE 7: NOTIONS DE PHARMACOLOGIE 47
MODULE 8: NOTIONS DE NUTRITION ET DE DIÉTOTHÉRAPIE 51
MODULE 9: SYSTÈME LOCOMOTEUR, MALADIES ET SOINS 55
MODULE 10: DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MAINTIEN DE LA SANTÉ MENTALE 59
MODULE 11: LÉGISLATION ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE 63
MODULE 12: SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL 67
MODULE 13: SOINS DE BASE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ 71

Deuxième bloc

MODULE 14: PRINCIPES ET PROCÉDÉS DE SOINS SPÉCIFIQUES 75
MODULE 15: SYSTÈME CARDIO-VASCULAIRE, MALADIES ET SOINS 83
MODULE 16: SYSTÈME DIGESTIF, MALADIES ET SOINS 87
MODULE 17: SYSTÈME RESPIRATOIRE, MALADIES ET SOINS 91
MODULE 18: SYSTÈMES NERVEUX ET SENSORIEL, MALADIES ET SOINS 95
MODULE 19: SYSTÈMES URINAIRE ET REPRODUCTEUR, MALADIES ET SOINS 103
MODULE 20: SYSTÈME ENDOCRINIEN, MALADIES ET SOINS 109
MODULE 21: MÉCANISMES DE DÉFENSE DE L'ORGANISME 113
MODULE 22: PLANIFICATION DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI 117
MODULE 23: SOINS SPÉCIFIQUES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ 121

Troisième bloc

MODULE 24: NOTIONS DE GÉRONTOLOGIE ET DE GÉRIATRIE 125
MODULE 25: PRESTATION DE SOINS EN GÉRONTO-GÉRIATRIE 129
MODULE 26: PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE MÉDECINE ACTIVE 133
MODULE 27: NOTIONS SUR LES SOINS À LA MÈRE ET AU NOUVEAU-NÉ 139
MODULE 28: PRESTATION DE SOINS À LA MÈRE ET AU NOUVEAU-NÉ 145
MODULE 29: NOTIONS DE PÉDIATRIE 151
MODULE 30: PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE PÉDIATRIE 155

Quatrième bloc

MODULE 31: PREMIERS SOINS 159
MODULE 32: NOTIONS SUR LES DÉSORDRES PSYCHO-AFFECTIFS 165
MODULE 33: PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE PSYCHIATRIE 169
MODULE 34: PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE 173
MODULE 35: PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE CHIRURGIE 179
MODULE 36: PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE MÉDECINE OU DE CHIRURGIE 185

Tableaux

TABLEAU I: SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES 7
TABLEAU II: MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS 12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Santé, Assistance et Soins infirmiers* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Il doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Le programme *Santé, Assistance et Soins infirmiers* s'inscrit dans la filière conduisant au diplôme d'études professionnelles. Les candidats et candidates doivent donc satisfaire aux conditions d'admission à cette filière. De plus, ils doivent avoir réussi les cours de français, langue maternelle de 5^{e} secondaire, nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Dans ces conditions il serait souhaitable de favoriser les candidats et candidates ayant déjà obtenu leur diplôme d'études secondaires, d'autant plus que les établissements de santé l'exigent de tout leur personnel.

Le programme *Santé, Assistance et Soins infirmiers* constitue le seul programme du secondaire qui donne accès à l'exercice d'une profession régie par une corporation professionnelle.

La durée du programme est de 1800 heures, dont 915 sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches de la profession et 885, à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 36 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15) et comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif. Les modules sont organisés en 4 blocs de 450 heures chacun.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle compte cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre précise les objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle à une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensorimotrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Les objectifs généraux servent à orienter et à regrouper les objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace "crédit")

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études par l'attribution à ces composantes d'un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 36
Durée en heures : 1800
Valeur en unités : 120

Santé, Assistance et Soins infirmiers
Codes du programme : SIMCA : 5ZU - 004
SESAME : 1094

SIMCA	SESAME		TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
SBJ - 187	254-012	1.	Situation à l'égard de la profession et de la démarche de formation	30	2
SBJ - 188	254-021	2.	Concepts sous-jacents aux soins infirmiers	15	1
SBJ - 189	254-036	3.	Principes et procédés de soins généraux	90	6
SBK- 181	254-041	4.	Organisation du corps humain	15	1
SBK- 182	254-052	5.	Communication et travail d'équipe	30	2
SBK- 183	254-062	6.	Notions d'hygiène et de microbiologie	30	2
SBK- 184	254-072	7.	Notions de pharmacologie	30	2
SBK- 185	254-082	8.	Notions de nutrition et de diététothérapie	30	2
SBK- 186	254-092	9.	Système locomoteur, maladies et soins	30	2
SBK- 187	254-102	10.	Développement psychologique et maintien de la santé mentale	30	2
SBK- 188	254-112	11.	Législation et éthique professionnelle	30	2
SBK- 189	254-122	12.	Santé et sécurité du travail	30	2
SBL- 181	254-134	13.	Soins de base en établissement de santé	60	4
SBL- 182	254-147	14.	Principes et procédés de soins spécifiques	105	7
SBL- 183	254-152	15.	Système cardio-vasculaire, maladies et soins	30	2
SBL- 184	254-162	16.	Système digestif, maladies et soins	30	2
SBL- 185	254-172	17.	Système respiratoire, maladies et soins	30	2
SBL- 186	254-184	18.	Systèmes nerveux et sensoriel, maladies et soins	60	4
SBL- 187	254-193	19.	Systèmes urinaire et reproducteur, maladies et soins	45	3
SBL- 188	254-202	20.	Système endocrinien, maladies et soins	30	2
SBL- 189	254-212	21.	Mécanismes de défense de l'organisme	30	2
SBM- 181	254-221	22.	Planification de la recherche d'un emploi	15	1
SBM- 182	254-235	23.	Soins spécifiques en établissement de santé	75	5
SBM- 183	254-242	24.	Notions de gérontologie et de gériatrie	30	2
SBM- 184	254-258	25.	Prestation de soins en géronto-gériatrie	120	8
SBM- 185	254-268	26.	Prestation de soins dans une unité de médecine active	120	8
SBM- 186	254-272	27.	Notions sur les soins à la mère et au nouveau-né	30	2
SBM- 187	254-284	28.	Prestation de soins à la mère et au nouveau-né	60	4
SBM- 188	254-292	29.	Notions de pédiatrie	30	2
SBM- 189	254-304	30.	Prestation de soins dans une unité de pédiatrie	60	4
SBN- 181	254-312	31.	Premiers soins	30	2
SBN- 182	254-322	32.	Notions sur les désordres psycho-affectifs	30	2
SBN- 183	254-334	33.	Prestation de soins dans une unité de psychiatrie	60	4
SBN- 184	254-348	34.	Prestation de soins dans une unité de soins de longue durée	120	8
SBN- 185	254-358	35.	Prestation de soins dans une unité de chirurgie	120	8
SBN- 186	254-366	36.	Prestation de soins dans une unité de médecine ou de chirurgie	90	6

TABLEAU I

* 15 heures donnent lieu à une unité.
... Chaque bloc de 450 heures est délimité par un pointillé.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles **Santé, Assistance et Soins infirmiers**.
Préalable spécifique au programme : le français langue maternelle de 5e secondaire nécessaire à l'obtention du DES.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Santé, Assistance et Soins infirmiers* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, du milieu professionnel. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- Lui permettre d'effectuer correctement et avec un rendement acceptable, à l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaire.
- Lui permettre d'évoluer adéquatement dans le contexte du travail en suscitant :
  - le développement du souci constant des besoins des bénéficiaires;
  - le développement de l'habileté dans l'établissement d'une relation d'aide efficace avec les bénéficiaires et leur famille;
  - le développement de l'habileté dans la communication avec les bénéficiaires et leur famille, avec ses supérieurs et avec les autres membres de l'équipe de soins;
  - le développement de la capacité de résoudre des problèmes et de travailler dans des situations imprévues et contraignantes;
  - le développement de la vigilance et du respect des règles de santé et de sécurité du travail;
  - le développement de la confiance en soi;
  - l'acquisition des habiletés techniques propres à l'exercice de la profession;
  - l'acquisition des habiletés fondamentales de la profession;
  - le développement de la conscience professionnelle;
  - l'acquisition d'habitudes d'hygiène et d'asepsie.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- Faire connaître l'organisation du réseau de la Santé et des Services sociaux ainsi que les lois et les règlements qui régissent la profession.
- Faire connaître les droits et responsabilités inhérents à l'exercice de la profession ainsi que les droits des bénéficiaires.
- Susciter le développement d'un sentiment de fierté quant au rôle de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaire, au sein de l'équipe soignante.

Susciter l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Permettre la compréhension des principes sous-jacents aux soins dispensés et la connaissance de modèles conceptuels basés sur les besoins des bénéficiaires.
- Permettre l'acquisition de méthodes de travail et du sens de la discipline.
- Permettre le développement de l'auto-évaluation de son travail.
- Permettre le développement de l'initiative, de l'autonomie, du sens des responsabilités et du goût de l'excellence.

Assurer la mobilité professionnelle

- Permettre le développement d'attitudes positives à l'égard des changements et des situations nouvelles.
- Permettre l'accroissement de la capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.
- Permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par le programme *Santé, Assistance et Soins infirmiers* sont présentées dans le tableau II, qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres à la profession) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations, entre autres, sur la compréhension de concepts et de principes technologiques ou scientifiques liés à la profession. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice de la profession. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités de la profession.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (△) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (○) indique quant à lui un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres à la profession).

La matrice des objets de formation à été élaborée en tenant compte des orientations et des buts de formation du programme et à partir des tâches et opérations définies lors de l'analyse de la situation de travail. La logique qui a présidé à son élaboration influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre à préférer pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

NUMÉROS	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (Tâches ou activités dans le cadre du travail et de la vie professionnelle)	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE
	NUMÉROS		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T	
	DURÉE		h
1	Se situer à l'égard de la profession et de la démarche de formation	S	30
13	Amorcer la prestation de soins de base en établissement de santé	S	90
23	Amorcer la prestation de soins spécifiques en établissement de santé	S	75
25	Dispenser des soins en géronto-gériatrie	S	120
26	Dispenser des soins dans une unité de médecine active	C	120
28	Dispenser des soins à la mère et au nouveau-né	C	60
30	Dispenser des soins dans une unité de pédiatrie	C	60
33	Dispenser des soins en milieu psychiatrique	S	60
34	Dispenser des soins dans une unité de soins de longue durée	C	120
35	Dispenser des soins dans une unité de chirurgie	C	120
36	Dispenser des soins en collaboration avec l'équipe dans une unité de médecine ou de chirurgie	S	90
	NOMBRE D'OBJECTIFS	11	
	DURÉE DE LA FORMATION		915

PROCESSUS (grandes étapes)

- Prendre connaissance de l'état du bénéficiaire
- Prendre connaissance des données du dossier et du plan de soins
- Planifier son travail et collaborer au plan de soins
- Dispenser des soins infirmiers
- Observer l'état du bénéficiaire
- Communiquer verbalement des informations
- Consigner des informations et des observations au dossier

COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)

	Appliquer les concepts sous-jacents aux soins infirmiers	Appliquer des principes et des procédés de soins généraux	Appliquer des notions sur l'organisation du corps humain	Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe	Appliquer des notions d'hygiène et de microbiologie	Appliquer des notions de pharmacologie	Appliquer des notions de nutrition et de diététothérapie	Appliquer des notions sur le système locomoteur et sur les soins reliés à ses maladies	Appliquer des notions relatives au développ. psychologique de l'individu et au maintien de la santé mentale	Se conformer aux lois régissant l'exercice de la profession et aux règles d'éthique professionnelle	Appliquer la réglementation relative à la santé et à la sécurité du travail	Appliquer des principes et des procédés de soins spécifiques	Appliquer des notions sur le système cardio-vasculaire et sur les soins reliés à ses maladies	Appliquer des notions sur le système digestif et sur les soins reliés à ses maladies	Appliquer des notions sur le système respiratoire et sur les soins reliés à ses maladies	Appliquer des notions sur les systèmes nerveux et sensoriel et sur les soins reliés à leurs maladies	Appliquer des notions sur les systèmes urinaire et reproducteur et sur les soins reliés à leurs maladies	Appliquer des notions sur le système endocrinien et sur les soins reliés à ses maladies	Appliquer des notions relatives aux mécanismes de défense de l'organisme	Planifier sa démarche de recherche d'un emploi	Appliquer des notions de gérontologie et de gériatrie	Appliquer des notions sur les soins à la mère et au nouveau-né	Appliquer des notions de pédiatrie	Dispenser les premiers soins	Appliquer des notions relatives aux désordres psycho-affectifs
NUMÉROS	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14	15	16	17	18	19	20	21	22	24	27	29	31	32	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU (T)	C	C	C	S	C	C	C	C	C	S	C	C	C	C	C	C	C	C	C	S	C	C	C	C	C	25
DURÉE (h)	15	90	15	30	30	30	30	30	30	30	30	105	30	30	30	60	45	30	30	15	30	30	30	30	30	885
1	○			○						○	○															
13	●	●	○	●	●		○	○	○	●	●															
23	●	●	○	●	●	●	●	○	○	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○							
25	●	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○		●					
26	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		○	○				
28	●	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○			●				
30	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●				●			
33	●	○	○	●	●	●	○	○	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○		○		○	○	●	
34	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●		○			○	○	
35	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		○	○	○	○	○	
36	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	

TOTAUX

NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
25	
	885
36	
	1800

T Type d'objectif
- Comportement (C)
- Situation (S)

h Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
▲ Application d'un lien fonctionnel
} Entre les compétences particulières et le processus

○ Existence d'un lien fonctionnel
● Application d'un lien fonctionnel
} Entre les compétences générales et les compétences particulières

BLOCS

1
2
3
4

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Santé, Assistance et Soins infirmiers* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu du travail

- Se situer à l'égard de la profession et de la démarche de formation.
- Se conformer aux lois régissant l'exercice de la profession et aux règles d'éthique professionnelle.
- Communiquer en milieu de travail et travailler en équipe.
- Planifier sa démarche de recherche d'un emploi.

Développer chez l'élève les connaissances nécessaires à l'application de notions d'hygiène et de sécurité dans la pratique professionnelle ainsi qu'à la prestation des premiers soins

- Appliquer des notions d'hygiène et de microbiologie.
- Appliquer la réglementation relative à la santé et à la sécurité du travail.
- Dispenser les premiers soins.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour comprendre le rôle des diètes dans le traitement des maladies et pour encourager les bénéficiaires à suivre les principes d'une saine alimentation

- Appliquer des notions de nutrition et de diététhérapie.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la compréhension des effets des médicaments et des principes sous-jacents à leur administration

- Appliquer des notions de pharmacologie.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour relier les comportements humains aux diverses phases du développement psychologique

- Appliquer des notions relatives au développement psychologique de l'individu et au maintien de la santé mentale.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la compréhension des concepts et des principes sous-jacents aux soins infirmiers ainsi qu'à l'exécution des techniques de soins

- Appliquer les concepts sous-jacents aux soins infirmiers.
- Appliquer des principes et des procédés de soins généraux.
- Appliquer des principes et des procédés de soins spécifiques.
- Amorcer la prestation de soins de base en établissement de santé.
- Amorcer la prestation de soins spécifiques en établissement de santé.

Développer chez l'élève les compétences en anatomie, en physiologie et en pathologie nécessaires à la compréhension des soins infirmiers dispensés

- Appliquer des notions sur l'organisation du corps humain.
- Appliquer des notions sur le système locomoteur et sur les soins reliés à ses maladies.

- Appliquer des notions sur le système cardio-vasculaire et sur les soins reliés à ses maladies.
- Appliquer des notions sur le système digestif et sur les soins reliés à ses maladies.
- Appliquer des notions sur le système respiratoire et sur les soins reliés à ses maladies.
- Appliquer des notions sur les systèmes nerveux et sensoriel et sur les soins reliés à leurs maladies.
- Appliquer des notions sur les systèmes urinaire et reproducteur et sur les soins reliés à leurs maladies.
- Appliquer des notions sur le système endocrinien et sur les soins reliés à ses maladies.
- Appliquer des notions relatives aux mécanismes de défense de l'organisme.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à l'exécution de soins spécifiques dans des unités de médecine, de chirurgie et de soins de longue durée

- Dispenser des soins dans une unité de médecine active.
- Dispenser des soins dans une unité de chirurgie.
- Dispenser des soins dans une unité de soins de longue durée.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la compréhension du processus de vieillissement, au développement d'attitudes positives à l'égard des personnes âgées et d'habiletés permettant de dispenser des soins en milieu de géronto-gériatrie

- Appliquer des notions de gérontologie et de gériatrie.
- Dispenser des soins en géronto-gériatrie.

Développer chez l'élève les compétences permettant de faire des liens entre les désordres psycho-affectifs et les comportements des bénéficiaires, de façon à participer activement à leur réadaptation

- Appliquer des notions relatives aux désordres psycho-affectifs.
- Dispenser des soins en milieu psychiatrique.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la compréhension des processus de la grossesse et de l'accouchement ainsi qu'à la prestation de soins à la mère et au nouveau-né

- Appliquer des notions sur les soins à la mère et au nouveau-né.
- Dispenser des soins à la mère et au nouveau-né.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à la prestation de soins à des enfants de divers âges

- Appliquer des notions de pédiatrie.
- Dispenser des soins dans une unité de pédiatrie.

Développer chez l'élève les compétences et l'autonomie nécessaires à la prestation de soins dans des conditions réelles de travail

- Dispenser des soins en collaboration avec l'équipe dans une unité de médecine ou de chirurgie.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier ou d'une profession. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
  - une phase d'information;
  - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
  - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION À L'ÉGARD DE LA PROFESSION ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

Codes : SIMCA : 88J - 187
SESAME : 254 - 012

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence particulière permettant de
se situer à l'égard de la profession et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité de la profession.
- Comprendre la démarche de formation.
- Confirmer le choix de son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Information sur la profession**

- S'informer, au moyen de rencontres organisées ou de la consultation de documents, sur l'organisation du secteur de la santé et des services sociaux : historique, évolution, composition du réseau.
- S'informer, au moyen de visites, de rencontres organisées ou de la consultation de documents, sur les caractéristiques du marché du travail en santé : milieux de travail (types d'établissements, milieux cliniques), perspectives d'emploi et rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, indices relatifs à la sélection des candidats aux postes d'infirmière et infirmier auxiliaires.
- S'informer, au moyen de visites, de rencontres ou de la consultation de documents, sur l'historique et sur les exigences de la profession ainsi que sur la nature, les conditions et l'organisation du travail : tâches, horaires, équipes de travail, atmosphère de travail, droits et responsabilités des travailleurs, droits des bénéficiaires.
- Se sensibiliser, lors d'activités en sous-groupes, aux éléments de base de la terminologie médicale.
- Présenter les données recueillies lors d'une rencontre plénière et discuter de sa perception de la profession : avantages, inconvénients, exigences.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et participation à la démarche

- Discuter, lors d'une rencontre de groupe, des habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmière ou infirmier auxiliaires.
- S'informer, au moyen de rencontres et à l'aide de documents, sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter, lors d'une rencontre de groupe, du contenu du programme de formation en regard de la situation de travail de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.

PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation professionnelle

- Produire un rapport dans lequel on doit :
  - préciser ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts en matière de travail;
  - vérifier la compatibilité de ses goûts, aptitudes et intérêts avec les exigences de la profession et évaluer son orientation.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Susciter les échanges entre les élèves et encourager l'expression individuelle.
- Impliquer les élèves dans les activités proposées.
- Permettre à l'élève d'avoir une vue juste et objective de la profession.
- Fournir aux élèves les moyens adéquats pour encourager l'évaluation de leur orientation professionnelle dans un souci d'honnêteté et d'objectivité.
- Organiser des visites d'établissements représentatifs des principaux milieux de travail en santé.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : informations sur la profession, programme de formation, guides, etc.
- Organiser des rencontres avec des spécialistes de la profession.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Montre son intérêt pour les éléments de base de la terminologie médicale.
- Exprime convenablement sa perception de la profession et de ses exigences en faisant le lien avec des données recueillies lors de visites, de rencontres ou de la consultation de documents.

PHASE 2 :

- Donne son opinion au regard de quelques dimensions considérées comme des préalables à l'exercice de la profession.
- Fait un examen sérieux des documents déposés.
- Écoute attentivement les explications.
- Exprime convenablement sa perception de la formation.

PHASE 3 :

- Produit un rapport contenant :
  - une présentation sommaire de ses goûts, de ses intérêts et aptitudes;
  - des explications sur son choix d'orientation au regard des caractéristiques de la profession.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptif ou réceptive aux informations relatives à la profession et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception de la profession avec les autres personnes du groupe.
3. Énoncer les principales règles relatives à la discussion en groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Information sur la profession» :

4. Se préparer à une rencontre en vue d'obtenir des renseignements sur l'organisation du secteur de la santé et des services sociaux.
5. Repérer des documents d'information spécifiques au secteur de la santé et des services sociaux.
6. Repérer des termes techniques de médecine dans un dictionnaire ou un guide de terminologie médicale.
7. Appliquer des techniques de travail intellectuel telles que : prendre des notes, faire un résumé, présenter un travail.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Information sur le projet de formation et participation à la démarche» :

8. Faire la distinction entre les termes habileté, aptitude, attitude et connaissance utilisés en formation professionnelle.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3, «Évaluation de son orientation professionnelle» :

9. Faire la distinction entre goûts, aptitudes et intérêts.

MODULE 2 : CONCEPTS SOUS-JACENTS AUX SOINS INFIRMIERS

Codes : SIMCA : 8BJ - 198
SESAME : 254 - 021

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer les concepts sous-jacents aux soins infirmiers
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide de modèles de plans de soins.
- Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations, des définitions et des descriptions.
- À propos des explications et des applications.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Illustrer le continuum santé - maladie.	– Représentativité de l'illustration. – Exemples significatifs. – Lien précis entre les exemples et le continuum.
B. Exposer la conception actuelle des soins infirmiers.	– Énumération des buts des soins infirmiers. – Conception de la globalité des soins. – Reconnaissance des valeurs qui sous-tendent les soins infirmiers.
C. Démontrer l'importance d'inscrire les soins infirmiers dans un modèle conceptuel.	– Prise en considération des conséquences, dans la pratique, de l'inscription des soins infirmiers dans un modèle conceptuel.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**
D. Inscrire une démarche de soins infirmiers dans le modèle conceptuel de Virginia Henderson	– Prise en considération des besoins fondamentaux de la personne. – Prise en considération de l'âge et de la condition de la personne. – Prise en considération du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire dans la satisfaction des besoins et dans l'élaboration du plan de soins.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à illustrer le continuum santé - maladie (A) :

1. Définir le mot concept.
2. Comparer diverses définitions du concept de santé, entre autres : celle de l'Organisation mondiale de la santé, celle de Santé et Bien-être Canada et celle du Livre blanc *La santé* du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
3. Définir le concept de maladie.
4. Expliquer ce qu'on entend par santé maximale et être global.

Avant d'apprendre à exposer la conception actuelle des soins infirmiers (B) :

5. Décrire l'évolution de la conception des soins infirmiers depuis une cinquantaine d'années.
6. Comparer les définitions des soins infirmiers selon la *Loi sur les infirmières et infirmiers* (L.R.Q., chapitre I-8), selon la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires et selon Virginia Henderson.

Avant d'apprendre à démontrer l'importance d'inscrire les soins infirmiers dans un modèle conceptuel (C) :

7. Définir la notion de modèle conceptuel.
8. Énoncer le principe sous-jacent à chacun des modèles conceptuels de soins infirmiers suivants : Johnson, Orem, Roy et Henderson.
9. Énumérer les éléments qui font généralement partie d'un modèle conceptuel de soins infirmiers.

Avant d'apprendre à inscrire une démarche de soins infirmiers dans le modèle conceptuel de Virginia Henderson (D) :

10. Définir les termes suivants : besoins, biologique, psychologique, sociologique et culturel.
11. Énumérer les éléments du modèle conceptuel de Virginia Henderson.
12. Énumérer les besoins fondamentaux de l'individu selon Henderson.
13. Associer les besoins fondamentaux de l'individu aux trois dimensions de l'être humain : bio-physiologique, psychologique et socio-culturelle.
14. Décrire le genre de relation qui doit exister entre l'infirmière ou l'infirmier auxiliaire et le bénéficiaire à l'intérieur de la démarche de soins.
15. Expliquer comment l'infirmière ou l'infirmier auxiliaire peut contribuer à la collecte des données, au diagnostic de soins, à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des soins.

MODULE 3 : PRINCIPES ET PROCÉDÉS DE SOINS GÉNÉRAUX

Codes : **SIMCA : SBJ - 189**
SESAME : 254 - 038

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des principes et des procédés de soins généraux
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement ou avec la participation d'un ou plusieurs collègues selon l'action à accomplir.
- Sur un mannequin ou sur un sujet jouant le rôle d'un bénéficiaire.
- Au moyen de mises en situation ou d'études de cas lorsqu'il y a lieu.
- À l'aide du matériel approprié.
- Sans l'aide de documents de référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application adéquate des principes relatifs à la mécanique corporelle.
- Respect de la procédure générale d'exécution.
- Respect des mesures d'asepsie.
- Respect des mesures de sécurité.
- Adoption des précautions et de mesures nécessaires au confort et à l'intimité du bénéficiaire.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- À propos et clarté des explications en fonction des soins.
- Rangement et propreté de l'aire de travail.
- Démonstration d'économie de temps et d'énergie dans l'organisation de son travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Faire un lit.	– Exécution correcte des techniques suivantes : • lit ouvert; • lit fermé; • lit occupé; • lit d'opéré.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Utiliser des procédés d'asepsie.	– Manipulation appropriée du matériel stérile. – Exécution correcte des techniques suivantes : • lavage des mains; • mise et enlèvement des gants stériles; • isolement : mise et enlèvement de la blouse et du masque, disposition du matériel contaminé.
C. Dispenser des soins d'hygiène.	– Exécution correcte des techniques suivantes : • bain au lit; • shampooing au lit; • friction des points de pression. – Repérage de signes précurseurs d'un ulcère de pression. – Choix pertinent des moyens destinés à prévenir et à traiter les ulcères de pression. – Utilisation économique et rationnelle du matériel.
D. Appliquer des techniques de soins généraux reliés à l'élimination vésicale et intestinale.	– Position appropriée du bassin de lit, de l'urinal et de la chaise d'aisance. – Position appropriée du bénéficiaire. – Respect des techniques d'installation du condom urinaire et de la culotte protectrice.
E. Appliquer les techniques de déplacement, de positionnement et de mobilisation.	– Respect des principes de mécanique corporelle dans l'exécution des mouvements. – Exécution correcte des techniques suivantes : • transfert; • positionnement; • utilisation du lève-patient; • exécution d'exercices de mobilisation; • installation d'appareils orthopédiques. – Prise des précautions appropriées.
F. Appliquer les techniques relatives à la prise des signes vitaux et des signes neurologiques.	– Utilisation appropriée du matériel. – Exécution correcte des techniques. – Prise en considération ou reconnaissance des facteurs physiologiques susceptibles de faire varier les signes vitaux. – Respect des contre-indications à la prise de la température buccale ou rectale. – Inscription de résultats conformes à la lecture. – Interprétation des résultats en fonction des valeurs normales.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
G. Utiliser des moyens de contention.	- Respect des principes relatifs à leur utilisation. - Position adéquate du gilet ou du bracelet de contention.
H. Effectuer les démarches d'accueil, de transfert et de départ d'un bénéficiaire.	- Respect des étapes de chacune des démarches. - Bien-fondé et exactitude des données recueillies.
I. Appliquer des procédés de soins postmortem.	- Respect de l'ordre des étapes. - Bien-fondé des soins exécutés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Décrire les étapes de la procédure générale d'exécution de soins.

Avant d'apprendre à faire un lit (A) :

2. Reconnaître le matériel nécessaire pour faire un lit.
3. Effectuer les divers ajustements d'un lit.
4. Rappeler les notions sur la santé et la sécurité au travail relatives à la position à prendre pour faire un lit.

Avant d'apprendre à utiliser des procédés d'asepsie (B) :

5. Rappeler les notions d'hygiène relatives à l'asepsie et aux facteurs de contamination d'une zone stérile.

Avant d'apprendre à dispenser des soins d'hygiène (C) :

6. Indiquer les particularités de la toilette partielle.
7. Indiquer les points devant être expliqués aux bénéficiaires en vue d'obtenir leur collaboration lors de l'exécution des soins d'hygiène.
8. Indiquer les soins d'hygiène habituellement dispensés à un bénéficiaire.
9. Indiquer les conditions idéales de température au moment du bain au lit.
10. Décrire la façon de procéder pour vêtir et dévêtir un bénéficiaire qui est incapable de se mouvoir ou qui reçoit un soluté.
11. Indiquer les causes de développement des ulcères de pression et les moyens destinés à les prévenir et à les traiter.
12. Indiquer les mesures de sécurité s'appliquant au bain dans une baignoire et dans un bain tourbillon.
13. Rappeler les notions générales d'hygiène personnelle et professionnelle.

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de soins généraux liés à l'élimination vésicale et intestinale (D) :

14. Indiquer les mesures destinées à assurer le confort et l'intimité du bénéficiaire au moment de l'utilisation des diverses techniques reliées à l'élimination vésicale et intestinale.
15. Indiquer des moyens de stimuler la miction.
16. Indiquer les mesures d'hygiène et d'asepsie à prendre dans la prestation des soins liés à l'élimination vésicale et intestinale.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer les techniques de déplacement, de positionnement et de mobilisation (E) :

17. Définir les termes utilisés en rapport avec la mécanique corporelle : centre de gravité, ligne de gravité, base de support.
18. Décrire les principes de la mécanique corporelle et les règles à suivre pour assurer un bon alignement du corps et l'équilibre des mouvements.
19. Relier les notions relatives aux mouvements permis par les articulations à l'exécution des techniques de déplacement, de positionnement et de mobilisation.
20. Décrire les diverses façons de déplacer des bénéficiaires alités.
21. Indiquer les points devant être expliqués aux bénéficiaires en vue de les sécuriser et d'obtenir leur collaboration au moment de leur déplacement.
22. Décrire les diverses techniques de transfert d'un bénéficiaire.
23. Indiquer les précautions et les mesures de sécurité à prendre dans l'exécution des transferts et des déplacements au moyen d'appareils et d'équipements.
24. Justifier l'importance d'un ajustement adéquat des béquilles et d'une installation correcte des appareils orthopédiques.
25. Distinguer les positions suivantes : décubitus dorsal, décubitus ventral, décubitus latéral, déclive, gynécologique.
26. Associer à diverses positions les termes suivants : Fowler, semi-Fowler, Sims, Trendelenbourg.
27. Indiquer les exercices passifs et actifs à exécuter ou à faire exécuter par des bénéficiaires et préciser les cas qui en nécessitent l'exécution.
28. Décrire les mesures d'assistance à prendre envers les bénéficiaires incapables de se déplacer seuls ou victimes d'une défaillance.

Avant d'apprendre à appliquer les techniques relatives à la prise des signes vitaux et des signes neurologiques (F) :

29. Indiquer les aspects faisant partie de l'observation des signes vitaux.
30. Indiquer les valeurs normales de la tension artérielle, de la pulsation et de la respiration chez une personne adulte, un enfant et un bébé en bonne santé.
31. Décrire le mécanisme de régulation de la température corporelle et les facteurs qui l'influencent.
32. Décrire les principales variations pathologiques des signes vitaux.
33. Relier les notions relatives à la circulation sanguine à la prise de la tension artérielle et du pouls.
34. Décrire les méthodes relatives à la prise de la température et en indiquer les contre-indications.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

35. Indiquer les points sur lesquels porte l'évaluation des signes neurologiques.
36. Distinguer les états suivants : éveil, agitation, confusion, désorientation, somnolence, inconscience.

Avant d'apprendre à utiliser des moyens de contention (G) :

37. Nommer les principaux moyens de contention utilisés en soins infirmiers et en indiquer les applications.
38. Décrire les moyens pouvant être utilisés pour stimuler la circulation sanguine d'un bénéficiaire sous contention.

Avant d'apprendre à effectuer les démarches d'accueil, de transfert et de départ d'un bénéficiaire (H) :

39. Décrire les étapes des démarches d'accueil, de transfert et de départ d'un bénéficiaire.
40. Relier les notions relatives à la communication aux démarches d'accueil, de transfert et de départ.

Avant d'apprendre à appliquer des procédés de soins postmortem (I) :

41. Définir les termes suivants : autopsie, coroner, linceul, morgue.
42. Décrire les soins postmortem.

MODULE 4 : ORGANISATION DU CORPS HUMAIN

Codes : **SIMCA : SBK- 181**
SESAME : 254 - 041

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur l'organisation du corps humain
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Reconnaître les divisions du corps humain et la position de ses parties les unes par rapport aux autres.	– Localisation des régions et des plans corporels. – Désignation correcte de la position des parties.
B. Relier chacun des constituants du corps humain à l'organisme dans son ensemble.	– Établissement de liens entre chacun des constituants : cellule, tissu, organe, système. – Établissement de liens entre le fonctionnement de chacun des constituants et le maintien de l'équilibre de l'organisme.
C. Décrire la structure et le fonctionnement de la cellule.	– Reconnaissance du rôle de ses principaux éléments. – Explications concernant la diffusion, l'osmose et la phagocytose. – Distinction des phases d'anabolisme et de catabolisme.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU **DE COMPORTEMENT**(suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Association de modes de reproduction à des types de cellules spécifiques. - Association de cellules spécialisées à des fonctions spécifiques.
D. Distinguer les diverses variétés de tissus.	- Association de divers types de tissus à leur rôle spécifique. - Association de chacun des types de tissus à des structures de l'organisme.
E. Associer aux divers tissus de l'organisme leur pouvoir de réparation.	- Caractérisation du pouvoir de réparation des divers types de tissus. - Repérage de facteurs généraux influent sur le processus de réparation des tissus.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : anatomie, physiologie, pathologie, cytologie, histologie.

Avant d'apprendre à reconnaître les divisions du corps humain et la position de ses parties les unes par rapport aux autres (A) :

2. Nommer les régions, les plans et les cavités du corps humain.
3. Définir les termes relatifs à l'orientation corporelle : antérieur, postérieur, horizontal, vertical, inférieur, supérieur, distal, proximal, médian, superficiel, profond, interne et externe.

Avant d'apprendre à relier chacun des constituants du corps humain à l'organisme dans son ensemble (B) :

4. Nommer les divers systèmes et les grandes fonctions de l'organisme.
5. Définir l'homéostasie et indiquer les deux principaux systèmes qui en assurent le maintien.

Avant d'apprendre à décrire la structure et le fonctionnement de la cellule (C) :

6. Indiquer les trois grandes parties de la cellule et leurs liens fonctionnels.
7. Indiquer les divers organites du cytoplasme et du noyau.
8. Indiquer les divers modes de transport des substances à travers la membrane cellulaire.
9. Nommer les composantes chimiques de la cellule et en indiquer le rôle.
10. Définir le métabolisme cellulaire.
11. Indiquer des facteurs susceptibles d'influencer le métabolisme cellulaire.
12. Définir les modes de reproduction cellulaire : mitose, amitose et méiose.
13. Comparer les divers types de cellules du point de vue de leur forme et de leur organisation structurale.

Avant d'apprendre à distinguer les diverses variétés de tissus (D) :

14. Classifier les tissus de l'organisme en fonction des quatre familles de tissu primaire.
15. Décrire l'organisation structurale du tissu épithélial.
16. Faire la distinction entre une muqueuse, une séreuse et un endothélium.
17. Faire la distinction entre les glandes endocrines, exocrines et mixtes ou amphicrines.
18. Décrire l'organisation structurale de chacune des variétés de tissu conjonctif.
19. Décrire l'organisation structurale du tissu musculaire.
20. Décrire l'organisation structurale du tissu nerveux.

(À suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer aux divers tissus de l'organisme leur pouvoir de réparation (E) :

21. Indiquer les principales étapes de la réparation des tissus.
22. Indiquer des types de tissus incapables d'effectuer des mitoses, une fois leur développement achevé.

MODULE 5 : COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

Codes : SIMCA : SBK - 182
SESAME : 254 - 052

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

communiquer en milieu de travail et travailler en équipe

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les principes et les techniques des diverses formes de communication.
- Connaître les principes et les techniques de fonctionnement en groupe.
- Évaluer sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation aux principes généraux de la communication**

- Participer à une activité permettant de se rendre compte de la difficulté de communiquer.
- Prendre connaissance des éléments du processus de communication : émetteur, message, récepteur, etc.
- Discuter des différentes formes de communication.
- Discuter des éléments de base d'une bonne communication : confiance en soi, ouverture d'esprit, etc.

PHASE 2 : **Familiarisation avec les différents aspects de la communication verbale et non verbale**

- Discuter des facteurs qui influencent le choix des mots et la façon d'échanger des idées : culture, milieu socio-économique, âge, éducation, etc.
- Discuter, à partir d'exemples, des caractéristiques d'une communication verbale efficace : simplicité, clarté, moment, etc.
- Prendre connaissance au moyen d'une simulation des caractéristiques et des limites de la communication non verbale.
- Prendre connaissance des facteurs qui influencent le processus de la communication : capacité de communiquer, perception, espace personnel, etc.
- Discuter des obstacles à la communication verbale et non verbale en ce qui concerne les attitudes, le contenu et le suivi.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 :

Mise en application des différentes techniques de communication verbale et non verbale dans une relation d'aide

- Participer à des activités de groupe permettant de pratiquer les différentes techniques de communication : écoute active, paraphrase, questions, toucher, etc.
- Participer à des mises en situation permettant d'appliquer les techniques de communication dans une relation d'aide avec diverses catégories de bénéficiaires.

PHASE 4 :

Familiarisation avec les techniques de communication écrite en milieu de travail

- Élaborer en équipe et à partir de cas fictifs un plan de soins selon le modèle de Virginia Henderson.
- Discuter du contenu du fichier de soins, du fichier horaire et des divers éléments du dossier.
- Prendre connaissance de la catégorie de renseignements à inclure dans les notes d'observation : état de santé (signes objectifs et subjectifs), activités effectuées par le bénéficiaire, soins infirmiers découlant d'ordonnances infirmières ou médicales, etc.
- Discuter de la qualité des informations à inscrire au dossier.
- Discuter des aspects confidentiels et juridiques du dossier médical.
- Discuter des informations provenant des notes d'observation et devant être transmises verbalement au chef d'équipe : type d'informations, à propos, moment.

PHASE 5 :

Familiarisation avec les principes et les techniques de fonctionnement des groupes

- Analyser en équipe les facteurs qui influencent la dynamique de groupe : engagement, leadership, leadership partagé, comportement des membres, etc.
- Participer à des mises en situation permettant de vérifier l'application du processus de la dynamique du groupe.
- Discuter du rôle des différents intervenants au sein d'une équipe multidisciplinaire.

PHASE 6 :

Évaluation de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe

- Analyser individuellement des situations permettant de mettre en évidence ses points forts et ses points faibles relativement à la communication et au travail d'équipe.
- Produire un rapport faisant état de ses points forts et de ses points faibles en matière de communication et de travail d'équipe ainsi que de ses objectifs et des moyens à prendre pour s'améliorer.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel.
- Faciliter les échanges par l'utilisation des techniques d'animation.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Fournir le soutien à la réalisation des activités.
- Encourager l'utilisation des techniques de communication à l'intérieur du groupe.
- Élaborer des mises en situation liées au milieu de travail.
- Faciliter la reconnaissance par l'élève de ses forces et de ses faiblesses par rapport aux relations humaines.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Joue un rôle actif dans les activités.
- Montre son intérêt pour les diverses formes de communication.
- Illustre les éléments de la communication.

PHASE 2 :
- Participe aux discussions.
- S'efforce de fournir des exemples pertinents.

PHASE 3 :
- Participe aux diverses activités.
- S'applique à illustrer les différentes techniques de communication.
- Se préoccupe d'adapter ses attitudes et ses comportements lors de la simulation d'une relation d'aide avec diverses catégories de bénéficiaires.

PHASE 4 :
- Contribue à l'élaboration d' un plan de soins correspondant au modèle de Virginia Henderson.
- S'applique à cerner le type d'informations à inscrire au dossier ou à transmettre au chef d'équipe.
- Se préoccupe des conséquences d'une mauvaise qualité d'information en milieu de travail.
- S'applique à saisir l'importance de la confidentialité et des autres aspects juridiques du dossier.

PHASE 5 :
- Manifeste de l'intérêt envers les différents éléments de la dynamique de groupe.
- Participe aux diverses activités.
- S'efforce de cerner le rôle de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires au sein de l'équipe multidisciplinaire.

PHASE 6 :
- Fait un examen sérieux de sa capacité de communiquer et de travailler en équipe.
- Produit un rapport réaliste et cohérent.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3, «Mise en application des différentes techniques de communication verbale et non verbale dans une relation d'aide» :

1. Indiquer les aspects à observer dans l'interprétation du langage non verbal et en préciser les limites.
2. Définir les termes sympathie et empathie.
3. Énumérer des facteurs qui inhibent la communication avec la personne malade.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 4, «Familiarisation avec les techniques de communication écrite en milieu de travail» :

4. Rappeler les quatorze besoins fondamentaux déterminés par Virginia Henderson.
5. Relier au *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec* les aspects confidentiels et juridiques du dossier médical.
6. Définir les signes objectifs et subjectifs sur les plans biologique, psychologique et social.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 5, «Familiarisation avec les principes et les techniques de fonctionnement des groupes» :

7. Définir la dynamique de groupe.
8. Énumérer les différents intervenants d'une équipe soignante et d'une équipe multidisciplinaire.

MODULE 6 : NOTIONS D'HYGIÈNE ET DE MICROBIOLOGIE

Codes : SIMCA : SBK - 183
SESAME : 254 - 062

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions d'hygiène et de microbiologie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen d'études de cas ou de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations.
- Bien-fondé des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Relier l'application de mesures d'hygiène à des situations de la vie professionnelle.	– Reconnaissance de mesures adéquates et repérage de manquements à l'hygiène personnelle ou professionnelle. – Association d'habitudes de vie au maintien de la santé des systèmes de l'organisme.
B. Relier des procédés d'asepsie à des situations de la vie professionnelle.	– Association de procédés particuliers à diverses situations en établissement de santé et à domicile. – Reconnaissance des facteurs de contamination d'une zone stérile.
C. Établir un lien entre le mode de vie des micro-organismes et leur action sur l'organisme humain.	– Association de chacun des groupes de micro-organismes à leur habitat. – Établissement de liens entre les modes de transmission et les voies d'accès à l'organisme de divers types de micro-organismes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Reconnaissance de facteurs favorisant la croissance des micro-organismes. - Description des conséquences de la destruction de la flore bactérienne. - Mise en relation de l'action des micro-organismes et de la présence d'une infection.
D. Expliquer le processus infectieux.	- Reconnaissance des facteurs accentuant la vulnérabilité de l'individu à l'infection. - Reconnaissance des facteurs déterminant la gravité de l'infection. - Distinction des phases de l'infection : incubation, état infectieux, état contagieux. - Repérage des symptômes locaux et systémiques de l'infection.
E. Déterminer des moyens de prévenir et de contenir l'infection.	- Bien-fondé des moyens en fonction de la situation. - Considération de la résistance développée par certaines bactéries.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : hygiène, épidémie, endémie et pandémie.
2. Décrire sommairement l'évolution des mesures d'hygiène depuis le début du XXe siècle jusqu'à nos jours.
3. Indiquer les paliers de gouvernement qui légifèrent en matière d'hygiène publique.
4. Définir le rôle du service de santé des municipalités.
5. Indiquer les aspects de la *Loi sur la protection de la santé publique* que doit connaître l'infirmière ou l'infirmier auxiliaire.

Avant d'apprendre à relier l'application de mesures d'hygiène à des situations de la vie professionnelle (A) :

6. Indiquer les mesures d'hygiène personnelle particulières aux diverses parties du corps.
7. Indiquer des moyens propices à l'hygiène de vie.

Avant d'apprendre à relier des procédés d'asepsie à des situations de la vie professionnelle (B) :

8. Faire la distinction entre les termes suivants : prophylaxie, asepsie, antisepsie, désinfection et stérilisation.
9. Faire la distinction entre les types de stérilisation suivants : à chaleur sèche, à chaleur humide, au gaz.
10. Distinguer l'action bactéricide de l'action bactériostatique.
11. Distinguer les diverses techniques d'isolement.

Avant d'apprendre à établir un lien entre le mode de vie des micro-organismes et leur action sur l'organisme humain (C) :

12. Définir les termes suivants : microbe, micro-organisme, microbiologie, parasitologie, virologie, bactériologie, mycologie.
13. Définir la bactérie, le virus et le champignon.
14. Faire la distinction entre les micro-organismes saprophytes, parasites, pathogènes, anaérobies et aérobies.
15. Énumérer les régions corporelles où se retrouvent le plus souvent des micro-organismes.
16. Décrire le rôle de la flore bactérienne.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à expliquer le processus infectieux (D) :

17. Faire la distinction entre l'hôte, le porteur de germes et le vecteur.
18. Établir la distinction entre le degré de contagion, le pouvoir toxique et la virulence du microbe.
19. Définir le pus et en décrire sommairement le processus de formation.

Avant d'apprendre à déterminer des moyens de prévenir et de contenir l'infection (E) :

20. Nommer des agents physiques et chimiques destinés à contenir l'infection.

MODULE 7 : NOTIONS DE PHARMACOLOGIE

Codes : SIMCA : SBX - 184
SESAME : 254 - 072

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de pharmacologie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen d'une variété de médicaments ou d'illustrations représentant les formes pharmaceutiques habituellement utilisées en établissement de santé.
- Au moyen de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des descriptions.
- Bien-fondé des associations et des liens établis.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Associer des effets aux diverses catégories de médicaments.

B. Interpréter les abréviations pharmaceutiques.

C. Établir un lien entre les voies d'administration, la forme pharmaceutique et l'action recherchée des médicaments.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Association des effets recherchés et des effets secondaires les plus importants à chacune des classes et des sous-classes de médicaments.
- Justesse des interprétations concernant la présentation, la posologie, le moment et le mode d'administration des médicaments.
- Reconnaissance des avantages et des inconvénients propres à chacune des voies d'administration et aux diverses formes pharmaceutiques des médicaments.

(À suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
D. Relier l'action des médicaments à la réponse de l'organisme.	– Repérage des principaux lieux d'action. – Reconnaissance des facteurs inhérents à l'individu et au médicament. – Reconnaissance des conséquences des interactions médicamenteuses les plus graves et les plus courantes. – Reconnaissance de facteurs susceptibles d'influencer l'élimination des médicaments. – A propos des explications concernant les problèmes d'accoutumance, de tolérance, d'accumulation et de toxicité des médicaments. – Reconnaissance des dangers inhérents à un usage inapproprié des médicaments.
E. Décrire le rôle de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires dans l'administration des médicaments.	– Définition de ses responsabilités par rapport à celles des autres professionnels impliqués dans la médication. – Désignation des précautions à prendre et des aspects à surveiller relativement à la médication.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Définir les termes suivants : pharmacie, pharmacologie, médicament, médication, traitement, thérapeutique, dose, dosage, posologie, toxicologie, drogue.
2. Définir ce qu'on entend par un narcotique et une drogue contrôlée et en indiquer le système de contrôle en établissement de santé.
3. Définir l'ordonnance et son contenu.

Avant d'apprendre à associer des effets aux diverses catégories de médicaments (A) :

4. Indiquer les principales sources de médicaments.
5. Indiquer les classes et les sous-classes de médicaments selon la classification thérapeutique.
6. Définir ce qu'on entend par l'effet recherché et l'effet secondaire d'un médicament.
7. Indiquer les principales sources d'information utiles au repérage des effets des médicaments.

Avant d'apprendre à établir un lien entre les voies d'administration, la forme pharmaceutique et l'action recherchée des médicaments (C) :

8. Reconnaître visuellement les diverses formes pharmaceutiques de médicaments utilisés dans les établissements de santé.
9. Indiquer les voies directe et indirecte d'administration des médicaments.
10. Associer des médicaments à chacune des voies d'administration.
11. Définir ce qu'on entend par voie entérale et voie parentérale.

Avant d'apprendre à relier l'action des médicaments à la réponse de l'organisme (D) :

12. Expliquer de façon très sommaire le mode d'action des médicaments sur la cellule.
13. Définir les termes suivants : toxicomanie, accoutumance, dépendance physique et psychique, tolérance.
14. Indiquer les dangers inhérents à l'automédication.
15. Indiquer les principales voies d'élimination des médicaments.
16. Définir ce qu'on entend par un usage impropre des médicaments.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire le rôle de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires dans l'administration des médicaments (E) :

17. Désigner les professionnels autorisés à prescrire, à distribuer et à administrer des médicaments.
18. Indiquer les classes et les sous-classes de médicaments dont l'administration requiert des précautions particulières.

MODULE 8 : NOTIONS DE NUTRITION ET DE DIÉTOTHÉRAPIE

Codes : SIMCA : SBK - 185
SESAME : 254 - 082

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de nutrition et de diététothérapie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide du tableau des valeurs énergétiques des aliments.
- Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Respect des principes énoncés dans le *Guide alimentaire canadien*.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Relier aux besoins de l'organisme l'action métabolique des diverses catégories de nutriments.	– Énumération de toutes les catégories de substances organiques et inorganiques. – Description de l'action des protéines, des lipides, des glucides, des sels minéraux et des vitamines. – Désignation des produits de dégradation des protéines, des lipides et des glucides. – Désignation des lieux d'absorption et, s'il y a lieu, des lieux d'emmagasinage des nutriments.
B. Appliquer les principes d'une saine alimentation à la composition d'un menu équilibré.	– Association d'aliments à chacun des quatre groupes. – Désignation du nombre de portions de chacun des groupes d'aliments recommandé en fonction de l'âge, de l'état et des besoins énergétiques.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	– Établissement de liens entre l'alimentation des Québécois et leur état de santé. – Énumération de moyens d'améliorer ses habitudes alimentaires.
C. Relier des diètes spécifiques à des déséquilibres physiques ou à des états pathologiques.	– Reconnaissance des conséquences d'un déséquilibre entre les divers éléments essentiels. – Description des principaux types de diètes. – Association de types de diètes aux états pathologiques les plus courants et à diverses situations.
D. Décrire les responsabilités de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires quant à l'alimentation du bénéficiaire.	– Justification des gestes à poser et des vérifications à faire avant, pendant et après le repas. – Description des attitudes appropriées au moment du repas.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à relier aux besoins de l'organisme l'action métabolique des diverses catégories de nutriments (A) :

1. Définir les termes suivants : nutrition, alimentation, nutriment, énergie, calorie, kilojoule, faim, appétit, satiété.
2. Décrire le métabolisme des protéines, des lipides, des glucides, des vitamines et des sels minéraux.
3. Décrire sommairement le processus de la digestion et de l'absorption des aliments et les facteurs qui les influencent.
4. Identifier les symboles, les fonctions et les sources des composés inorganiques suivants : calcium, phosphore, potassium, sodium, chlorure, magnésium, fer, iode.
5. Indiquer les sources et les caractéristiques des vitamines hydrosolubles et liposolubles.
6. Indiquer la ration quotidienne de vitamines nécessaire à l'organisme et les conséquences d'un manque ou d'un excès dans la ration alimentaire.
7. Indiquer les sources et le rôle de l'eau dans la nutrition.
8. Indiquer les sources des protéines, des lipides et des glucides.
9. Définir la cellulose et en indiquer les sources et le rôle dans la digestion.

Avant d'apprendre à appliquer les principes d'une saine alimentation à la composition d'un menu équilibré (B) :

10. Énumérer les quatre groupes d'aliments recommandés par le *Guide alimentaire canadien*.
11. Indiquer la composition, les sources, le rôle et la digestibilité de chacun des groupes d'aliments.
12. Comparer la valeur nutritive des divers aliments d'un même groupe.
13. Indiquer les critères qui influencent les besoins de l'organisme en énergie.
14. Préciser les points à observer dans la préparation et la présentation d'un repas.
15. Indiquer les règles à observer dans la conservation et la cuisson de certains aliments.
16. Expliquer brièvement le mécanisme de la satiété.
17. Prendre connaissance des statistiques gouvernementales sur les relations entre l'alimentation et la maladie.
18. Indiquer les tendances actuelles quant aux modes d'alimentation.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à relier des diètes spécifiques à des déséquilibres physiques ou à des états pathologiques (C) :

19. Définir la diététothérapie et son rôle.
20. Indiquer des conditions qui requièrent une diète thérapeutique.

Avant d'apprendre à décrire les responsabilités de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires quant à l'alimentation du bénéficiaire (D) :

21. Décrire les moyens permettant de créer une atmosphère favorable à la prise d'un repas.
22. Décrire les étapes de la méthode d'alimentation du bénéficiaire en fonction de son âge et de son état.

MODULE 9 : SYSTÈME LOCOMOTEUR, MALADIES ET SOINS

Codes : SIMCA : **SBK - 166**
SESAME : **254 - 092**

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur le système locomoteur et sur les soins reliés à ses maladies
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Relier au mouvement les diverses composantes du système locomoteur.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description du rôle des os.
- Localisation des principaux os et des principaux muscles de chacune des régions corporelles.
- Association d'articulations mobiles à divers mouvements.
- Établissement de liens entre la fibre musculaire, le tendon, l'articulation, l'os et le ligament.
- Établissement de liens entre les propriétés du muscle et l'action musculaire.
- Explication de l'effet des leviers.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Expliquer la formation et la guérison de l'os.	– Désignation des principaux éléments structuraux de l'os. – Explication sommaire des divers processus d'ossification. – Reconnaissance de facteurs susceptibles d'influencer la croissance et la réparation de l'os.
C. Reconnaître les maladies du système locomoteur les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.	– Association de chacune des maladies à ses manifestations les plus caractéristiques. – Description des modifications physiologiques et psychologiques engendrées par certaines maladies. – Désignation de complications possibles de certaines maladies et de certaines interventions chirurgicales.
D. Établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système locomoteur.	– Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction de chacun des moyens d'évaluation diagnostique. – Association de soins aux diverses maladies de chacun des groupes suivants : • inflammatoires; • dégénératives; • traumatiques; • tumorales. – Association de diètes et de médicaments aux diverses maladies. – Description de soins destinés à prévenir les complications des maladies du système locomoteur ou de leur traitement. – Désignation des mesures prophylactiques spécifiques à certaines maladies infectieuses. – Association de soins pré-opératoires et postopératoires à certaines chirurgies. – Prise en compte de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à relier au mouvement les diverses composantes du système locomoteur (A) :

1. Indiquer les grandes divisions du squelette et ses fonctions.
2. Classifier les os selon leur forme.
3. Définir les termes usuels utilisés en rapport avec les structures osseuses : apophyse, condyle, crête, trochanter, tubérosité, etc.
4. Indiquer les principaux os du crâne et de la face.
5. Indiquer les fonctions de la colonne vertébrale.
6. Nommer les cinq groupes de vertèbres.
7. Décrire la structure de la cage thoracique.
8. Indiquer les composantes osseuses des ceintures scapulaire et pelvienne.
9. Indiquer les principaux os des membres supérieurs et inférieurs.
10. Distinguer les trois types d'articulations selon leur mécanisme d'action et indiquer la localisation dans l'organisme.
11. Localiser les éléments structuraux de l'articulation diarthrose et indiquer leur rôle.
12. Décrire la structure et la fonction des bourses séreuses et des gaines tendineuses, et les localiser.
13. Indiquer la fonction des ligaments.
14. Définir les mouvements des articulations : flexion, extension, abduction, adduction, rotation, supination, pronation, inversion, éversion.
15. Indiquer les particularités des articulations suivantes : scapulo-humérale, coxo-fémorale, fémoro-tibiale.
16. Établir la distinction entre les tissus musculaires suivants : lisse, strié, cardiaque.
17. Décrire les éléments structuraux des muscles squelettiques et leurs divers types de point d'attache.
18. Classifier les muscles squelettiques selon leur forme.
19. Décrire de façon sommaire le mécanisme de contraction d'un muscle squelettique et indiquer les médiateurs chimiques qui en sont responsables.
20. Distinguer l'action des muscles agonistes, antagonistes et synergistes.
21. Indiquer les principaux muscles intervenant dans les fonctions suivantes : mastication, respiration, marche et station debout.
22. Indiquer les principaux muscles des régions suivantes : paroi abdominale, membres supérieurs, membres inférieurs.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies du système locomoteur les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (C) :

23. Définir les affections inflammatoires osseuses suivantes : périostite, ostéite, ostéomyélite, tuberculose osseuse.
24. Définir les affections inflammatoires articulaires suivantes : bursite, synovite, tendinite, spondylite.
25. Faire la distinction entre l'ostéomalacie, l'ostéoporose et la maladie de Paget.
26. Faire la distinction entre l'arthrite, le rhumatisme, l'arthrose et l'arthralgie.
27. Distinguer les problèmes musculaires suivants : contractures, spasmes, crampes, atrophie, dystrophie, hypertrophie, paralysie, myosite.
28. Indiquer les principales variétés de tumeurs osseuses, articulaires et musculaires.
29. Faire la distinction entre la cyphose, la lordose, la scoliose et la hernie discale.
30. Distinguer l'hallus valgus et l'orteil en marteau.
31. Définir les lésions traumatiques suivantes : entorse, étirement, luxation, fracture et déchirure musculaire.
32. Associer à des maladies du système leurs causes les plus fréquentes.

Avant d'apprendre à établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système locomoteur (D) :

33. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies du système locomoteur et les particularités de leur application.
34. Décrire les réactions normales et anormales susceptibles de se produire après certains examens cliniques.
35. Indiquer les aspects à surveiller dans le but de prévenir une détérioration de la condition du bénéficiaire présentant une maladie du système locomoteur.
36. Décrire la nature et le but des interventions chirurgicales requises par certains états pathologiques du système locomoteur.
37. Établir des liens entre des notions relatives à la mécanique corporelle et les notions sur la mécanique corporelle aux positions à donner à la personne atteinte d'une maladie du système locomoteur.
38. Établir des liens entre des notions relatives à l'hygiène de vie et les soins de l'appareil locomoteur.

MODULE 10 : DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MAINTIEN DE LA SANTÉ MENTALE

Codes : SIMCA : SBX - 187
SESAME : 254 - 102

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

appliquer des notions relatives au développement psychologique de l'individu et au maintien de la santé mentale

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Associer des comportements dits "normaux" aux diverses étapes du développement humain.	– Prise en considération de l'ordre des étapes du développement en fonction d'une théorie donnée. – Pertinence des associations en fonction de chacune des étapes du développement selon la théorie choisie.
B. Expliquer l'influence de facteurs internes et externes sur l'évolution de la personnalité.	– Reconnaissance des facteurs sur lesquels il y a consensus. – Distinction perceptible entre les facteurs héréditaires et les facteurs acquis.
C. Relier des comportements possibles d'individus de divers âges à la maladie et à l'hospitalisation.	– Bien-fondé des liens établis en fonction de l'âge et des étapes du développement humain.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
D. Interpréter les notions de santé mentale et d'hygiène mentale.	– Justesse de l'interprétation. – Prise en considération des critères de santé mentale et des facteurs susceptibles de l'altérer.
E. Proposer des moyens de promouvoir et de conserver la santé mentale à l'échelle individuelle, familiale et sociale.	– Reconnaissance de moyens. – Prise en considération de facteurs susceptibles d'affecter la santé mentale aux divers stades du développement psychologique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer des comportements dits "normaux" aux diverses étapes du développement humain (A) :

1. Définir des termes couramment utilisés en psychologie tels que : latence, libido, narcissisme, négativisme, etc..
2. Comparer les diverses étapes du développement humain de la personne selon Freud, Erickson, Piaget et Maslow.

Avant d'apprendre à relier des comportements possibles d'individus de divers âges à la maladie et à l'hospitalisation (C) :

3. Énumérer les facteurs anxiogènes chez une personne malade ou hospitalisée.

Avant d'apprendre à interpréter les notions de santé mentale et d'hygiène mentale (D) :

4. Situer l'hygiène mentale parmi d'autres sciences humaines telles que la psychologie, la sociologie et la psychiatrie.

Avant d'apprendre à proposer des moyens de promouvoir et de conserver la santé mentale à l'échelle individuelle, familiale et sociale (E) :

5. Définir le stress en tenant compte de ses aspects positifs et négatifs.

MODULE 11 : LÉGISLATION ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Codes : **SIMCA : SBK - 188**
SESAME : 254 - 112

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

se conformer aux lois régissant l'exercice de la profession et aux règles d'éthique professionnelle

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les lois et les décrets qui régissent la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaires.
- Connaître les règles d'éthique et les comportements professionnels.
- Être sensibilisé aux problèmes moraux et religieux soulevés par des interventions d'ordre bioéthique.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Familiarisation avec les documents juridiques relatifs à l'exercice de la profession**

- S'informer sur les changements apportés par la réforme des services de santé du début des années 1970 et sur les lois qui en découlent.
- Prendre connaissance des aspects qui concernent le personnel infirmier dans les lois suivantes : *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q. chapitre S-5, *Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., chapitre C-12, *Loi sur la protection du malade mental*, L.R.Q., chapitre P-41, *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*, L.R.Q., chapitre E-20.1, *Loi sur la protection de la jeunesse*, L.R.Q., chapitre P-34.1.
- Se familiariser avec certaines dispositions du *Code des professions*, L.R.Q., chapitre C-26, telles que : les devoirs et les exigences de l'Office des professions, la constitution des corporations, l'organisation du bureau d'une corporation, les assemblées générales, l'inspection professionnelle, le comité de discipline, les sanctions.
- Se familiariser avec les dispositions du décret 1422-80 et du décret 1423-80 lequel régit certains actes de la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaires.
- Se familiariser avec le contenu du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers auxiliaires*, L.R.Q., chapitre C-26, r.111, plus particulièrement avec les devoirs et obligations de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires envers le public, envers les bénéficiaires et envers la profession.
- Discuter des conséquences de manquements aux devoirs et obligations contenus dans le *Code de déontologie* et des moyens de se protéger contre des poursuites éventuelles.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 : **Familiarisation avec les comportements professionnels**

- Discuter des qualités professionnelles que doit démontrer une infirmière et un infirmier auxiliaires dans leurs relations avec l'équipe de soins et avec le bénéficiaire : sens des responsabilités, initiative, calme et pondération, ponctualité, jugement, respect de la personne, etc.
- Discuter des exigences du protocole dans l'exercice de la profession : convenances, règles de présentation, langage, tenue physique et vestimentaire, etc.
- Analyser individuellement et par écrit ses aptitudes par rapport aux comportements professionnels.

PHASE 3 : **Sensibilisation aux problèmes moraux et religieux soulevés par certaines interventions médicales**

- Discuter des problèmes moraux soulevés par certaines interventions telles que : l'euthanasie, la transplantation d'organes, l'avortement thérapeutique, la fertilisation in vitro, les mères porteuses et la stérilisation des personnes handicapées mentalement.
- Discuter des problèmes d'éthique que peut poser à l'infirmière et à l'infirmier auxiliaires leur engagement auprès de bénéficiaires aux prises avec des décisions d'ordre moral ou religieux.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat propice à la motivation de l'élève.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : textes de loi et règlements en vigueur, organigramme et publications de la corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.
- Encourager la discussion et la liberté d'expression de chacun.
- Diriger la recherche des informations dans les documents juridiques.
- Faciliter la compréhension des documents juridiques par l'apport d'exemples simples et concrets.
- Privilégier les mises en situation et les études de cas lorsqu'il y a lieu.
- Animer avec diplomatie et respect des opinions les activités liées aux problèmes d'ordre bioéthique.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :

- Participe à la recherche d'informations.
- Fait un examen sérieux des documents.
- Écoute attentivement les explications.
- Participe aux discussions.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 :

- Participe aux discussions.
- Exprime convenablement sa perception des qualités professionnelles de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires.
- S'applique à saisir l'importance du protocole dans la pratique de la profession.
- Reconnaît ses forces et faiblesses par rapport aux comportements professionnels.

PHASE 3 :

- Participe à la recherche d'informations et aux discussions.
- Démontre un intérêt marqué envers l'évolution des techniques médicales et envers les problèmes moraux qui en découlent.
- Fait preuve de respect pour l'opinion d'autrui ainsi que d'ouverture d'esprit.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Familiarisation avec les documents juridiques concernant l'exercice de la profession» :

1. Établir la distinction entre une loi, un décret, un projet de loi, un règlement et un code.
2. Définir les termes suivants : devoirs, obligations, éthique, déontologie.
3. Distinguer les types de poursuites pouvant être intentées pour faute professionnelle.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3, «Sensibilisation aux problèmes moraux et religieux soulevés par certaines interventions médicales» :

4. Définir le terme bioéthique.

MODULE 12 : SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Durée : 30 h

Codes : **SIMCA : SBK - 189**
SESAME : 254 - 122

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer la réglementation relative à la santé et à la sécurité du travail
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- **Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.**
- **À l'aide de toute documentation pertinente (lois, règlements, documents de la C.S.S.T., etc.).**

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations et des descriptions.
- À propos des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Associer à leurs causes les maladies professionnelles ainsi que les accidents les plus fréquents chez le personnel infirmier.

B. Interpréter les droits et obligations des travailleurs en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, L.R.Q., chapitre S-2.1, et les droits qui découlent de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, L.R.Q., chapitre A-3.001.

C. Mettre en pratique dans des situations concrètes les mesures de prévention relatives à l'exécution du travail et au contexte dans lequel il s'exécute.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage des situations hasardeuses.
- Bien-fondé des associations.

- Reconnaissance de l'ensemble des droits et obligations des travailleurs.
- Compréhension univoque des éléments de la loi touchés.

- Désignation de mesures appropriées à diverses situations.
- Prise en considération de la mécanique corporelle.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
D. Reconnaître les mesures de sécurité et de prévention relatives aux incendies en établissement de santé.	- Reconnaissance des mesures de prévention généralement adoptées sur les lieux de travail.
E. Expliquer la procédure relative aux incendies en établissement de santé.	- Respect des étapes de la procédure. - Désignation des moyens de maîtriser ou de circonscrire un début d'incendie. - Désignation des méthodes de transport des bénéficiaires en fonction de leur état.
F. Remplir un rapport d'accident en milieu de travail.	- Exactitude et précision des informations inscrites.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer à leurs causes les maladies professionnelles ainsi que les accidents les plus fréquents chez le personnel infirmier (A) :

1. Prendre connaissance des données statistiques relatives aux accidents de travail dans les établissements de santé.
2. Nommer les agents physiques, chimiques, biologiques et psychosociaux qui constituent des agents de risque pour le personnel infirmier.
3. Interpréter les symboles des produits dangereux pouvant se retrouver dans un établissement de santé.

Avant d'apprendre à interpréter les droits et obligations des travailleurs en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, L.R.Q., chapitre S-2.1, et des droits qui découlent de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, L.R.Q., chapitre A-3.001 (B) :

4. Expliquer l'importance de la prévention dans un contexte de travail quel qu'il soit.
5. Indiquer les recours dont les travailleurs disposent en matière de santé et de sécurité du travail.
6. Nuancer la notion de droit de refus au regard de la profession d'infirmière et d'infirmier auxiliaires.
7. Définir les conditions d'un retrait préventif selon la loi.
8. Définir le rôle des associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail.
9. Indiquer les ressources habilitées à s'occuper de santé et de sécurité du travail dans les établissements de santé.

Avant d'apprendre à mettre en pratique dans des situations concrètes les mesures de prévention relatives à l'exécution du travail et au contexte dans lequel il s'exécute (C) :

10. Rappeler les principes de mécanique corporelle sous-jacents au déplacement sécuritaire des bénéficiaires.
11. Énumérer les précautions à prendre pour éviter les maux de dos lors du transfert des bénéficiaires.
12. Décrire des exercices destinés à renforcer la musculature du dos.
13. Justifier l'importance de saines habitudes de vie et d'une bonne condition physique dans la protection contre l'infection.
14. Rappeler des situations requérant des mesures particulières d'asepsie.
15. Rappeler les précautions à prendre dans le soin de bénéficiaires atteints de maladies contagieuses.
16. Décrire les précautions à prendre au regard de l'exposition aux radiations.
17. Indiquer les précautions à prendre en présence de produits toxiques et d'antinéoplasiques.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

18. Indiquer les précautions permettant de prévenir les réactions allergiques et les dermatites de contact.
19. Décrire les principales techniques destinées à prévenir, désamorcer ou contenir les agressions.
20. Définir l'épuisement professionnel (burn out) et en indiquer les principales causes.
21. Énoncer les principes généraux se rapportant à l'aménagement sécuritaire des espaces de travail conformément aux mesures de sécurité.

Avant d'apprendre à reconnaître les mesures de sécurité et de prévention relatives aux incendies en établissement de santé (D) :

22. Identifier des situations présentant des risques d'incendie en établissement de santé.
23. Indiquer les divers types d'extincteurs et leur utilisation.
24. Expliquer l'importance de connaître l'emplacement des sorties de secours et des extincteurs.

Avant d'apprendre à remplir un rapport d'accident en milieu de travail (F) :

25. Repérer les accidents susceptibles de se produire en milieu hospitalier et requérant la production d'un rapport.
26. Énumérer les éléments d'un rapport d'accident et les raisons qui en justifient la production.

MODULE 13 : SOINS DE BASE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Codes : SIMCA : SBL - 181
SESAME : 254 - 134

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
amorcer la prestation de soins de base en établissement de santé
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'organisation physique et le fonctionnement du centre.
- Dispenser des soins de base.
- Saisir différents aspects de la pratique en milieu de travail.
- Mettre en pratique les règles d'éthique professionnelle.
- Évaluer l'expérience vécue.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation à l'organisation et au fonctionnement du centre**

- Prendre connaissance, au moyen d'une visite de l'établissement, de l'organisation physique du centre, des services offerts, des règlements, des mesures de sécurité et d'urgence, etc.
- Prendre connaissance de l'organisation du travail dans l'unité de soins : fonction de chacun des locaux, organisation du poste de garde, responsabilité de chacun des membres du personnel.
- Prendre connaissance, au moyen d'une visite, de l'organisation de la chambre d'un bénéficiaire : disposition du matériel, utilité des pièces d'équipement et des accessoires.

PHASE 2 : **Participation à la prestation de soins**

- Établir un premier contact avec le personnel de l'équipe de soins et avec les bénéficiaires.
- Prendre connaissance des données du plan de soins et désigner avec l'enseignante ou avec l'enseignant les soins de base à dispenser au bénéficiaire assigné.
- Dispenser les soins sélectionnés.
- Communiquer verbalement et par écrit les observations résultant des soins dispensés et toute autre information significative.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Exécuter de façon autonome ou avec d'autres personnes les soins de base suivants : réfection du lit, soins d'hygiène, soins généraux reliés à l'élimination vésicale et intestinale, déplacement et positionnement du bénéficiaire, mobilisation, prise des signes vitaux, utilisation de moyens de contention.
- Rechercher divers aspects humains entourant l'exécution des soins.

PHASE 3 : Évaluation de l'expérience vécue

- Participer périodiquement à des rencontres de groupe afin de discuter des difficultés rencontrées dans l'exécution des techniques ou dans ses contacts avec les bénéficiaires.
- Participer à une rencontre individuelle avec l'enseignante ou l'enseignant dans le but de faire le point sur la qualité de son travail.
- Faire une liste des aspects de son travail à améliorer lors du prochain stage : assiduité, protocole, exécution des techniques, communication, etc.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir le milieu nécessaire à la réalisation des activités.
- Planifier les visites et obtenir la collaboration de l'ensemble des intervenants.
- Créer un climat sécurisant pour l'élève.
- S'assurer que les élèves reçoivent toute l'information nécessaire à leur orientation.
- Donner aux élèves l'occasion de pratiquer, de façon progressive, la totalité des soins de base.
- Assurer une surveillance étroite des élèves.
- Assurer le suivi de la démarche des élèves et leur fournir un soutien attentif.
- Encourager les échanges entre les élèves et stimuler l'expression des sentiments ressentis.
- Susciter l'habitude de l'autocritique.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Manifeste de l'intérêt lors des visites.

PHASE 2 :
- Manifeste du souci pour les règles du protocole, la ponctualité et l'assiduité.
- Manifeste de l'application dans l'exécution des techniques de soins.
- Manifeste du souci à repérer et à satisfaire les besoins fondamentaux du bénéficiaire.
- Manifeste des attitudes de respect envers les bénéficiaires et les membres de l'équipe de travail.
- Manifeste du souci pour l'observation des règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Manifeste du souci à recueillir et à transmettre de l'information.

PHASE 3 :
- Participe aux discussions de groupe et s'exprime ouvertement et avec opportunité.
- Discute avec l'enseignante ou l'enseignant de la qualité de son travail.
- Accepte de faire une liste des aspects à améliorer lors du prochain stage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Prendre connaissance des objectifs visés par le stage et des exigences concernant son déroulement.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Initiation à l'exécution de soins de base» :

2. Rappeler les règles du protocole et de l'éthique qui s'appliquent à l'exercice de la profession.
3. Rappeler les principes de la communication orale et écrite.
4. Rappeler les notions relatives aux principes et aux procédés de soins généraux.
5. Rappeler les notions relatives aux besoins fondamentaux de l'individu.
6. Rappeler les notions d'hygiène et d'asepsie relatives aux moyens de prévenir et de contenir l'infection.
7. Rappeler les notions relatives à la santé et sécurité du travail.

MODULE 14 : PRINCIPES ET PROCÉDÉS DE SOINS SPÉCIFIQUES

Codes : SIMCA : SBL - 182
SESAME : 254 - 147

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des principes et des procédés de soins spécifiques
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Sur un mannequin ou sur un sujet jouant le rôle d'un bénéficiaire.
- Au moyen de mises en situation ou d'études de cas lorsqu'il y a lieu.
- À l'aide du matériel approprié.
- À partir de données fictives lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de la procédure générale d'exécution.
- Respect des mesures d'asepsie.
- Respect des mesures de sécurité.
- Adoption des précautions et des mesures nécessaires au confort et à l'intimité du bénéficiaire.
- Inscription adéquate, au dossier, des informations requises pour chacun des procédés de soins.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Bien-fondé et clarté des explications en fonction des soins.
- Démonstration d'économie de temps et d'énergie dans l'organisation de son travail.
- Rangement et propreté du matériel et de l'aire de travail après les soins.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Appliquer des procédés de soins relatifs à l'administration des médicaments.	– Respect des procédures de préparation et de distribution en fonction de la forme pharmaceutique et de la voie d'administration du médicament.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Exactitude et précision du dosage. - Respect des précautions propres à chacune des voies d'administration. - Respect de la technique d'injection d'un médicament. - Prise de précautions dans la manipulation et la disposition d'aiguilles contaminées.
B. Appliquer des principes et des procédés de soins liés à l'alimentation et à l'hydratation.	- Respect des procédures suivantes : • gavage selon la méthode du goutte à goutte; • résidu gastrique; • irrigation du tube nasogastrique. - Bien-fondé des soins entourant la présence d'un tube nasogastrique. - Surveillance appropriée et maintien du débit de la perfusion intraveineuse. - Reconnaissance des raisons de l'installation de la perfusion intraveineuse. - Respect de la technique de changement de soluté et de retrait de la perfusion intraveineuse.
C. Appliquer des principes et des procédés de soins particuliers liés à l'élimination vésicale et intestinale.	- Reconnaissance des raisons de l'insertion d'un cathéter et de l'installation d'une sonde à demeure. - Respect de l'exécution des procédures suivantes : • insertion et retrait d'un cathéter et d'une sonde à demeure; • lavage vésical; • irrigation vésicale continue; • lavement; • entretien de la colostomie et de l'iléostomie. - Bien-fondé des soins entourant la présence d'une sonde à demeure et l'entretien de la colostomie et de l'iléostomie. - Inscription juste des données relatives aux ingesta et aux excréta.
D. Appliquer des principes et des procédés de soins liés au maintien de la fonction de respiration.	- Reconnaissance des raisons de l'administration d'oxygène.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	– Respect de l'exécution des procédures suivantes : • administration d'oxygène par masque et par canule nasale; • entretien d'une trachéotomie; • aspiration des sécrétions. – Bien-fondé des soins entourant l'administration d'oxygène et la présence d'une trachéotomie. – Adoption des précautions appropriées à l'aspiration des sécrétions. – Adoption des précautions appropriées à l'entretien de la trachéotomie.
E. Appliquer des principes et des procédés de soins liés aux méthodes de diagnostic.	– Respect de la procédure de prélèvement des sécrétions. – Respect de la procédure de surveillance du glucose et de l'acétone dans l'urine. – Description de la technique de prélèvement de l'urine. – Respect de la procédure de surveillance du glucose à l'aide du glucomètre. – Justification de l'importance d'une lecture exacte du taux de glucose. – Inscription juste des données relatives à la surveillance du glucose et de l'acétone.
F. Appliquer des principes et des procédés liés aux soins des plaies	– Respect des étapes de chacune des procédures suivantes : • retrait d'un pansement souillé; • désinfection et nettoyage d'une plaie; • application d'un pansement aseptique; • application d'un bandage. – Qualité de l'application du pansement et du bandage. – Reconnaissance de moyens destinés à favoriser la cicatrisation d'une plaie. – Repérage de facteurs susceptibles de nuire à la cicatrisation de la plaie.
G. Dispenser des soins liés à l'application de la chaleur et du froid.	– Respect des indications et des contre-indications à l'application de chaleur et de froid. – Adoption de précautions dans l'application de chaleur et de froid.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**
H. Appliquer les principes relatifs aux procédés de soins pré-opératoires et postopératoires.	– Explication de l'ensemble des soins pré-opératoires. – Explication de l'ensemble des soins postopératoires. – Explication des complications immédiates et éloignées d'une chirurgie ainsi que de leurs effets sur l'organisme.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des procédés de soins relatifs à l'administration des médicaments (A) :

1. Rappeler les notions de pharmacologie sur les catégories de médicaments, les formes pharmaceutiques et les voies d'administration des médicaments.
2. Décrire les étapes relatives à la préparation et à la distribution de médicaments de diverses formes pharmaceutiques et diverses voies d'administration.
3. Effectuer des calculs selon la règle de trois.
4. Utiliser les mesures internationales de longueur, de masse, de volume, de temps et de température.
5. Faire la distinction entre le vial, l'ampoule et l'unidose.
6. Décrire les diverses parties d'une seringue.
7. Indiquer les facteurs qui influencent le choix de la seringue et de l'aiguille.
8. Décrire les particularités de la technique d'injection d'un médicament par voie intramusculaire, par voie sous-cutanée et par voie intradermique.

Avant d'apprendre à appliquer des principes et des procédés de soins liés à l'alimentation et à l'hydratation (B) :

9. Définir ce qu'on entend par un gavage, par un résidu gastrique ainsi que par une irrigation du tube nasogastrique et indiquer les raisons de leur exécution.
10. Indiquer le matériel nécessaire à l'exécution d'un gavage, en tenant compte des diverses méthodes possibles.
11. Distinguer les divers tubes gastriques et intestinaux le plus souvent utilisés en établissement de santé.
12. Définir la perfusion intraveineuse.
13. Décrire sommairement le mode de fonctionnement des divers appareils servant à l'administration d'une perfusion intraveineuse.
14. Indiquer les aspects à surveiller lors de la perfusion intraveineuse.
15. Décrire les conséquences d'un réglage inadéquat du débit de la perfusion intraveineuse.

Avant d'apprendre à appliquer des principes et des procédés de soins particuliers liés à l'élimination vésicale et intestinale (C) :

16. Définir ce qu'on entend par un cathéter, un cathétérisme et une sonde à demeure.
17. Reconnaître les différents types de cathéter généralement utilisés en établissement de santé ainsi que leur application.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

18. Décrire les étapes de la procédure d'insertion d'un cathéter ou d'une sonde à demeure ainsi que les précautions à prendre.
19. Faire la distinction entre le lavage vésical, l'instillation vésicale et l'irrigation vésicale continue et indiquer leur but spécifique.
20. Distinguer les particularités des divers types de lavements.
21. Décrire les étapes de la procédure d'exécution d'un lavement et d'une irrigation de colostomie.
22. Décrire les étapes de la procédure d'insertion d'un tube rectal et son but.
23. Distinguer la colostomie de l'iléostomie.
24. Décrire les mesures aseptiques à prendre pour refaire le pansement d'une colostomie.
25. Distinguer les éléments qui constituent les ingesta de ceux qui constituent les excréta.

Avant d'apprendre à appliquer des principes et des procédés de soins liés au maintien de la fonction de respiration (D) :

26. Décrire les divers modes d'administration de l'oxygène et les procédures spécifiques à chacun.
27. Indiquer les cas nécessitant l'apport d'humidification additionnelle.
28. Décrire les divers types d'humidificateurs et leur mode d'entretien.
29. Décrire la technique d'aspiration des sécrétions.
30. Décrire la technique d'entretien de la trachéotomie.

Avant d'apprendre à appliquer des principes et des procédés de soins liés aux méthodes de diagnostic (E) :

31. Décrire les procédures relatives au prélèvement de selles, d'expectorations et d'oeufs d'oxyures vermiculaires.
32. Décrire de façon sommaire les méthodes utilisées pour l'examen physique des bénéficiaires par le médecin.
33. Indiquer les informations relatives aux méthodes de diagnostic qui doivent être inscrites au dossier.

Avant d'apprendre à appliquer des principes et des procédés liés aux soins des plaies (F) :

34. Indiquer les principaux types de plaies.
35. Décrire les complications susceptibles de survenir en ce qui concerne les plaies.
36. Justifier l'importance de la prise de mesures aseptiques dans le nettoyage d'une plaie et dans l'application d'un pansement.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

37. Distinguer les divers types de pansements et leur usage spécifique.
38. Décrire les diverses méthodes d'application d'un bandage et leurs particularités.
39. Établir des liens entre des notions sur la circulation sanguine et l'application des bandages.

Avant d'apprendre à dispenser des soins liés à l'application de la chaleur et du froid (G) :

40. Décrire les effets physiologiques de la chaleur et du froid sur l'organisme.
41. Établir des liens entre les notions sur les récepteurs cutanés et la perception de la chaleur et du froid.

Avant d'apprendre à appliquer les principes relatifs aux procédés de soins pré-opératoires et postopératoires (H) :

42. Faire la distinction entre les divers types d'anesthésie, en tenant compte des aspects suivants : mode d'action, anesthésiques utilisés, phases, effets secondaires.
43. Indiquer les craintes les plus souvent ressenties par les bénéficiaires avant une intervention chirurgicale.
44. Décrire les étapes de la préparation physique des bénéficiaires à une intervention chirurgicale et les moments de leur réalisation.
45. Décrire la technique de préparation de la peau en ce qui a trait à l'asepsie de la région opérée.
46. Indiquer le matériel nécessaire aux soins postopératoires en fonction des chirurgies les plus courantes.
47. Indiquer les groupes de médicaments habituellement utilisés en soins pré-opératoires et postopératoires et leurs effets spécifiques.

MODULE 15 : SYSTÈME CARDIO-VASCULAIRE, MALADIES ET SOINS

Codes : SIMCA : SBL - 183
SESAME : 254 - 152

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur le système cardio-vasculaire et sur les soins reliés à ses maladies
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Expliquer le mécanisme cardiaque.	– Reconnaissance du rôle des vaisseaux coronariens. – Explication des phases de la révolution cardiaque. – Association des bruits systolique et diastolique aux actions en cours. – Description du trajet du sang dans le cœur et des phénomènes qui l'assurent. – Explication des commandes nerveuses associées au cœur. – Désignation de variables influençant le rythme cardiaque.
B. Expliquer les mécanismes de la circulation pulmonaire et de la circulation systémique.	– Représentation adéquate du sens de leur trajet respectif.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Localisation des principales artères et des principales veines de chacune des régions corporelles. - Localisation des principaux vaisseaux lymphatiques et des régions où se regroupent les ganglions. - Description des échanges effectués entre le réseau sanguin, le réseau lymphatique et les tissus. - Description de l'influence de certains facteurs sur la circulation sanguine.
C. Associer aux composants du sang le maintien des conditions nécessaires au fonctionnement adéquat des tissus de l'organisme.	- Reconnaissance du rôle de chacun des composants. - Description des conséquences des variations de la valeur de chacun des composants. - Association des fonctions du sang aux divers systèmes de l'organisme.
D. Reconnaître les maladies du système cardio-vasculaire les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.	- Association de chacune des maladies à ses symptômes les plus caractéristiques. - Description des modifications physiologiques et psychologiques engendrées par certaines maladies. - Désignation de complications possibles de certaines maladies cardio-vasculaires et de certaines interventions chirurgicales.
E. Établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système cardio-vasculaire.	- Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction de chacun des moyens d'évaluation diagnostique. - Association de soins aux diverses maladies. - Association de diètes et de médicaments aux diverses maladies. - Association de soins pré-opératoires et postopératoires à certaines chirurgies du système. - Prise en compte de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à expliquer le mécanisme cardiaque (A) :

1. Décrire la structure anatomique, la structure histologique et les fonctions du coeur.
2. Indiquer les vaisseaux fonctionnels et les vaisseaux nourriciers du coeur.
3. Définir le débit et le rythme cardiaque.
4. Indiquer la valeur moyenne du rythme cardiaque chez les adultes et les enfants en bonne santé.
5. Nommer les éléments qui constituent l'innervation intrinsèque et l'innervation extrinsèque du coeur.

Avant d'apprendre à expliquer les mécanismes de la circulation pulmonaire et de la circulation systémique (B) :

6. Indiquer les principales caractéristiques et le rôle de chacun des types de vaisseaux sanguins : artères, veines, capillaires.
7. Désigner les principales artères de chacune des régions suivantes:
   . tête et cou;
   . tronc;
   . membres supérieurs et inférieurs.
8. Désigner les principales veines des diverses régions du corps humain.
9. Définir le débit sanguin et son mécanisme de contrôle par le système nerveux.
10. Décrire le mécanisme des échanges qui touchent les capillaires.
11. Définir la lymphe et en décrire le mécanisme d'écoulement.
12. Relier les notions relatives aux modes de transport des substances à travers la membrane cellulaire aux échanges qui touchent les capillaires.

Avant d'apprendre à associer aux composants du sang le maintien des conditions nécessaires au fonctionnement adéquat des tissus de l'organisme (C) :

13. Définir le sang et en indiquer les caractéristiques et les composants.
14. Décrire le rôle et les propriétés de l'hémoglobine.
15. Distinguer les principales variétés de globules blancs.
16. Relier aux éléments figurés du sang les termes suivants : hématie, érythrocyte, leucocyte, lymphocyte, monocyte, plaquette, thrombocyte.
17. Indiquer la composition du plasma et ses principales caractéristiques.
18. Indiquer la valeur approximative de chacun des éléments du sang chez l'adulte en bonne santé.
19. Relier les notions relatives aux mécanismes de défense au rôle des globules blancs.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies du système cardio-vasculaire les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (D) :

20. Définir les maladies cardiaques suivantes : péricardite aiguë, insuffisance cardiaque, oedème pulmonaire, angine, infarctus, hypertension.
21. Définir l'arythmie cardiaque, la bradycardie et la tachycardie.
22. Définir les maladies vasculaires suivantes : artériosclérose, anévrisme, thrombophlébite, varices, embolie.
23. Définir l'anémie aiguë et les anémies chroniques suivantes : hypochrome, [illegible] perchrome, hémolytique.
24. Définir les maladies suivantes : leucémie, hémophilie et maladie de Hodgkin.
25. Associer à des maladies du système cardio-vasculaire leurs causes les plus fréquentes.

Avant d'apprendre à établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système cardio-vasculaire (E) :

26. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies cardio-vasculaires et les particularités de leur application.
27. Décrire les réactions normales et anormales conséquentes à l'utilisation de certains moyens d'évaluation diagnostique.
28. Reconnaître les aspects à surveiller dans le but de prévenir une détérioration de la condition du bénéficiaire présentant une maladie du système cardio-vasculaire.
29. Décrire la nature et le but des interventions chirurgicales requises par certains états pathologiques du système cardio-vasculaire.
30. Relier les notions d'hygiène au maintien du bon fonctionnement de l'appareil cardio-vasculaire.

MODULE 16 : SYSTÈME DIGESTIF, MALADIES ET SOINS

Codes : SIMCA : SBL - 184
SESAME : 254 - 162

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur le système digestif et sur les soins reliés à ses maladies
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Expliquer la digestion.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Explication relative aux phénomènes mécaniques :
  - nature des phénomènes;
  - lieu d'action;
  - structures participantes.
- Explication de l'action des principaux sucs digestifs.
- Représentation schématique du passage des nutriments dans le circuit sanguin.
- Établissement de liens entre les divers organes touchés.
- Explication de l'importance du rôle de l'intestin grêle.
- Description de l'influence de facteurs externes et internes sur le fonctionnement digestif.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Reconnaître les maladies du système digestif les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.	– Association de chacune des maladies à ses manifestations les plus caractéristiques. – Description des modifications physiologiques temporaires ou permanentes provoquées par une maladie spécifique. – Description des conséquences de certaines maladies sur la santé mentale. – Reconnaissance de complications possibles de certaines maladies ou de certaines interventions chirurgicales.
C. Établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les dysfonctions et les maladies plus courantes du système digestif.	– Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction de chacun des moyens d'évaluation diagnostique. – Association de soins à divers problèmes digestifs (vomissements, diarrhée, constipation, flatulence, etc.). – Association de soins aux diverses maladies. – Association de médicaments et de diètes à diverses maladies. – Association de soins pré-opératoires et postopératoires à des chirurgies spécifiques. – Prise en compte de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à expliquer la digestion (A) :

1. Définir les termes suivants : digestion, absorption, assimilation, élimination, péristaltisme.
2. Décrire la structure et le rôle de chacun des éléments qui composent le tube digestif.
3. Indiquer le rôle de chacun des organes accessoires de la digestion.
4. Nommer les sucs digestifs et les structures responsables de leur sécrétion.
5. Rappeler les notions nutritionnelles relatives à l'action métabolique des diverses catégories de nutriments.
6. Faire la distinction entre le bol alimentaire, le chyme et le chyle.
7. Indiquer les facteurs internes et externes qui influencent le fonctionnement du système digestif.

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies du système digestif les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (B) :

8. Distinguer les maladies de la bouche les plus courantes.
9. Définir les maladies suivantes de l'oesophage et de l'estomac : oesophagite, cancer de l'oesophage, gastrite aiguë, ulcère d'estomac, cancer de l'estomac, hernie hiatale.
10. Définir les maladies du foie suivantes : hépatite A et B, cirrhose du foie, cholélithiase.
11. Définir les maladies de l'intestin suivantes : appendicite, péritonite, entérite, colite ulcéreuse, ulcère du duodénum, occlusion intestinale, cancer du côlon et du rectum, hémorroïdes, hernies.
12. Associer à certaines maladies du système digestif leurs causes les plus fréquentes.
13. Indiquer des facteurs internes et externes qui prédisposent aux maladies du système digestif.

Avant d'apprendre à établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les dysfonctions et les maladies les plus courantes du système digestif (C) :

14. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies du système digestif et les particularités de leur application.
15. Décrire les réactions normales et anormales à l'utilisation de certains moyens d'évaluation diagnostique.
16. Définir les termes liés aux réactions compensatoires suivantes : nausées, vomissements, diarrhée, constipation, flatulence.
17. Indiquer les éléments considérés anormaux dans les vomissements et les selles.
18. Indiquer les aspects à surveiller dans le but de prévenir une détérioration de la condition du bénéficiaire présentant un problème digestif ou une maladie du système digestif.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

19. Décrire la nature et le but des interventions chirurgicales requises par certaines maladies du système digestif.
20. Relier les notions d'hygiène au maintien du bon fonctionnement de l'appareil digestif.
21. Établir des liens entre les notions d'hygiène relatives à la transmission des micro-organismes pathogènes d'une part aux mesures d'asepsie relatives à la manipulation des matières fécales d'autre part.

MODULE 17 : SYSTÈME RESPIRATOIRE, MALADIES ET SOINS

Codes : **SIMCA : SBL - 185**
SESAME : 254 - 172

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur le système respiratoire et sur les soins reliés à ses maladies
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Expliquer le mécanisme de la respiration.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description des phases d'inspiration et d'expiration.
- Prise en compte de l'emplacement et du rôle de chacune des composantes du système.
- Description de l'action des principaux muscles touchés.
- Description du rôle des principales structures nerveuses touchées.
- Prise en considération de l'influence de certains facteurs sur le rythme et le mouvement respiratoires.
- Établissement de liens entre l'apparition de certains actes volontaires ou involontaires (hoquet, toux, sanglot, etc.) et les phases d'inspiration et d'expiration.
- Explication sommaire du phénomène de diffusion des gaz dans l'alvéole pulmonaire, le sang et la cellule tissulaire.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Reconnaître les maladies du système respiratoire les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.	– Association de chacune des maladies à ses manifestations les plus caractéristiques. – Description des modifications physiologiques et psychologiques provoquées par certaines maladies. – Reconnaissance de complications possibles de certaines maladies et de certaines interventions chirurgicales.
C. Établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système respiratoire.	– Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction de chacun des moyens d'évaluation diagnostique. – Association de soins aux diverses maladies. – Association de diètes et de médicaments à diverses maladies. – Description de soins permettant d'assurer une meilleure ventilation pulmonaire. – Association de soins pré-opératoires et postopératoires à des chirurgies spécifiques. – Prise en compte des précautions à prendre face aux dangers de contamination par les toux et les expectorations. – Prise en compte de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à expliquer le mécanisme de la respiration (A) :

1. Indiquer chacune des structures qui constituent les voies respiratoires supérieures et inférieures.
2. Décrire la structure anatomique et tissulaire des poumons.
3. Indiquer les structures accessoires nécessaires au mécanisme de la respiration.
4. Définir le rythme respiratoire.
5. Rappeler les notions relatives aux modes de transport des substances à travers la membrane cellulaire.

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies du système respiratoire les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (B) :

6. Définir les maladies des voies respiratoires supérieures suivantes : rhinite, sinusite, amygdalite, laryngite, polypes du larynx, cancer du larynx.
7. Définir les maladies des voies respiratoires inférieures suivantes : bronchite aiguë et chronique, bronchiectasie, cancer broncho-pulmonaire, emphysème pulmonaire, broncho-pneumonie, embolie pulmonaire, atélectasie, tuberculose pulmonaire, pleurésie, pneumothorax.
8. Associer à certaines maladies du système respiratoire leurs causes les plus fréquentes.
9. Associer certains facteurs environnementaux aux maladies du système respiratoire.
10. Distinguer l'épistaxis de l'hémopysie.
11. Distinguer les différents types de toux, de respiration et d'expectoration.

Avant d'apprendre à établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système respiratoire (C) :

12. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies du système respiratoire et les particularités de leur application.
13. Décrire les réactions normales et anormales conséquentes à l'utilisation de certains moyens d'évaluation diagnostique.
14. Indiquer les aspects à surveiller dans le but de prévenir une détérioration de la condition du bénéficiaire présentant une maladie respiratoire.
15. Rappeler les notions d'hygiène relatives à la transmission des maladies infectieuses.
16. Décrire la nature et le but des interventions chirurgicales requises par certaines maladies du système respiratoire.

MODULE 18 : SYSTÈMES NERVEUX ET SENSORIEL, MALADIES ET SOINS

Codes : SIMCA : SBL - 186
SESAME : 254 - 184

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur les systèmes nerveux et sensoriel et sur les soins reliés à leurs maladies
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Expliquer le mécanisme de la conduction nerveuse.	– Établissement de liens entre l'influx nerveux et les propriétés physiologiques du neurone. – Explication de l'influence de certains facteurs sur l'excitabilité du neurone et la transmission nerveuse. – Description du sens de la propagation de l'influx nerveux dans l'arc réflexe.
B. Distinguer l'organisation structurale et fonctionnelle du système nerveux central de celle du système nerveux périphérique.	– Localisation des principales structures du système nerveux central. – Description des fonctions spécifiques de la moelle épinière et de chacune des principales structures de l'encéphale.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Description du rôle des méninges et du liquide céphalo-rachidien. - Association des paires de nerfs crâniens à leur rôle respectif. - Association de chacun des plexus rachidiens aux principales régions qu'ils innervent. - Description du trajet du nerf brachial et du nerf sciatique.
C. Décrire les effets du système sympathique et du système parasympathique sur l'organisme.	- Description des effets de leur stimulation sur les organes ou structures commandés par le système autonome.
D. Décrire l'organisation structurale et le mécanisme de perception de chacun des appareils sensoriels.	- Localisation et description du rôle des principaux éléments structuraux de l'oeil et de ses annexes. - Localisation et description du rôle des principaux éléments structuraux de chacune des parties de l'oreille. - Description de la structure et des fonctions de la peau et de ses annexes. - Localisation et rôle de chacun des récepteurs cutanés. - Localisation des récepteurs sensoriels de la vision, du son, de l'équilibre, de l'odorat et du goût. - Description sommaire des divers mécanismes de la vision : • formation de l'image; • adaptation à la lumière et à l'obscurité; • perception des couleurs; • mise au point de l'oeil. - Description sommaire des mécanismes de perception du son et de contrôle de l'équilibre. - Description sommaire des mécanismes de perception des odeurs et du goût.
E. Décrire la douleur et ses liens avec le système nerveux.	- Description sommaire du mécanisme de perception de la douleur. - Distinction entre divers types de douleurs : superficielle, profonde, neurogène. - Association de réactions physiologiques à la douleur superficielle et à la douleur profonde. - Reconnaissance de facteurs susceptibles de modifier la perception de la douleur.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
F. **Reconnaître les maladies du système nerveux les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.**	– Association de chacune des maladies à ses symptômes les plus caractéristiques. – Description des modifications physiologiques et psychologiques engendrées par certaines maladies. – Désignation de complications possibles de certaines maladies et de certaines interventions chirurgicales. – Reconnaissance des symptômes de l'augmentation de la pression intracrânienne.
G. **Établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système nerveux.**	– Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction des divers moyens d'évaluation diagnostique. – Association de soins aux diverses maladies de chacun des groupes suivants : • maladies cérébro-vasculaires; • lésions inflammatoires et traumatiques; • maladies dégénératives et convulsives; • maladies tumorales. – Association de diètes et de médicaments aux diverses maladies. – Description de soins spécifiques aux bénéficiaires inconscients et aux bénéficiaires paralysés. – Désignation de mesures prophylactiques spécifiques à certaines maladies infectieuses du système nerveux. – Association de soins pré-opératoires et postopératoires à certaines chirurgies. – Prise en compte de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.
H. Reconnaître les maladies et anomalies les plus courantes des organes sensoriels suivants : • œil et ses annexes; • oreille; • peau.	– Association de chacune des maladies et des anomalies à ses symptômes les plus caractéristiques. – Reconnaissance des symptômes d'une brûlure selon son degré.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

1. **Établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies et anomalies les plus courantes des organes sensoriels suivants:**
   - **œil et ses annexes;**
   - **oreille;**
   - **peau.**

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction des divers moyens d'évaluation diagnostique.
- Association de médicaments à diverses maladies de l'œil, de l'oreille et de la peau.
- Désignation de mesures prophylactiques spécifiques à certaines maladies infectieuses.
- Description des soins particuliers au brûlé.
- Association des soins pré-opératoires et postopératoires aux diverses chirurgies de l'œil, de l'oreille et de la peau.
- Prise en compte de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Décrire la fonction du système nerveux dans l'organisme.

Avant d'apprendre à expliquer le mécanisme de la conduction nerveuse (A) :

2. Décrire la structure du neurone et les fonctions de chacune de ses principales parties.
3. Indiquer les propriétés physiologiques du neurone.
4. Définir l'influx nerveux et la synapse.
5. Indiquer les principaux médiateurs chimiques influant sur la synapse.
6. Indiquer les principaux facteurs susceptibles de modifier l'excitabilité du neurone et la transmission synaptique.

Avant d'apprendre à distinguer l'organisation structurale et fonctionnelle du système nerveux central de celle du système nerveux périphérique (B) :

7. Nommer les structures qui composent le système nerveux central et le système nerveux périphérique.
8. Définir les méninges et le liquide céphalo-rachidien.
9. Décrire la circulation du liquide céphalo-rachidien.
10. Décrire les principales structures de l'encéphale.
11. Décrire sommairement la structure interne et externe du ganglion nerveux et du nerf.

Avant d'apprendre à décrire les effets du système sympathique et du système parasympathique sur l'organisme (C) :

12. Décrire l'organisation structurale et le rôle du système nerveux autonome.
13. Indiquer les organes et les structures sur lesquels s'exercent une action sympathique et une action parasympathique.

Avant d'apprendre à décrire l'organisation structurale et le mécanisme de perception de chacun des appareils sensoriels (D) :

14. Décrire de façon sommaire le mécanisme de perception sensorielle.
15. Définir le champ visuel et l'acuité visuelle.
16. Nommer les quatre saveurs pouvant être identifiées par les bourgeons gustatifs de la langue.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

17. Décrire la nature du son : production d'ondes sonores, types de son et leur niveau en décibels, qualités de son.
18. Indiquer les couches de la peau et leurs caractéristiques en ce qui a trait aux aspects suivants : épaisseur, composants, pH, teneur en eau.

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies du système nerveux les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (F) :

19. Définir les termes suivants : dyslexie, aphasie, agraphie, logorrhée, aphonie, ischémie, léthargie, hallucination, amnésie, hydrocéphalie, hyperalgésie, paresthésie, hypoesthésie, névralgie, ataxie, spasticité, atonie, hypertonie, hypotonie, mydriase, myosis.
20. Faire la distinction entre les mouvements choréiformes, myotoniques et athétoïdes.
21. Définir la céphalée et en indiquer les divers types.
22. Faire la distinction entre la paralysie, la paraplégie, la quadraplégie et l'hémiplégie.
23. Définir les maladies cérébro-vasculaires suivantes : thrombose cérébrale, hémorragie cérébrale, embolie cérébrale.
24. Définir les lésions inflammatoires suivantes : encéphalite, méningite, névrite.
25. Définir les maladies dégénératives et convulsives suivantes : épilepsie, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer.
26. Indiquer les causes les plus fréquentes de chacun des groupes de maladies suivantes :
    - maladies cardio-vasculaires;
    - lésions inflammatoires et traumatiques;
    - maladies dégénératives et convulsives.

Avant d'apprendre à établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies les plus courantes du système nerveux (G) :

27. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies du système nerveux et les particularités de leur application.
28. Décrire les réactions normales et anormales à certains examens cliniques.
29. Indiquer les aspects à surveiller dans le but de prévenir une détérioration de la condition du bénéficiaire présentant une maladie du système nerveux.
30. Distinguer les soins à dispenser en phase aiguë des soins à dispenser en phase de réadaptation.
31. Décrire la nature et le but des interventions chirurgicales requises par certaines maladies du système nerveux.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies et les anomalies les plus courantes des organes sensoriels suivants :

- **œil et ses annexes;**
- **oreille;**
- **peau (H) :**

32. Définir les maladies et les anomalies de l'œil et de ses annexes : blépharite, orgelet, strabisme, ptose, conjonctivite, uvéite, ulcère de la cornée, décollement de la rétine, cataracte, glaucome.
33. Associer aux maladies et anomalies de l'œil et de ses annexes leurs causes les plus fréquentes.
34. Définir les anomalies suivantes : myopie, presbytie, hypermétropie, astigmatisme.
35. Définir les maladies les plus courantes de chacune des parties de l'oreille et en indiquer les causes les plus fréquentes.
36. Définir les principaux termes reliés aux dermatoses : macule, papule, nodule, vésicule, bulle, pustule, squame, croûte, télangiectasie, prurit, chéloïde, cicatrice, kératose, érythème.
37. Indiquer les causes générales des dermatoses.
38. Définir les dermatoses infectieuses et allergiques suivantes : impétigo, verrue, herpès, gale, zona, folliculite, furonculose, anthrax, onychomycose, eczéma, psoriasis.
39. Définir les tumeurs cutanées suivantes : naevi, kyste sébacé, kyste dermoïde, mélanome, sarcome, épithéliome.
40. Décrire de façon sommaire la formation et l'évolution de l'acné vulgaire.
41. Définir les affections suivantes : cor, callosités, ongle incarné, durillon.
42. Indiquer les facteurs qui déterminent la gravité d'une brûlure.

Avant d'apprendre à établir des liens entre des soins et des traitements d'une part et, d'autre part, les maladies et anomalies les plus courantes des organes sensoriels suivants :

- **œil et ses annexes;**
- **oreille;**
- **peau (I) :**

43. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies et des anomalies des organes sensoriels et les particularités de leur application.
44. Indiquer les aspects à surveiller dans le but de prévenir une détérioration de la condition du bénéficiaire présentant une anomalie des organes sensoriels.
45. Définir l'absorption cutanée et indiquer des moyens de la stimuler.
46. Décrire la nature et le but de certaines interventions chirurgicales requises par certaines anomalies des organes sensoriels.

MODULE 19 : SYSTÈMES URINAIRE ET REPRODUCTEUR, MALADIES ET SOINS

Codes : SIMCA : SBL - 187
SESAME : 254 - 193

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit

appliquer des notions sur les systèmes urinaire et reproducteur et sur les soins reliés à leurs maladies

selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Décrire l'organisation structurale et fonctionnelle du système urinaire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Comparaison entre les systèmes masculin et féminin du point de vue de leur structure et de la position de leurs composantes.
- Description du rôle de chacun des éléments faisant partie de l'arbre urinaire.
- Explication des phases du mécanisme de l'action rénale : filtration glomérulaire, réabsorption et sécrétion tubulaire.
- Description de l'influence de facteurs donnés sur la régulation de la sécrétion rénale.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Décrire l'organisation structurale et fonctionnelle des systèmes reproducteurs masculin et féminin.	- Désignation des particularités structurales et fonctionnelles de l'appareil génital masculin par rapport à l'appareil urinaire. - Description du rôle des composantes de l'appareil génital féminin et des phases du cycle menstruel. - Explication de l'action des hormones hypophysaires et sexuelles sur la régulation des fonctions sexuelles.
C. Relier les méthodes de contraception et de stérilisation les plus courantes à la régulation des naissances.	- Association de chacune des méthodes à ses avantages et à ses inconvénients. - Association d'effets secondaires à certaines méthodes. - Association à certaines méthodes de facteurs de risque pour la santé.
D. Reconnaître les maladies du système urinaire les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.	- Association de chacune des maladies à ses symptômes les plus caractéristiques. - Description des modifications physiologiques et psychologiques engendrées par certaines maladies. - Désignation des complications possibles de certaines maladies et de certaines interventions chirurgicales.
E. Reconnaître les dérèglements et les maladies des systèmes reproducteurs masculin et féminin les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.	- Reconnaissance des principaux symptômes de dérèglement des systèmes reproducteurs masculin et féminin. - Association de chacune des maladies à ses symptômes les plus caractéristiques. - Description des conséquences de certaines maladies sur la santé mentale. - Désignation des complications possibles de certains dérèglements et de certaines interventions chirurgicales.
F. Relier des soins et des traitements aux maladies les plus courantes des systèmes urinaire et reproducteur.	- Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction de chacun des moyens d'évaluation diagnostique. - Association de soins aux diverses maladies. - Association de diètes et de médicaments à diverses maladies.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Désignation de mesures d'hygiène destinées à prévenir la contamination en présence de maladies infectieuses et de maladies sexuellement transmissibles. - Association de soins pré-opératoires et postopératoires à des chirurgies spécifiques à chacun des systèmes. - Prise en compte de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire l'organisation structurale et fonctionnelle du système urinaire (A) :

1. Indiquer les composantes du système urinaire.
2. Décrire la structure tissulaire et anatomique du rein.
3. Décrire les principales parties du néphron.
4. Rappeler la composition chimique du sang.
5. Indiquer les caractéristiques et la composition chimique de l'urine.
6. Indiquer des facteurs influant sur la quantité et la concentration de l'urine.
7. Définir la miction.

Avant d'apprendre à décrire l'organisation structurale et fonctionnelle des systèmes reproducteurs masculin et féminin (B) :

8. Décrire les étapes de la vie génitale chez l'homme et chez la femme.
9. Décrire la structure et l'emplacement de chacune des composantes de l'appareil génital féminin.
10. Nommer les hormones gonadotropes sécrétées par l'hypophyse chez l'enfant de sexe masculin et chez l'enfant de sexe féminin à l'âge de la puberté.
11. Décrire les effets de la testostérone sur le développement des caractères sexuels secondaires.
12. Décrire les effets des hormones ovariennes sur le développement des caractères sexuels secondaires.
13. Définir les termes suivants : spermatozoïde, spermatogénèse, ovogénèse, érection, éjaculation, coït.
14. Indiquer des facteurs intrinsèques et extrinsèques qui font varier le cycle menstruel.

Avant d'apprendre à relier les méthodes de contraception et de stérilisation les plus courantes à la régulation des naissances (C) :

15. Distinguer la contraception de la stérilisation.
16. Indiquer les méthodes de contraception et de stérilisation les plus courantes.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies du système urinaire les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (D) :

17. Décrire les manifestations cliniques suivantes : hématurie, bactériurie, albuminurie, glycosurie, polyurie, pollakiurie, oligurie, dysurie.
18. Faire la distinction entre l'anurie, la rétention urinaire et l'incontinence urinaire.
19. Définir les maladies suivantes : insuffisance rénale aiguë et chronique, glomérulonéphrite aiguë et chronique, pyélonéphrite aiguë et chronique, hydronéphrose.
20. Définir les infections suivantes : cystite, urétérite, urétrite.
21. Établir un lien entre la lithiase urinaire et la crise de colique néphrétique.
22. Associer à des maladies du système urinaire leurs causes les plus fréquentes.

Avant d'apprendre à reconnaître les dérèglements et les maladies des systèmes reproducteurs masculin et féminin les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (E) :

23. Définir les maladies testiculaires suivantes : ectopie, contusions, orchite, hydrocèle et varicocèle.
24. Indiquer les sites les plus fréquents du cancer de l'appareil reproducteur chez l'homme.
25. Définir les principales maladies du pénis : phimosis, posthite, balanite.
26. Définir ce qu'on entend par la gynécomastie.
27. Définir les dérèglements menstruels suivants : syndrome prémenstruel, dysménorrhée, aménorrhée, ménorragie, métrorragie, ménométrorragie.
28. Définir le prolapsus.
29. Indiquer les principales déviations de l'utérus et les conséquences qui en découlent.
30. Faire la distinction entre les fistules urinaires, vaginales et intestinales et en indiquer le site.
31. Définir les infections suivantes : vaginite, salpingite, cervicite, bartholinite, vulvite, métrite, endométrite.
32. Définir les maladies sexuellement transmissibles les plus courantes.
33. Indiquer le but visé par la déclaration obligatoire de certaines maladies sexuellement transmissibles.
34. Rappeler les notions de microbiologie relatives aux modes de transmission et aux symptômes d'infection des organes génitaux.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

35. Relier les notions générales relatives aux tumeurs aux spécificités que présentent les tumeurs du système urinaire et des organes génitaux.
36. Associer à certaines maladies des systèmes reproducteurs masculin et féminin leurs causes les plus fréquentes.
37. Décrire l'incidence des maladies des organes génitaux sur la vie sexuelle.
38. Définir la stérilité, ses principales causes et ses méthodes de diagnostic les plus courantes.

Avant d'apprendre à relier des soins et des traitements aux maladies les plus courantes des systèmes urinaire et reproducteur (F) :

39. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies des systèmes urinaire et reproducteur ainsi que les particularités de leur application.
40. Décrire les réactions normales et anormales à l'utilisation de certains moyens d'évaluation diagnostique.
41. Indiquer les aspects à surveiller dans le but de prévenir une détérioration de la condition du bénéficiaire présentant un dérèglement ou une maladie des systèmes urinaire ou reproducteur.
42. Définir la dialyse et ses types.
43. Décrire la nature et le but des interventions chirurgicales requises par certaines maladies des systèmes urinaire et reproducteur.
44. Indiquer des maladies du système reproducteur susceptibles de faire l'objet d'un traitement de radiothérapie.
45. Relier les notions d'hygiène au maintien du bon fonctionnement de l'appareil urinaire.
46. Relier les notions d'hygiène personnelle aux soins des maladies des organes génitaux.

MODULE 20 : SYSTÈME ENDOCRINIEN, MALADIES ET SOINS

Codes : SIMCA : SBL- 188
SESAME : 254 - 202

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur le système endocrinien et sur les soins reliés à ses maladies
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En excluant les notions relatives aux glandes de la reproduction dont l'étude fait partie du système reproducteur.
- Au moyen de schémas et d'illustrations.
- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des associations et des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Associer au maintien de l'équilibre hormonal l'action de chacune des glandes endocrines.	- Localisation des principales glandes endocrines. - Association des glandes à leurs sécrétions hormonales. - Description de l'action de chacune des hormones. - Explication du mécanisme rétroactif des hormones.
B. Reconnaître les maladies du système endocrinien les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne.	- Association de chacune des maladies à ses manifestations les plus caractéristiques. - Reconnaissance des symptômes du coma diabétique et de ceux du coma insulinique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Établissement de liens entre les maladies et les dérèglements endocriniens. - Description des modifications physiologiques et psychologiques engendrées par certaines maladies.
C. Relier des soins et des traitements aux maladies les plus courantes du système endocrinien.	- Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction de chacun des moyens d'évaluation diagnostique. - Association de soins aux diverses maladies. - Association de diètes et de médicaments aux diverses maladies. - Désignation de soins et de traitements destinés à prévenir des complications chez la personne diabétique. - Prise en considération des aspects à surveiller lors de la prestation de soins et de traitements à la personne diabétique. - Association de soins au coma diabétique et au coma insulinique. - Association de soins pré-opératoires et postopératoires à des chirurgies spécifiques. - Prise en considération de la nécessité d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer au maintien de l'équilibre hormonal l'action de chacune des glandes endocrines (A) :

1. Nommer les principales glandes qui composent le système endocrinien.
2. Désigner d'autres structures qui produisent des substances hormonales.
3. Définir l'hormone et son mécanisme d'action sur la cellule.
4. Décrire la structure anatomique de l'hypophyse et ses relations avec l'hypothalamus.
5. Expliquer le rôle de l'hypophyse dans la coordination de l'activité hormonale.
6. Indiquer les hormones sécrétées par le lobe antérieur et le lobe postérieur de l'hypophyse.
7. Indiquer les hormones sécrétées par les glandes thyroïde et parathyroïde.
8. Indiquer les hormones sécrétées par la partie corticale et la partie médullaire des glandes surrénales.
9. Décrire la partie endocrine du pancréas et indiquer les hormones qu'elle sécrète.

Avant d'apprendre à reconnaître les maladies du système endocrinien les plus courantes et leur effet sur le fonctionnement de l'organisme et le comportement de la personne (B) :

10. Décrire les principaux effets des dérèglements de l'activité hormonale de chacune des glandes endocrines.
11. Définir les maladies conséquentes aux dérèglements de l'hypophyse : hypopituitarisme, gigantisme, acromégalie et diabète insipide.
12. Définir les maladies conséquentes aux dérèglements des glandes thyroïdes et parathyroïdes.
13. Définir les maladies conséquentes aux dérèglements des glandes surrénales : maladie d'Addison, syndrome de Cushing, tumeur des surrénales.
14. Définir les maladies conséquentes aux dérèglements des îlots de Langerhans du pancréas : diabète sucré, pancréatite, tumeur du pancréas.

Avant d'apprendre à relier des soins et des traitements aux maladies les plus courantes du système endocrinien (C) :

15. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des principaux moyens d'évaluation diagnostique des maladies du système endocrinien et les particularités de leur application.
16. Décrire la nature et le but des interventions chirurgicales requises par certaines maladies du système endocrinien.

MODULE 21 : MÉCANISMES DE DÉFENSE DE L'ORGANISME

Codes : SIMCA : **SBL - 189**
SESAME : **254 - 212**

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions relatives aux mécanismes de défense de l'organisme
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen d'études de cas et de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des associations.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Relier la réponse immunitaire de l'organisme à sa réaction en présence d'un agent agresseur.	– Description des actions de chacun des mécanismes qui assurent la défense de l'organisme. – Reconnaissance des particularités de la vaccination et de la sérothérapie. – Association de vaccins à des maladies spécifiques.
B. Expliquer les phénomènes de rejet et de réactions auto-immunes de l'organisme.	– Reconnaissance des manifestations les plus caractéristiques du rejet. – Description des réactions dues à l'incompatibilité des groupes sanguins et du facteur Rh lors d'une transfusion.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Expliquer le mécanisme de la réaction allergique.	– Association d'allergènes à divers types d'allergie. – Description sommaire de la réaction. – Reconnaissance des symptômes du choc anaphylactique.
D. Reconnaître les désordres biologiques les plus courants liés aux mécanismes de défense de l'organisme.	– Reconnaissance des manifestations les plus caractéristiques des désordres courants. – Reconnaissance des principales conséquences individuelles et collectives du syndrome d'immunodéficience acquise. – Reconnaissance de facteurs chimiques, physiques, génétiques et viraux susceptibles de déclencher le cancer. – Distinction entre les symptômes et les caractéristiques des tumeurs bénignes et des tumeurs malignes. – Repérage des principaux signes permettant de soupçonner la présence d'un cancer.
E. Associer des soins et des traitements aux désordres biologiques les plus courants liés aux mécanismes de défense de l'organisme.	– Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire en fonction de chacun des moyens d'évaluation diagnostique. – Association de soins et de traitements à chacun des types de désordres. – Désignation de mesures prophylactiques spécifiques à certaines maladies auto-immunes. – Description des effets secondaires les plus fréquents des médicaments utilisés dans les cas de cancer, de sida, d'allergie et de greffe. – Description de soins et de traitements reliés à l'atténuation de la douleur. – Prise en considération de la nécessité de satisfaire les besoins fondamentaux. – Description d'attitudes professionnelles qui tiennent compte des comportements spécifiques de l'individu présentant certains désordres biologiques (sida, cancer, greffe).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à relier la réponse immunitaire de l'organisme à sa réaction en présence d'un agent agresseur (A) :

1. Indiquer les mécanismes non spécifiques et spécifiques qui assurent la défense de l'organisme.
2. Définir les termes suivants : antigène, anticorps, immunité, immunisation, immunoglobuline.
3. Décrire la structure et les caractéristiques de chacun des organes lymphoïdes.
4. Indiquer les principales étapes de la réaction immunitaire et les éléments qui en assurent le déroulement.
5. Distinguer les divers mouvements des lymphocytes dans leur réaction de défense : diapédèse, mouvement amiboïde, mouvement pseudopode.
6. Faire la distinction entre l'immunité active et l'immunité passive.

Avant d'apprendre à expliquer les phénomènes de rejet et de réactions auto-immunes de l'organisme (B) :

7. Définir ce qu'on entend par la résistance immunitaire et par la réponse auto-immune de l'organisme.
8. Classifier les principaux groupes sanguins en fonction de leur compatibilité.

Avant d'apprendre à expliquer le mécanisme de la réaction allergique (C) :

9. Définir l'allergie et l'allergène.
10. Classifier les divers types d'allergie en tenant compte de l'organe-cible.
11. Définir ce qu'on entend par le choc anaphylactique.
12. Décrire de façon sommaire le processus de désensibilisation.

Avant d'apprendre à reconnaître les désordres biologiques les plus courants liés aux mécanismes de défense de l'organisme (D) :

13. Indiquer les principaux désordres biologiques reliés aux mécanismes de défense de l'organisme et au phénomène d'auto-immunité.
14. Définir les désordres biologiques suivants : lupus, eczéma, urticaire, rhinite allergique, asthme et cancer.
15. Décrire sommairement le mécanisme d'action du virus du syndrome d'immunodéficience acquise.
16. Donner la signification des termes reliés aux tumeurs : épithéliome, lymphome, sarcome, fibrome, kyste.
17. Relier à la prévention de certains types de cancer la modification des habitudes de vie.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer des soins et des traitements aux désordres biologiques les plus courants liés aux mécanismes de défense de l'organisme (E) :

18. Décrire de façon sommaire la nature et le but de chacun des moyens d'évaluation diagnostique des désordres liés aux mécanismes de défense de l'organisme et les particularités de leur application.
19. Rappeler les mesures de prévention et d'asepsie visant à protéger la personne dont la défense immunitaire est réduite ou absente.
20. Indiquer les groupes de médicaments généralement utilisés dans le traitement des allergies, du sida, du cancer et des greffes.
21. Indiquer les aspects à surveiller afin de prévenir une détérioration de la condition d'un bénéficiaire atteint de problèmes liés aux mécanismes de défense de l'organisme.
22. Faire la distinction entre les soins curatifs et les soins palliatifs.

MODULE 22 : PLANIFICATION DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Codes : SIMCA : SBM - 181
SESAME : 254 - 221

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
planifier sa démarche de recherche d'un emploi
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les étapes de la recherche d'un emploi.
- Connaître le mode de rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.
- Être sensibilisé au déroulement d'une entrevue de sélection.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Initiation à la démarche de recherche d'un emploi**

- Participer à une réunion d'information sur les étapes de la recherche d'un emploi.
- Discuter des particularités de la recherche d'un emploi dans le secteur de la santé : moyens de cibler des établissements, types d'emplois, description de tâches, etc.
- Discuter des délais nécessaires à la réalisation de chacune des étapes et de leur influence sur la planification de la recherche d'un emploi.

PHASE 2 : **Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation**

- Participer à une activité de sous-groupe permettant d'analyser des modèles de curriculum vitae et de lettres de présentation.
- Discuter en plénière du contenu et des qualités d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation ainsi que des moyens de se mettre en valeur dans ce genre d'écrits.
- Rédiger individuellement un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Évaluer en équipe la qualité des documents produits et soumettre cette évaluation à l'enseignante ou à l'enseignant.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Participation à la simulation d'une entrevue de sélection**

- Discuter du déroulement des trois étapes de l'entrevue : établir des rapports cordiaux, échanger des informations, planifier le rappel.
- Discuter des points qui serviront de critères d'évaluation à l'employeur lors de l'entrevue.
- Participer à une activité de simulation d'entrevues de sélection.
- Participer à une activité d'évaluation du rendement de l'ensemble des élèves lors de l'activité de simulation.
- Noter les aspects à corriger et les moyens d'améliorer son rendement lors d'une entrevue de sélection.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves toute documentation pertinente.
- Stimuler la participation de l'élève.
- Stimuler l'expression individuelle.
- Susciter le sérieux et le respect lors des évaluations de groupe.
- Encourager l'autocritique.
- Organiser les activités de simulation et fournir du soutien aux élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Fait preuve d'intérêt envers les informations fournies.
- Participe aux discussions.

PHASE 2 :
- Fait un examen sérieux des documents présentés.
- Exprime clairement son opinion lors de discussions.
- Fait preuve d'application dans la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.

PHASE 3 :
- Participe aux activités.
- S'exprime clairement et dans un français correct.
- S'applique à saisir l'importance des attitudes et des comportements dans ses contacts avec un employeur éventuel.
- Accepte la critique de façon positive et recherche des moyens de s'améliorer.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Initiation à la démarche de recherche d'un emploi» :

1. Énumérer les ressources et les moyens facilitant la recherche d'un emploi.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Initiation à la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation» :

2. Indiquer les informations à inclure dans un curriculum vitae et une lettre de présentation.
3. Indiquer les documents devant accompagner le curriculum vitae.
4. Justifier l'importance d'un vocabulaire approprié et d'un français correct lors de la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de présentation.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3, «Participation à la simulation d'une entrevue de sélection» :

5. Décrire l'étape de la préparation à une entrevue de sélection.
6. Indiquer les éléments positifs à mettre en évidence lors d'une entrevue.
7. Désigner les attitudes et les comportements à éviter lors d'une entrevue.
8. Indiquer les démarches à effectuer après une entrevue de sélection.

MODULE 23 : SOINS SPÉCIFIQUES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Codes : SIMCA : SBM - 182
SESAME : 254 - 235

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
amorcer la prestation de soins spécifiques en établissement de santé
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Organiser son travail.
- Dispenser des soins spécifiques.
- Observer l'état d'un bénéficiaire et rédiger les notes d'observation.
- Évaluer la qualité de son travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Planification des soins à dispenser**

- Faire le point sur les compétences acquises lors du premier stage et sur les aspects du travail à améliorer au cours de ce deuxième stage.
- Prendre connaissance du dossier et du plan de soins du bénéficiaire assigné et désigner les soins spécifiques à lui dispenser.
- Rédiger la note de soin, la faire approuver par l'enseignante ou l'enseignant et lui présenter la liste des aspects du travail à améliorer.

PHASE 2 : **Participation à l'exécution d'une variété de soins**

- Établir le contact avec le bénéficiaire.
- Dispenser les soins requis par le plan de soins.
- Communiquer à la monitrice ou au moniteur et aux autres personnes concernées toute information pertinente ou toute demande d'aide en cas de doute ou de difficulté.
- Rechercher la possibilité d'exécuter une variété de soins.
- Exécuter de façon autonome ou avec d'autres personnes diverses techniques de soins spécifiques : administration de médicaments, prise des signes neurologiques, gavage, pansements, surveillance des solutés, etc.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Initiation à l'observation de l'état du bénéficiaire et à la rédaction des notes**

- Participer à une rencontre de groupe pour établir une liste des aspects à observer relativement à l'état du bénéficiaire.
- Observer l'état du bénéficiaire assigné et faire part à l'enseignante ou à l'enseignant, au moment opportun, des observations jugées pertinentes.
- Rédiger les notes d'observation, les soumettre à l'enseignante ou à l'enseignant, puis les inscrire au dossier.

PHASE 4 : **Évaluation de la qualité de son travail**

- Analyser et noter la qualité de son travail en fonction des aspects suivants : respect des règles du protocole et d'éthique professionnelle, organisation du travail, exécution des techniques, relations avec le bénéficiaire, consignation des données au dossier, communication avec l'équipe de soins, respect des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Comparer les résultats de l'analyse avec la liste dressée lors du premier stage et en discuter avec l'enseignante ou l'enseignant.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir le milieu clinique nécessaire à la réalisation des activités.
- Obtenir la collaboration de l'ensemble des intervenants.
- S'assurer que les élèves exécutent le plus grand nombre possible de techniques de soins spécifiques.
- Assurer la supervision des élèves lors de l'exécution de soins de base et une surveillance immédiate lors de l'exécution de soins plus complexes.
- Fournir aux élèves le soutien et le suivi nécessaires lors de l'exécution des soins, de la sélection des observations à rapporter et de l'évaluation.
- Stimuler l'esprit d'analyse et d'autocritique.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Participe activement à la préparation de son deuxième stage.
- Démontre du souci à repérer les informations nécessaires au dossier et au plan de soins.

PHASE 2 :
- Se préoccupe de repérer et de satisfaire les besoins fondamentaux du bénéficiaire.
- Se préoccupe des règles du protocole et de l'éthique professionnelle.
- Se préoccupe des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.
- Se préoccupe de communiquer adéquatement avec le bénéficiaire et avec l'équipe.
- Manifeste de l'intérêt dans l'accomplissement d'une variété de tâches.
- Progresse dans l'exécution des soins de base et fait preuve d'application dans l'exécution des techniques de soins spécifiques.
- Se préoccupe de parfaire continuellement ses connaissances principalement par la consultation de références écrites.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 :
- Participe activement à la rencontre préparatoire à l'observation de l'état du bénéficiaire.
- S'applique à rédiger des notes d'observation pertinentes et claires.
- Se préoccupe des aspects juridiques et techniques de la rédaction de notes d'observation.

PHASE 4 :
- Démontre du sérieux dans l'analyse de la qualité de son travail et traite de tous les aspects mentionnés.
- Accepte d'évaluer, en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant, les progrès accomplis depuis le premier stage et les moyens de remédier aux lacunes qui subsistent.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Prendre connaissance des objectifs visés par le stage et des exigences de son déroulement.
2. Prendre connaissance de l'organisation physique et humaine de l'établissement ou de l'unité.
3. Prendre connaissance des mesures de prévention des incendies et des mesures d'urgence de l'établissement.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Participation à l'exécution d'une variété de soins» :

4. Rappeler les principes et les procédés de soins spécifiques.
5. Rappeler les notions relatives aux concepts sous-jacents aux soins infirmiers.
6. Relier les notions de pharmacologie à l'administration de médicaments.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3, «Initiation à l'observation de l'état du bénéficiaire et à la rédaction des notes» :

7. Décrire les qualités d'une observation adéquate d'un bénéficiaire.
8. Rappeler les notions relatives à la communication écrite.

MODULE 24 : NOTIONS DE GÉRONTOLOGIE ET DE GÉRIATRIE

Codes : SIMCA : 9BM - 183
SESAME : 254 - 242

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de gérontologie et de gériatrie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen d'études de cas ou de mises en situation lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Situer la personne âgée dans le contexte de la société québécoise.	– Perception correspondant à la réalité actuelle. – Repérage des tendances démographiques et des conditions socio-économiques actuelles. – Description du rôle de la société envers la personne âgée.
B. Associer des mesures d'assistance et des attitudes au soin de la personne âgée.	– Description de modifications physiques et physiologiques dues au vieillissement normal et de leurs conséquences physiques et psychologiques. – Reconnaissance de facteurs qui influencent le vieillissement. – Désignation de mesures appropriées aux divers problèmes liés au vieillissement. – Désignation d'attitudes positives et propices au bien-être de la personne âgée et au maintien de son autonomie.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Relier des soins aux maladies dues au vieillissement.	– Désignation des maladies physiques et mentales les plus courantes chez la personne âgée. – Désignation des particularités des soins en fonction de la maladie. – Prise en considération de la nécessité de satisfaire les besoins fondamentaux.
D. Associer à divers aspects de la vie quotidienne des moyens de maintenir l'intégrité de la personne âgée.	– Désignation de moyens qui tiennent compte des dimensions d'ordre biologique, psychologique et social. – Justification de l'importance d'établir une relation d'aide avec la personne âgée. – Justification de l'importance de préserver la liberté d'expression et l'intimité de la personne âgée.
E. Associer des attitudes de soutien aux problèmes d'ordre affectif, moral et pratique entourant la mort chez la personne âgée.	– Désignation d'attitudes appropriées à la satisfaction des besoins physiques, psychologiques et spirituels de la personne âgée et de sa famille. – Désignation des responsabilités de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires en ce qui a trait aux divers aspects entourant la mort.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à situer la personne âgée dans le contexte de la société québécoise (A) :

1. Comparer les attitudes de diverses sociétés envers les personnes âgées.
2. Décrire l'évolution de la gérontologie et de la gériatrie depuis les vingt dernières années.
3. Décrire les stéréotypes le plus souvent véhiculés par rapport à la personne âgée.
4. Explorer ses propres valeurs par rapport au phénomène du vieillissement.
5. Énumérer les politiques sociales destinées à la personne âgée.
6. Comparer les avantages et les inconvénients de l'hébergement d'une personne âgée à ceux de son maintien à domicile.

Avant d'apprendre à associer des mesures d'assistance et des attitudes au soin de la personne âgée (B) :

7. Définir les termes suivants : vieillissement, sénescence, sénilité, ménopause, andropause, climatère.
8. Indiquer les sentiments négatifs souvent ressentis par la personne âgée.
9. Indiquer les principales causes de la dépression chez la personne âgée.

Avant d'apprendre à relier des soins aux maladies dues au vieillissement (C) :

10. Indiquer les particularités de la guérison chez la personne âgée.
11. Relier l'effet des médicaments aux changements physiologiques affectant les systèmes d'élimination.

Avant d'apprendre à associer à divers aspects de la vie quotidienne des moyens de maintenir l'intégrité de la personne âgée (D) :

12. Indiquer divers obstacles aux activités normales de la personne âgée.
13. Relier les principes d'une saine nutrition aux besoins de la personne âgée.
14. Indiquer les problèmes alimentaires les plus fréquents chez la personne âgée.
15. Indiquer les dangers que représente l'automédication chez la personne âgée.
16. Décrire les différentes formes que peut prendre la sexualité chez la personne âgée.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer des attitudes de soutien aux problèmes d'ordre affectif, moral et pratique entourant la mort chez la personne âgée (E) :

17. Expliquer le processus de la mort selon les cinq stades énoncés par Élizabeth Kübler-Ross.
18. Décrire les craintes de la personne âgée consciente de vivre une dernière étape.
19. Reconnaître les manifestations les plus évidentes de l'état suicidaire chez la personne âgée.
20. Indiquer les aspects juridiques qui entourent la mort d'une personne âgée en établissement de santé ou à domicile.

MODULE 25 : PRESTATION DE SOINS EN GÉRONTO-GÉRIATRIE

Codes : SIMCA : SBM - 184
SESAME : 254 - 258

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
dispenser des soins en géronto-gériatrie
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître l'organisation du centre d'accueil et les caractéristiques de sa clientèle.
- Dispenser des soins à des personnes âgées relativement autonomes.
- Évaluer la qualité de son engagement auprès de personnes âgées.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation à l'organisation du centre d'accueil et aux caractéristiques de sa clientèle**

- Prendre connaissance, au cours d'une visite des lieux, de l'organisation physique du centre, de ses règlements, de ses mesures de sécurité et d'urgence ainsi que des services offerts aux résidantes et aux résidants.
- Prendre connaissance des spécificités du centre en ce qui a trait aux procédures de soins en vigueur, au système d'administration des médicaments, à l'organisation des soins de base, etc.
- Prendre connaissance des responsabilités particulières de chacun des membres du personnel.
- Prendre connaissance des caractéristiques de la clientèle et des mesures mises en place par le centre pour protéger les droits des résidantes et des résidants.
- S'informer des caractéristiques de la résidante ou du résidant qui lui est assigné et les noter.

PHASE 2 : **Participation à la prestation de soins**

- Établir un premier contact avec la résidante ou le résidant qui lui est assigné.
- Recueillir les données du plan de soins, planifier le déroulement de son travail et rédiger sa note de soins.

(À suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Dispenser les soins infirmiers requis par le plan de soins et permettant de satisfaire à l'ensemble des besoins fondamentaux.
- Participer à des activités individuelles ou de groupe répondant aux capacités, aux goûts et aux intérêts de la résidante ou du résidant à sa charge ou organiser ces activités.
- Communiquer oralement et par écrit, au moment opportun, à l'enseignante ou à l'enseignant toute information et observation significative.
- Noter, à des fins de discussions avec le groupe, chacune des interventions effectuées auprès de la résidante ou du résidant, ses motifs et les résultats obtenus.

PHASE 3 : **Observation et analyse du comportement de personnes âgées**

- Observer le comportement de la résidante ou du résidant qui lui est assigné et y rechercher les facteurs de stress susceptibles de nuire à son épanouissement.
- S'informer auprès de personnes âgées participant aux activités d'un centre de jour et discuter de leurs goûts personnels, des raisons de leur inscription au centre et de leur degré de satisfaction relativement aux services offerts.
- Prendre des notes pour fins de discussions ultérieures lors d'une mise en commun.
- Analyser avec le groupe les comportements observés et discuter de leur incidence sur la perception que chacun a de la personne âgée.
- Discuter en groupe des interventions effectuées auprès de la résidante ou du résidant et des résultats obtenus; faire ressortir les liens existant entre ses interventions et les connaissances théoriques acquises antérieurement.
- Discuter en groupe des problèmes rencontrés, en rechercher les causes probables et tenter d'y apporter des solutions.

PHASE 4 : **Évaluation de sa démarche**

- Évaluer chaque jour et par écrit la qualité de ses interventions.
- Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant des résultats de son auto-évaluation.
- Discuter, lors d'une mise en commun, de l'expérience vécue en stage.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir le milieu nécessaire à l'accomplissement des activités indiquées.
- Obtenir la collaboration de l'ensemble des intervenants.
- Assurer la disponibilité du matériel nécessaire à la réalisation des activités.
- Assurer le suivi de la démarche des élèves et leur fournir un soutien attentif.
- Stimuler les échanges entre les élèves et encourager l'expression des sentiments ressentis.
- Stimuler la motivation des élèves dans leur démarche auprès des personnes âgées.
- Encourager l'habitude de l'auto-évaluation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :

- Écoute attentivement les informations fournies et répond aux questions posées.
- Recueille des données sur les traits caractéristiques de la résidante ou du résidant qui lui est assigné.

PHASE 2 :

- Se préoccupe des politiques du centre et collabore avec l'équipe de soins.
- Se préoccupe du *Code de déontologie* et des règles d'éthique.
- Démontre de l'intérêt envers l'organisation ou le déroulement des activités.
- S'efforce d'utiliser adéquatement les techniques de communication.
- Se préoccupe de l'autonomie et du bien-être des résidantes et des résidants et répond à l'ensemble de leurs besoins.
- Se préoccupe d'adapter ses attitudes et ses comportements aux comportements des résidantes et des résidants.
- Respecte les valeurs et les croyances de la personne âgée.
- Démontre de l'empathie et de la chaleur humaine dans ses contacts avec les résidantes et les résidants.
- Manifeste un souci de l'observation des règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité.

PHASE 3 :

- Démontre de l'intérêt par ses observations.
- Participe aux échanges.
- Exprime sa perception de la personne âgée.
- Démontre de l'intérêt à établir des liens entre la théorie et la pratique.
- Participe à la recherche des causes et des solutions liées aux problèmes repérés.

PHASE 4 :

- Fournit un rapport écrit de la qualité de ses interventions.
- Discute de façon positive et avec sérieux des résultats de son auto-évaluation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Prendre connaissance des objectifs visés par le stage et des exigences de son déroulement.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Participation à la prestation de soins» :

2. Établir des liens entre la démarche entreprise auprès de la personne âgée et les notions apprises sur la communication verbale et non verbale et sur la relation d'aide.
3. Rappeler les notions sur les concepts sous-jacents aux soins infirmiers.
4. Rappeler les notions de gérontologie et de gériatrie relatives aux soins à dispenser à la personne âgée ainsi qu'aux attitudes à adopter.
5. Relier les notions de pharmacologie à l'administration des médicaments en géronto-gériatrie.
6. Relier les notions relatives au développement psychologique au soin de la personne âgée.

MODULE 26 : PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE MÉDECINE ACTIVE

Codes : SIMCA : SBM - 185
SESAME : 254 - 268

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser des soins dans une unité de médecine active
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À des bénéficiaires atteints de diverses maladies.
- À l'aide du matériel approprié.
- À l'aide de toute documentation pertinente.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles du protocole : port de l'uniforme, apparence générale, maintien et langage soignés.
- Ponctualité et assiduité.
- Respect du *Code de déontologie* et des règles d'éthique.
- Respect des règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Respect des protocoles et des procédures de soins établies.
- Prise en considération des besoins fondamentaux des bénéficiaires selon le modèle conceptuel utilisé dans l'établissement.
- Respect des techniques d'exécution des soins.
- Respect des principes de mécanique corporelle.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Démonstration d'attitudes de respect, d'écoute et de compréhension envers les bénéficiaires et leur famille.
- Démonstration de calme, de maîtrise de soi et de la capacité de s'adapter aux situations nouvelles ou imprévues.
- Communication adéquate avec le bénéficiaire et bien-fondé des explications données en fonction des divers soins et des divers examens de diagnostic.
- Manifestation du sens des responsabilités, de l'esprit de collaboration et d'attitudes d'autocritique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier son travail.	– Prise en considération des informations verbales reçues lors du rapport du quart de travail précédent. – Interprétation pertinente des informations contenues dans le dossier et dans le plan de soins. – Établissement de priorités en fonction de l'état et des besoins du bénéficiaire. – Inscription de toutes les données pertinentes dans la note de soins.
B. Dispenser des soins de base.	– Préparation adéquate du matériel en vue de l'économie de temps et d'énergie. – Exécution de tous les soins requis. – Respect de l'intimité du bénéficiaire. – Attitude sécurisante et conversation appropriée à l'âge, au sexe, à la condition sociale et à l'état du bénéficiaire. – Inscription de résultats justes et précis des signes vitaux. – Prise des mesures nécessaires pour assurer la mobilisation adéquate du bénéficiaire. – À propos des mesures d'assistance fournies en vue de stimuler l'autonomie du bénéficiaire. – Rangement de la chambre et mise en place pratique des objets du bénéficiaire après les soins.
C. Dispenser des soins et des traitements spécifiques.	– Vérification du bien-fondé des soins prescrits à la lumière des données récentes sur l'état du bénéficiaire. – Préparation physique et psychologique du bénéficiaire en vue des examens diagnostiques ou des soins. – Préparation adéquate du matériel en vue de l'économie de temps et d'énergie. – Exécution de tous les soins et traitements que requiert l'état du bénéficiaire. – Respect des modes d'administration des médicaments par voie orale, intramusculaire, sous-cutanée et autres voies permises. – Entretien et rangement du matériel après usage. – Propreté de l'environnement du bénéficiaire après les soins.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
D. Observer l'état du bénéficiaire.	– Observation de l'évolution des symptômes en fonction de la maladie. – Observation des réactions du bénéficiaire face à sa maladie. – Observation des effets des soins et des traitements. – Cueillette des informations pertinentes auprès du bénéficiaire ou de sa famille. – Prestation de conseils appropriés s'il y a lieu, en fonction de l'état du bénéficiaire. – Observation soutenue et attentive de l'état général du bénéficiaire.
E. Communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état du bénéficiaire.	– Transmission rapide et à la personne appropriée des informations importantes concernant l'état du bénéficiaire. – Inscription rapide au dossier et selon un ordre chronologique des soins, des traitements et des observations. – Précision des informations fournies verbalement ou inscrites au dossier. – Lisibilité, propreté et concision des écritures. – Respect des aspects juridiques relatifs au dossier.
F. Effectuer les démarches d'accueil et de départ du bénéficiaire.	– Accueil chaleureux et respect des règles de présentation. – Observation des réactions du bénéficiaire. – Cueillette de toutes les données dont la responsabilité incombe à l'infirmière ou l'infirmier auxiliaire. – Bien-fondé des informations fournies au bénéficiaire. – Bien-fondé des informations et des conseils fournis lors du départ. – Respect des procédures d'accueil et de départ.
G. Soutenir le bénéficiaire mourant et sa famille.	– Manifestation d'attitudes de présence, d'écoute et de respect des sentiments du bénéficiaire face à la mort. – Adoption des mesures susceptibles d'atténuer la douleur. – Manifestation d'attitudes de disponibilité, de compréhension et de réconfort envers la famille.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Prendre connaissance de l'organisation physique et humaine de l'établissement ou de l'unité.
2. Prendre connaissance des mesures de prévention des incendies et des mesures d'urgence de l'établissement.
3. Prendre connaissance des objectifs du stage et des exigences de son déroulement.

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

4. Rappeler les fonctions du dossier et du plan de soins.
5. Reconnaître les différents intervenants participant à la planification des soins et en indiquer le rôle.
6. Rappeler les notions relatives à l'importance d'inscrire des soins infirmiers dans une démarche conceptuelle.
7. Rappeler les principes d'une bonne planification.

Avant d'apprendre à dispenser des soins de base (B) :

8. Indiquer les informations à recueillir avant de dispenser des soins au bénéficiaire.
9. Rappeler les notions de communication et de relation d'aide relatives à la démarche entreprise envers le malade.
10. Rappeler les complications pouvant résulter de négligence dans la prestation des soins d'hygiène et de confort.

Avant d'apprendre à dispenser des soins et des traitements spécifiques (C) :

11. Rappeler les principales maladies traitées dans une unité de médecine en fonction de chacun des systèmes.
12. Rappeler les notions de psychologie relatives aux réactions émotionnelles conséquentes à la maladie.
13. Rappeler les principes et les procédés relatifs aux soins spécifiques.
14. Rappeler les notions de pharmacologie relatives à l'administration des médicaments.
15. Relier les notions de nutrition et de diététothérapie aux soins relatifs à l'alimentation du bénéficiaire.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à observer l'état du bénéficiaire (D) :

16. Rappeler les méthodes d'observation du bénéficiaire et les points à surveiller en fonction des diverses maladies.
17. Justifier l'importance d'une surveillance étroite de l'état du bénéficiaire.
18. Rappeler les responsabilités professionnelles de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire dans la surveillance du bénéficiaire et dans la prestation des soins.

Avant d'apprendre à communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état du bénéficiaire (E) :

19. Rappeler les informations devant être fournies verbalement aux divers membres de l'équipe de soins et le moment approprié pour leur transmission.
20. Rappeler les informations devant être notées au dossier et au plan de soins.

Avant d'apprendre à effectuer les démarches d'accueil et de départ du bénéficiaire (F) :

21. Rappeler les notions relatives aux procédures d'accueil et de départ du bénéficiaire.
22. Indiquer les principaux organismes susceptibles d'offrir des informations et de l'aide au bénéficiaire en fonction de diverses maladies.
23. Indiquer les renseignements à fournir au bénéficiaire lors de son départ.

Avant d'apprendre à soutenir le bénéficiaire mourant et sa famille (G) :

24. Rappeler les différentes phases de la mort.
25. Désigner les intervenants susceptibles d'offrir le soutien nécessaire au mourant.
26. Rappeler les problèmes d'ordre éthique qui entourent la mort.
27. Rappeler les notions relatives au mécanisme de perception de la douleur et aux moyens de l'atténuer.

MODULE 27 : NOTIONS SUR LES SOINS À LA MÈRE ET AU NOUVEAU-NÉ

Codes : SIMCA : SBM - 186
SESAME : 254 - 272

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions sur les soins à la mère et au nouveau-né
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des désignations, des définitions et des descriptions.
- Bien-fondé des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Décrire la grossesse.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description du processus de fécondation.
- Description sommaire des étapes de développement du foetus.
- Description des annexes du foetus et de leur rôle.
- Explication du mode de nutrition du foetus.
- Description des modifications générales, locales et utérines dues à la grossesse.
- Reconnaissance des signes subjectifs, objectifs et positifs de la grossesse.
- Repérage des malaises liés à la grossesse.
- Explication des règles d'hygiène propres à la grossesse.
- Description des conséquences physiques et psychologiques d'une grossesse gémellaire pour la mère.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Relier des soins et traitements particuliers aux complications de la grossesse.	- Désignation des conséquences sur la grossesse de maladies préexistantes, concomitantes, transmises sexuellement et d'incompatibilité sanguine. - Reconnaissance des signes et symptômes des complications les plus courantes. - Description de soins appropriés à l'hémorragie et aux différentes formes d'intoxication gravidique.
C. Décrire les différentes étapes du travail et de l'accouchement.	- Description sommaire du déroulement de chacune des phases du travail. - Désignation des facteurs qui influencent le travail et l'accouchement. - Description sommaire des principales complications du travail et de l'accouchement et des interventions qui en découlent.
D. Relier des soins et traitements particuliers à l'étape qui suit l'accouchement ou la césarienne.	- Justification des observations des vingt-quatre premières heures et des jours qui suivent en fonction de l'état de la mère. - Association de soins et de renseignements à donner à la suite d'un accouchement normal. - Association de soins et de renseignements à donner à la suite d'un accouchement avec intervention ou à la suite d'une césarienne. - Justification des observations et des précautions relatives à l'utilisation de médicaments spécifiques au post-partum.
E. Relier des soins et traitements particuliers à l'allaitement maternel.	- Désignation des facteurs physiologiques et émotifs qui influencent la lactation. - Prise en considération des contre-indications à l'allaitement maternel chez la mère et chez l'enfant. - Association de soins appropriés à l'allaitement et aux problèmes pouvant survenir. - Désignation des mesures d'hygiène relatives à l'allaitement maternel.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
F. Relier les soins du nouveau-né à la satisfaction des besoins fondamentaux et à l'état du nouveau-né.	- Description des soins à donner au nouveau-né lors de l'accueil. - Description des soins de base à donner au nouveau-né. - Description de soins spécifiques en fonction de l'état du nouveau-né. - Description des interventions de l'infirmière ou de l'infimier auxiliaire auprès de la famille du nouveau-né.
G. Relier des soins et des traitements à la spécificité et aux maladies du prématuré.	- Description des moyens particuliers de satisfaire les besoins fondamentaux du prématuré. - Reconnaissance des signes et symptômes des maladies spécifiques au prématuré les plus courantes. - Désignation des observations particulières au prématuré. - Description de soins spécifiques au prématuré en fonction de son état.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire la grossesse (A) :

1. Définir les termes suivants : obstétrique, gravidité, parité, cutocie, dystocie, anté-partum, post-partum.
2. Relier d'une part les notions relatives à la division cellulaire à la mitose équationnelle d'autre part.
3. Expliquer ce qu'on entend par grossesse uniovulaire et biovulaire.
4. Faire la distinction entre l'embryon et le foetus.
5. Désigner les feuillets embryonnaires et en indiquer le rôle dans le développement du foetus.
6. Comparer le trajet de la circulation foetale et celui de la circulation sanguine chez le nouveau-né.
7. Décrire les principaux changements hormonaux liés au processus de la grossesse.
8. Expliquer ce qu'on entend par signe positif de la grossesse.
9. Définir l'échographie et l'amniocenthèse.
10. Relier aux principes d'une saine alimentation les besoins nutritifs de la mère et du foetus.

Avant d'apprendre à relier des soins et traitements particuliers aux complications de la grossesse (B) :

11. Définir les complications les plus courantes de la grossesse : hémorragie, intoxications, vomissements, grossesse ectopique.
12. Désigner les maladies préexistantes, concomitantes et transmises sexuellement pouvant avoir une influence sur la grossesse.

Avant d'apprendre à décrire les différentes étapes du travail et de l'accouchement (C) :

13. Décrire le type de respiration approprié à chacune des phases du travail et de l'accouchement.
14. Décrire les diverses positions et présentations foetales.
15. Indiquer les principales causes de mortalité maternelle.

Avant d'apprendre à relier des soins et traitements particuliers à l'étape qui suit l'accouchement ou la césarienne (D) :

16. Expliquer les changements physiologiques généraux et locaux qui surviennent chez l'accouchée.
17. Décrire les comportements possibles d'une accouchée ou d'une bénéficiaire ayant eu une césarienne.
18. Relier les notions de pharmacologie aux observations relatives à l'utilisation de médicaments inhibiteurs de la lactation et d'ocytociques.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à relier des soins et traitements particuliers à l'allaitement maternel (E) :

19. Relier d'une part le phénomène de la lactation aux notions relatives à la sécrétion hormonale d'autre part.
20. Indiquer les avantages physiologiques de l'allaitement maternel pour la mère et pour le nouveau-né.
21. Décrire la technique d'allaitement maternel.
22. Décrire les techniques d'extraction du lait et les avantages et inconvénients de chacune.
23. Désigner les informations à fournir à la mère relativement à l'allaitement maternel ou au biberon.
24. Décrire les manifestations de la montée laiteuse.
25. Indiquer les signes de gerçures ou d'infection du sein.
26. Indiquer les aspects physiques et comportementaux à observer chez la mère qui allaite et chez son bébé.
27. Établir un lien entre l'allaitement maternel et la contraception.

Avant d'apprendre à relier les soins du nouveau-né à la satisfaction des besoins fondamentaux et à l'état du nouveau-né (F) :

28. Décrire les précautions à prendre lors du transfert du nouveau-né de la salle d'accouchement à la pouponnière.
29. Désigner les besoins fondamentaux à satisfaire chez le nouveau-né.
30. Décrire l'aspect physique du nouveau-né normal.
31. Décrire les exigences nutritives du nouveau-né.
32. Décrire les manifestations de problèmes liés à l'alimentation et à l'élimination chez le nouveau-né.
33. Décrire les adaptations physiologiques à la vie extra-utérine.
34. Décrire les particularités physiologiques du nouveau-né.
35. Indiquer les traumatismes les plus courants conséquents à des problèmes de l'accouchement et en décrire les symptômes.
36. Décrire les particularités des techniques suivantes appliquées au nouveau-né : aspiration des sécrétions, prise de la température, du pouls apical et de la respiration, instillation de gouttes oculaires, pesée, mesure, injection intramusculaire, lampe chauffante, photothérapie.
37. Indiquer les signes d'hypoglycémie chez le nouveau-né.
38. Justifier l'application systématique du test de Guthrie.
39. Indiquer les ressources communautaires pouvant aider la famille du nouveau-né.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à relier des soins et des traitements à la spécificité et aux maladies du prématuré (G) :

40. Donner la définition internationale du prématuré et indiquer les causes les plus courantes de prématurité.
41. Décrire l'aspect et les déficiences physiologiques du prématuré.
42. Décrire la procédure de chacune des techniques liées à l'utilisation d'un incubateur, d'un moniteur d'apnée et d'un oxymètre.
43. Décrire les problèmes liés à l'alimentation du prématuré.
44. Définir l'anoxie, la fibroplasie rétrolenticulaire ainsi que la maladie des membranes hyalines, en indiquer le traitement et les moyens de prévention.

MODULE 28 : PRESTATION DE SOINS À LA MÈRE ET AU NOUVEAU-NÉ

Codes : SIMCA : SBM - 187
SESAME : 254 - 284

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser des soins à la mère et au nouveau-né
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans une unité d'obstétrique - pouponnière.
- Individuellement.
- À l'aide du matériel approprié.
- À l'aide de toute documentation pertinente.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles du protocole.
- Respect du *Code de déontologie* et des règles d'éthique.
- Respect des règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Respect des protocoles et des procédures de soins établis.
- Prise en considération des besoins fondamentaux du bénéficiaire.
- Respect des techniques d'exécution des soins.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Démonstration d'attitudes de respect, d'écoute et de compréhension envers la bénéficiaire et sa famille.
- Démonstration de calme, de maîtrise de soi et de la capacité de s'adapter aux situations nouvelles ou imprévues.
- Manifestation du sens des responsabilités, de l'esprit de collaboration et d'attitudes d'autocritique.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Planifier son travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Prise en considération des informations verbales reçues lors du rapport.
- Interprétation pertinente des informations contenues dans le dossier et dans le plan de soins.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	– Établissement de priorités en fonction de l'état et des besoins de la bénéficiaire. – Inscription de toutes les données pertinentes dans la note de soins.
B. Accueillir la bénéficiaire.	– Accueil chaleureux et respect des règles de présentation. – Bien-fondé des renseignements fournis à la bénéficiaire en fonction des circonstances entourant la grossesse ou la naissance ainsi que de l'organisation de l'unité de soins. – Manifestation d'attitudes appropriées en fonction de circonstances et d'événements inattendus.
C. Accueillir le nouveau-né.	– Exécution de toutes les vérifications inscrites au protocole. – Inscription au dossier des résultats de toutes les vérifications effectuées.
D. Dispenser des soins en période post-partum.	– Respect de l'intimité de la bénéficiaire. – Évaluation juste de la quantité, de la qualité et de la composition des lochies. – Obtention de la collaboration de la bénéficiaire pour le contrôle des lochies. – Détection de toute anomalie à la région vulvaire, périnéale et anale. – Adoption des moyens nécessaires pour détecter tout problème de constipation ou de miction. – Détection de toute anomalie des seins liée ou non à l'allaitement maternel. – Adoption des mesures nécessaires pour soulager la douleur s'il y a lieu. – Bien-fondé des renseignements destinés à stimuler l'autonomie de la bénéficiaire en matière de soins et de changements physiologiques. – Respect du protocole et des ordonnances médicales pour tous les soins spécifiques au post-partum en regard de l'état de la bénéficiaire. – Notification verbale ou écrite de toute information pertinente relativement aux soins, à l'état et au comportement de la bénéficiaire.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
E. Assister la mère dans l'alimentation du nouveau-né.	– Transmission de renseignements pertinents concernant le mécanisme de la lactation et les soins particuliers à donner aux seins. – Bien-fondé des explications et du soutien fournis dans l'application des techniques d'allaitement naturel ou au biberon. – Bien-fondé des explications concernant les techniques d'extraction manuelle ou mécanique du lait. – Adoption des mesures nécessaires à l'intimité lors de l'alimentation du nouveau-né.
F. Dispenser des soins au nouveau-né à terme.	– Observation et notation des caractéristiques physiologiques du nouveau-né. – Respect des techniques de soins spécifiques au nouveau-né. – Surveillance appropriée des fonctions de respiration, de digestion et d'élimination.
G. Effectuer les démarches nécessaires au départ de la mère et du nouveau-né.	– Bien-fondé des renseignements fournis à la mère en fonction des soins généraux et spécifiques à donner au nouveau-né.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Prendre connaissance de l'organisation physique et humaine de l'établissement ou de l'unité.
2. Prendre connaissance des mesures de prévention des incendies et des mesures d'urgence de l'établissement.
3. Prendre connaissance des objectifs visés par le stage et des exigences de son déroulement.

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

4. Rappeler les notions relatives aux concepts sous-jacents aux soins infirmiers.

Avant d'apprendre à accueillir la bénéficiaire (B) :

5. Indiquer les renseignements à fournir à la bénéficiaire lors de l'accueil dans les cas d'accouchement ou de césarienne.
6. Décrire les attitudes appropriées envers la bénéficiaire et sa famille face à des événements inattendus tels que la mort fœtale, le bébé mort-né et les malformations congénitales.

Avant d'apprendre à accueillir le nouveau-né (C) :

7. Indiquer les vérifications à effectuer lors de l'accueil du nouveau-né.
8. Décrire les particularités du dossier du nouveau-né.

Avant d'apprendre à dispenser des soins en période post-partum (D) :

9. Rappeler les aspects à surveiller chez la bénéficiaire accouchée ou ayant eu une césarienne durant les vingt-quatre premières heures et les jours suivants.
10. Rappeler les indications, les contre-indications et les effets secondaires des médicaments spécifiques au post-partum.
11. Rappeler les observations devant être transmises verbalement ou par écrit relativement aux spécificités présentées par l'accouchée ou par la bénéficiaire ayant eu une césarienne.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à dispenser des soins au nouveau-né à terme (F) :

12. Rappeler les différents soins à prodiguer au nouveau-né.
13. Rappeler les observations spécifiques au nouveau-né à terme.
14. Rappeler l'importance de contacts physiques étroits et chaleureux entre la mère et le nouveau-né.
15. Décrire les avantages et les désavantages de la cohabitation mère-enfant en centre hospitalier.

Avant d'apprendre à effectuer les démarches nécessaires au départ de la mère et du nouveau-né (Ω) :

16. Indiquer les renseignements devant être fournis à la mère lors de son départ avec le nouveau-né.

MODULE 29 : NOTIONS DE PÉDIATRIE

Codes : SIMCA : 8BM - 188
SESAME : 254 - 292

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de pédiatrie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des applications.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Associer des habiletés psychomotrices et sensorielles ainsi que des comportements socio-affectifs aux diverses étapes du développement de l'enfant.

B. Appliquer au soin de l'enfant des notions générales de pédiatrie.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Bien-fondé des associations en fonction de chacune des étapes.
- Reconnaissance de facteurs qui ont une influence sur la croissance et le développement de l'enfant.

- Prise en considération des différences fondamentales entre l'enfant et l'adulte dans la prestation des soins.
- Prise en considération des besoins fondamentaux en fonction des étapes de développement de l'enfant.
- Justification de l'importance de la relation parent, infirmière ou infirmier auxiliaire et enfant dans un contexte pédiatrique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Associer des soins et des traitements aux malformations congénitales les plus courantes.	– Bien-fondé des associations en fonction de diverses malformations. – Description de l'attitude que doit adopter l'infirmière ou l'infirmier auxiliaire face aux malformations congénitales.
D. Associer des soins et des traitements aux maladies les plus courantes et aux troubles résultant d'accidents courants chez l'enfant, en fonction des divers systèmes de l'organisme.	– Bien-fondé des associations entre les maladies et les soins en fonction des divers groupes d'âge. – Désignation des mesures de prévention en fonction des maladies contagieuses de l'enfance et des divers types d'accidents. – Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire dans l'application du traitement et des soins.
E. Décrire le rôle de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires dans la détection et la prévention d'abus physique ou de négligence.	– Reconnaissance des principaux indices d'abus physique ou de négligence. – Description des moyens d'aide physique et psychologique permettant de diminuer les séquelles éventuelles. – Désignation de moyens de prévention primaire et des récidives d'abus physique ou de négligence.
F. Décrire la relation d'aide à établir avec un enfant atteint de maladie grave ou mortelle et avec sa famille.	– Description d'attitudes et de moyens assurant une relation d'aide efficace.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à associer des habiletés psychomotrices et sensorielles ainsi que des comportements socio-affectifs aux diverses étapes du développement de l'enfant (A) :

1. Décrire le niveau moyen de développement du nourrisson, du trottineur, de l'enfant d'âge préscolaire et scolaire et de l'adolescent des points de vue physique, mental, social et émotif.

Avant d'apprendre à appliquer aux soins de l'enfant des notions générales de pédiatrie (B) :

2. Décrire sommairement les différences anatomiques, physiologiques et psychologiques entre l'adulte et l'enfant.
3. Décrire les moyens utilisés en pédiatrie moderne pour réduire le traumatisme causé par la maladie et l'hospitalisation.

Avant d'apprendre à associer des soins et des traitements aux malformations congénitales les plus courantes (C) :

4. Indiquer les symptômes des malformations congénitales les plus courantes en fonction de chacun des systèmes de l'organisme.
5. Décrire l'incidence que peut avoir une malformation congénitale sur la famille de l'enfant qui en est atteint.

Avant d'apprendre à associer des soins et des traitements aux maladies les plus courantes et aux troubles résultant d'accidents courants chez l'enfant, en fonction des divers systèmes de l'organisme (D) :

6. Indiquer les symptômes spécifiques des maladies susceptibles de survenir chez l'enfant, en fonction des divers systèmes de l'organisme.
7. Reconnaître les manifestations des maladies contagieuses de l'enfance et en indiquer les modes de transmission et le degré de contagion.
8. Indiquer les causes d'accident les plus courantes chez l'enfant et les symptômes les plus caractéristiques des troubles qui en découlent.
9. Appliquer aux soins à l'enfant les notions relatives aux maladies courantes de chacun des systèmes.
10. Décrire les particularités des techniques de soins utilisés en pédiatrie.
11. Décrire les particularités de la procédure d'isolement d'un enfant.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire le rôle de l'infirmière et de l'infirmier auxiliaires dans la détection et la prévention d'abus physique ou de négligence (E) :

12. Rappeler les aspects de la *Loi sur la protection de la jeunesse* qui s'appliquent aux enfants victimes d'abus physique ou de négligence.

Avant d'apprendre à décrire la relation d'aide à établir avec un enfant atteint de maladie grave ou mortelle et avec sa famille (F) :

13. Décrire l'incidence d'une maladie grave ou mortelle sur l'enfant et sa famille.
14. Relier d'une part les notions relatives à la communication aux interventions de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire dans sa relation d'aide avec l'enfant mourant et sa famille d'autre part.

MODULE 30 : PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE PÉDIATRIE

Codes : SIMCA : **SBM - 189**
SESAME : **254 - 304**

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser des soins dans une unité de pédiatrie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À des enfants de 0 à 18 ans atteints de maladies diverses.
- Sous surveillance immédiate ou indirecte, selon les soins à donner.
- À l'aide du matériel approprié.
- À l'aide de toute documentation pertinente.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles du protocole.
- Respect du *Code de déontologie* et des règles d'éthique.
- Respect des règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Respect des protocoles et des procédures de soins établis.
- Considération des besoins fondamentaux du bénéficiaire.
- Respect des techniques d'exécution des soins.
- Respect des principes de mécanique corporelle.
- Rapidité et efficacité dans la prestation des soins.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Démonstration de calme, de maîtrise de soi et d'une grande capacité d'adaptation à toute situation nouvelle ou imprévue.
- Considération de la relation parent-enfant.
- Manifestation d'autonomie dans la planification et la prestation des soins.
- Démonstration d'empathie envers l'enfant hospitalisé et sa famille.
- Manifestation du sens des responsabilités, de l'esprit de collaboration et d'attitudes d'autocritique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier son travail.	- Prise en considération des informations verbales reçues lors du rapport. - Interprétation adéquate des informations contenues dans le dossier et dans le plan de soins. - Établissement de priorités en fonction de l'âge et de l'état de l'enfant. - Inscription de toutes les données pertinentes dans la note de soins.
B. Dispenser des soins de base et des soins spécifiques à l'enfant.	- Bien-fondé des méthodes choisies pour la prise des signes vitaux en fonction de l'âge et de l'état de l'enfant. - Adoption des mesures nécessaires pour faciliter l'alimentation en fonction de l'âge de l'enfant. - Respect de la diète prescrite et surveillance adéquate de l'hydratation. - Adaptation des soins d'hygiène et de confort à l'âge et à l'état de l'enfant. - Utilisation des techniques de mobilisation appropriées en fonction de l'âge et de l'état de l'enfant. - Respect des particularités de l'administration des médicaments en fonction de l'âge et de l'état de l'enfant. - Exécution de tous les soins et traitements requis en fonction de l'état de l'enfant. - Utilisation des moyens appropriés pour obtenir la meilleure collaboration possible de l'enfant lors des examens, des traitements et des soins. - Adoption de toutes les mesures préventives permettant d'assurer la sécurité de l'enfant.
C. Observer l'état et le comportement de l'enfant.	- Reconnaissance des symptômes présentés par l'enfant en fonction de sa maladie et de son âge. - Observation des effets des médicaments et des traitements. - Notification auprès de l'équipe soignante de toute modification de l'état physique ou psychologique de l'enfant.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
D. Communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état de l'enfant.	- Transmission rapide à la personne appropriée des informations importantes concernant l'état de l'enfant. - Inscription rapide au dossier et selon un ordre chronologique des soins, des traitements et des observations. - Précision des informations fournies verbalement ou inscrites au dossier. - Lisibilité, propreté et concision des écritures. - Respect des aspects juridiques relatifs au dossier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Prendre connaissance de l'organisation physique et humaine de l'établissement ou de l'unité.
2. Prendre connaissance des mesures de prévention des incendies et des mesures d'urgence de l'établissement.
3. Prendre connaissance des objectifs du stage et des exigences de son déroulement.
4. Rappeler les notions relatives aux comportements liés aux diverses étapes du développement physique et psychologique de l'enfant.

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

5. Rappeler les notions relatives aux concepts sous-jacents aux soins infirmiers.
6. Indiquer les particularités de la planification dans une unité de pédiatrie.

Avant d'apprendre à dispenser des soins de base et des soins spécifiques à l'enfant (B) :

7. Rappeler les valeurs normales des signes vitaux chez l'enfant.
8. Relier les notions relatives aux maladies les plus courantes chez l'enfant aux soins à lui prodiguer.
9. Rappeler les notions relatives aux particularités des techniques de soins utilisées en pédiatrie.
10. Rappeler les conséquences d'une immobilisation prolongée de l'enfant.
11. Rappeler les notions relatives aux particularités de la préparation et de l'administration des médicaments en pédiatrie.
12. Expliquer le rôle des parents lors de l'hospitalisation de l'enfant.
13. Indiquer les aspects devant faire l'objet d'observations en pédiatrie.

Avant d'apprendre à observer l'état et le comportement de l'enfant (C) :

14. Rappeler les symptômes spécifiques aux maladies infantiles en fonction des divers systèmes de l'organisme.
15. Relier les notions de pharmacologie aux effets secondaires susceptibles d'être observés après la prise de médicaments en pédiatrie.

Avant d'apprendre à communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état de l'enfant (D) :

16. Rappeler les informations devant être fournies verbalement aux divers membres de l'équipe multidisciplinaire et le moment approprié pour leur transmission.
17. Rappeler les informations devant être notées au dossier.

MODULE 31 : PREMIERS SOINS

Codes : SIMCA : SBN - 181
SESAME : 254 - 312

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser les premiers soins
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide du matériel approprié.
- Au moyen de mises en situation et de simulations sur mannequin ou sur individu selon le cas.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Souci du réconfort de la personne blessée.
- Recherche de tout renseignement médical pertinent.
- Évaluation des antécédents immédiats et des symptômes.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Respect des règles générales d'asepsie.
- Respect de toute contre-indication.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Appliquer la procédure générale d'intervention en situation d'urgence.

B. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de crise cardiaque et d'arrêt cardiaque ou respiratoire.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect de l'ordre des étapes de la procédure.
- Justesse de l'évaluation globale de la situation.

- Choix de la technique en fonction de l'état et de l'âge de la personne.
- Respect de la technique choisie en fonction de l'état et de l'âge de la personne.
- Justification appropriée de chacun des gestes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de modifications de l'état de conscience.	- Choix des soins en fonction du degré d'inconscience de la personne blessée. - Position appropriée de la personne blessée en fonction de son état.
D. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'étouffement.	- Choix de la technique en fonction de l'âge et de la condition de la personne blessée. - Respect de la technique choisie. - Justification appropriée de chacun des gestes.
E. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'hémorragie.	- Choix des soins en fonction du type et des particularités de l'hémorragie. - Respect de la technique selon l'endroit de la blessure. - Respect des précautions relatives au contact avec le sang.
F. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'état de choc.	- Choix des soins en fonction de la cause. - Utilisation de tous les moyens appropriés pour enrayer l'état de choc.
G. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de fracture, de luxation, d'entorse et de plaie pénétrante.	- Choix de la technique en fonction du type de blessure. - Utilisation du matériel approprié au type de blessure. - Respect des règles relatives à la manipulation de la personne blessée. - Respect de la technique choisie.
H. Appliquer la procédure de premiers soins en cas de brûlures.	- Évaluation de la gravité de la brûlure en fonction de son étendue et des couches de peau affectées. - Utilisation des moyens appropriés en fonction du type et de la gravité de la brûlure.
I. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'intoxication.	- Choix du moyen d'intervention en fonction du type d'intoxication et de l'état de la personne blessée.
J. Appliquer la procédure de premiers soins en cas d'accidents divers.	- Identification du type de blessure et évaluation de sa gravité. - Choix du moyen approprié pour soulager la douleur s'il y a lieu et éviter l'aggravation de la blessure.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
K. Appliquer les procédures de déplacement d'urgence et de transport d'une personne blessée.	- Choix de la technique en fonction du type de blessure. - Utilisation du matériel approprié. - Respect de la technique en fonction de la blessure.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer la procédure générale d'intervention en situation d'urgence (A) :

1. Définir le secourisme, ses buts et les principes juridiques qui s'y rattachent.
2. Énumérer les étapes de la procédure générale d'intervention en situation d'urgence avec une ou plusieurs personnes blessées.
3. Décrire la procédure d'examen en tenant compte de l'ordre des priorités.
4. Décrire le contenu d'une trousse de premiers soins et son utilisation.
5. Décrire les mesures de sécurité permettant de réduire les dangers de contamination lors de la prestation des premiers soins.
6. Décrire le rôle spécifique des divers organismes d'aide et de secours dans les situations d'urgence.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de crise cardiaque et d'arrêt cardiaque ou respiratoire (B) :

7. Décrire les symptômes de la crise cardiaque et indiquer les premiers soins appropriés.
8. Décrire les symptômes et les principales causes de l'arrêt cardiaque et de l'arrêt respiratoire.
9. Indiquer les diverses techniques de respiration artificielle.
10. Décrire les dangers liés à l'application de la technique d'insufflation d'air en tenant compte de l'âge et de l'état de la personne blessée.
11. Décrire la technique de réanimation cardiorespiratoire à un ou plusieurs sauveteurs, à l'aide d'un mannequin bébé, enfant et adulte.
12. Décrire les dangers liés au massage cardiaque en tenant compte de l'âge et de l'état de la personne blessée.
13. Expliquer les particularités de chacun des gestes de la réanimation cardio-vasculaire en fonction de l'âge et de l'état du sujet.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de modifications de l'état de conscience (C) :

14. Reconnaître les signes permettant d'évaluer le degré de conscience d'une personne blessée.
15. Indiquer les cas où la position latérale de sécurité est contre-indiquée.
16. Décrire les premiers soins à donner en fonction des divers degrés d'inconscience.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'étouffement (D) :

17. Indiquer les principales causes d'étouffement.
18. Indiquer les critères de choix de la poussée abdominale et de la poussée thoracique.
19. Décrire les techniques de poussée abdominale et de poussée thoracique en position debout, assise ou couchée.
20. Décrire les dangers liés à l'application des techniques de poussée abdominale et thoracique.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'hémorragie (E) :

21. Définir l'hémorragie interne ou externe grave et en indiquer les symptômes.
22. Décrire les premiers soins à donner dans les cas d'hémorragie interne et d'hémorragie externe.
23. Décrire la fabrication d'un tampon annulaire à l'aide d'une écharpe triangulaire et en indiquer les applications.
24. Indiquer les dangers liés au soin de l'hémorragie et les précautions qui s'y rattachent.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'état de choc (F) :

25. Définir l'état de choc et en indiquer les causes et les symptômes.
26. Décrire les premiers soins à donner en vue de prévenir l'état de choc et d'en réduire les effets.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de fracture, de luxation, d'entorse et de plaie pénétrante (G) :

27. Décrire les symptômes de la fracture, de la luxation et de l'entorse.
28. Décrire les différentes sortes d'attelles servant à immobiliser des fractures et en justifier l'utilisation.
29. Décrire les techniques d'immobilisation de structures osseuses en diverses régions du corps.
30. Décrire les symptômes spécifiques aux fractures du crâne, de la colonne vertébrale et des côtes.
31. Décrire les particularités des premiers soins à donner en cas de fractures du crâne, de la colonne vertébrale et des côtes.
32. Décrire la technique de fabrication d'un collier cervical au moyen d'une bande triangulaire.
33. Décrire les symptômes spécifiques à une plaie pénétrante ou à la pénétration d'un corps étranger et en indiquer les premiers soins.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas de brûlures (H) :

34. Nommer les divers types de brûlures en fonction de l'agent causal.
35. Rappeler les symptômes de brûlure légère et de brûlure grave.
36. Décrire les premiers soins à donner dans les cas de brûlure en fonction de l'agent causal et de la gravité.
37. Décrire les mesures d'asepsie particulières aux premiers soins en cas de brûlures.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'intoxication (I) :

38. Indiquer les principaux types d'intoxication.
39. Décrire les symptômes généraux de l'intoxication.
40. Décrire les moyens d'intervention appropriés au type d'intoxication et à l'état de la personne blessée.

Avant d'apprendre à appliquer la procédure de premiers soins en cas d'accidents divers (J) :

41. Décrire les symptômes de la crise convulsive et indiquer les premiers soins appropriés.
42. Décrire les symptômes de l'hyperventilation et indiquer les premiers soins appropriés.
43. Décrire les symptômes de piqûres d'insectes et d'allergies et indiquer les premiers soins appropriés.
44. Décrire les symptômes de divers troubles physiques causés par le froid ou la chaleur et indiquer les premiers soins appropriés.

Avant d'apprendre à appliquer les procédures de déplacement d'urgence et de transport d'une personne blessée (L) :

45. Décrire les modes de transport improvisés, à une ou plusieurs personnes.
46. Décrire les techniques de déplacement d'urgence d'une personne blessée qui ne présente pas de risque de fracture à la colonne vertébrale.
47. Décrire les techniques de transport d'une personne blessée qui présente des risques de fracture à la colonne vertébrale.

MODULE 32 : NOTIONS SUR LES DÉSORDRES PSYCHO-AFFECTIFS

Codes : SIMCA : SBN - 182
SESAME : 254 - 322

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions relatives aux désordres psycho-affectifs
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITION D'ÉVALUATION

- Au moyen de mises en situation et d'études de cas lorsqu'il y a lieu.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des désignations, des définitions et des descriptions.
- Bien-fondé des explications et des applications.
- Utilisation de la terminologie appropriée.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Cerner la notion actuelle de maladie mentale.	– Prise en considération de l'évolution de ce concept. – Conception correspondant à celle de la psychiatrie moderne.
B. Expliquer le processus d'atténuation de l'anxiété.	– Prise en considération des mécanismes d'adaptation du psychisme. – Association d'exemples significatifs aux mécanismes d'adaptation.
C. Associer une approche de soins spécifiques aux désordres psycho-affectifs les plus courants.	– Reconnaissance de désordres en fonction des symptômes, du degré d'atteinte et de l'âge de la personne. – Association de soins particuliers aux désordres les plus fréquents.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	- Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire dans la prestation des soins en fonction des divers désordres. - Description des attitudes à prendre ou à éviter dans ses contacts avec les bénéficiaires en fonction des divers désordres.
D. Décrire les diverses techniques thérapeutiques physiques, psychothérapeutiques et de rééducation sociale utilisées en psychiatrie.	- Prise en considération des principes et des effets des thérapies. - Description du rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire dans la thérapie.
E. Décrire l'approche spécifique à l'état suicidaire.	- Reconnaissance de situations présentant des risques. - Désignation des attitudes appropriées en fonction de chacune des situations.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à cerner la notion actuelle de maladie mentale (A) :

1. Définir les principaux termes utilisés en psychiatrie.
2. Décrire sommairement le mode de développement du psychisme selon Freud et selon Erickson.
3. Décrire les trois niveaux de conscience de la vie psychique.
4. Décrire sommairement la structure du psychisme.
5. Indiquer les résultats possibles de conflits entre les diverses instances du psychisme.
6. Résumer l'évolution du concept de maladie mentale et de son traitement depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.
7. Désigner les principaux préjugés qui entourent encore la maladie mentale de nos jours.
8. Indiquer les objectifs de la psychiatrie moderne et les services qui en permettent la réalisation.
9. Explorer sa propre perception de la maladie mentale.

Avant d'apprendre à expliquer le processus d'atténuation de l'anxiété (B) :

10. Définir le symptôme fondamental de la maladie mentale.
11. Décrire les manifestations physiques de l'anxiété.
12. Faire la distinction entre l'angoisse et la peur.

Avant d'apprendre à associer une approche de soins spécifiques aux désordres psycho-affectifs les plus courants (C) :

13. Énumérer les facteurs d'ordre physique, psychologique et socio-culturel qui prédisposent à la maladie mentale.
14. Indiquer les principales catégories de désordres psycho-affectifs.
15. Faire la distinction entre une névrose et une psychose.
16. Définir les psychoses les plus courantes : schizophrénie, mélancolie d'involution, psychose autistique, psychose maniaco-dépressive, réaction paranoïde, dépression psychotique, psychose de Korsakof, psychose post-partum, psychose sénile.
17. Relier les psychoses les plus courantes à leurs causes.
18. Définir les névroses les plus courantes : névrose d'angoisse, hystérique, obsessionnelle, phobique, dépression névrotique.
19. Relier les névroses les plus courantes à leurs causes.
20. Définir les désordres de la personnalité suivants : personnalité paranoïaque, cyclothymique, schizoïde, hystérique, obsessionnelle, asociale.
21. Énumérer les symptômes des désordres de la personnalité les plus courants.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

22. Définir l'alcoolisme et la toxicomanie.
23. Énumérer les causes possibles et les symptômes de l'alcoolisme et de la toxicomanie.
24. Définir la maladie psychosomatique et en indiquer les causes et les principales manifestations.
25. Faire la distinction entre la maladie psychosomatique, la maladie imaginaire et la névrose hystérique.
26. Définir l'anorexie nerveuse et en indiquer les causes.
27. Faire la distinction entre la maladie mentale et la déficience intellectuelle ou mentale.
28. Définir les principaux types de déficience mentale en fonction du potentiel de développement intellectuel.
29. Énumérer les principales causes physiques, psychologiques et socioculturelles de la déficience mentale.
30. Relier la notion de relation d'aide aux soins psychiatriques.

Avant d'apprendre à décrire les diverses techniques thérapeutiques physiques, psychothérapeutiques et de rééducation sociale utilisées en psychiatrie (D) :

31. Indiquer les techniques thérapeutiques utilisées en psychiatrie.
32. Décrire les effets primaires et secondaires des principaux médicaments utilisés en psychiatrie.
33. Indiquer les aspects à surveiller dans l'administration des médicaments en psychiatrie.
34. Définir la sismothérapie.
35. Définir les principales techniques psychothérapeutiques : psychanalyse, psychothérapie de soutien, psychothérapie de groupe, etc.
36. Définir les principales techniques de rééducation sociale : ergothérapie, atelier thérapeutique, thérapie de comportement et milieu de thérapie.

Avant d'apprendre à décrire l'approche spécifique à l'état suicidaire (E) :

37. Prendre connaissance des statistiques sur le suicide dans notre société.
38. Énumérer les principaux motifs pouvant conduire au suicide.
39. Décrire les moyens les plus couramment utilisés pour attenter à sa propre vie.
40. Décrire les modifications du comportement qui permettent de reconnaître l'état suicidaire.
41. Décrire les attitudes de prévention relatives à l'état suicidaire.

MODULE 33 : PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE PSYCHIATRIE

Codes : SIMCA : SBN - 183
SESAME : 254 - 334

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour
dispenser des soins en milieu psychiatrique
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître le fonctionnement d'une unité de psychiatrie.
- Participer à la prestation de soins dans une unité de psychiatrie.
- Évaluer la qualité de sa participation au stage.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Sensibilisation au milieu psychiatrique**

- Prendre connaissance, au moyen d'une visite, de l'organisation physique de l'unité, des règlements et des mesures de sécurité spécifiques.
- Prendre connaissance des caractéristiques de la clientèle et des mesures visant à protéger les droits des bénéficiaires.
- Participer à des discussions sur les impressions et les sentiments ressentis lors de la visite.

PHASE 2 : **Engagement graduel dans le milieu**

- Établir un premier contact avec l'équipe soignante.
- Établir un premier contact avec les bénéficiaires au moyen d'une activité de soins simple, par exemple, la prise des signes vitaux.
- Participer à une rencontre permettant de faire le point sur ses réactions devant les bénéficiaires lors du premier contact et sur ses attentes relativement au stage.
- Participer à une discussion sur l'importance, pour le déroulement harmonieux du stage, d'une communication constante entre la ou le stagiaire, la monitrice ou le moniteur et l'équipe soignante.
- Effectuer la démarche relative au choix d'un bénéficiaire.
- Déterminer l'approche appropriée au type de bénéficiaire choisi et au type de désordre dont cette personne est affectée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Prendre connaissance du rapport du quart précédent et planifier sa journée avec les membres de l'équipe.
- Observer les comportements du bénéficiaire dans toutes les situations quotidiennes : alimentation, toilette, sommeil, activités récréatives ou thérapeutiques, relations avec l'entourage et avec sa famille, etc.
- Noter et rapporter les observations pertinentes.
- Stimuler la socialisation du bénéficiaire par l'organisation d'activités individuelles ou de groupe ou par la participation à ce type d'activités.
- Dispenser les soins requis par le plan de soins et permettant de satisfaire les besoins fondamentaux.
- Participer aux réunions de l'équipe et contribuer à la mise à jour du plan de soins.

PHASE 3 : **Évaluation de sa démarche**

- Examiner individuellement son engagement auprès du bénéficiaire et de l'équipe, relever les difficultés rencontrées en cours de stage, analyser la valeur des actes posés et sa capacité de modifier au besoin son comportement vis-à-vis du bénéficiaire.
- Relater l'expérience vécue auprès du bénéficiaire et établir des liens entre ses interventions et les connaissances théoriques acquises antérieurement.
- Participer à la coévaluation de son stage avec l'enseignante ou l'enseignant.
- Discuter de l'expérience vécue lors d'une rencontre de mise en commun.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Obtenir la collaboration de l'ensemble des intervenants.
- Assurer la surveillance des stagiaires.
- Assurer la disponibilité du matériel nécessaire à la réalisation des activités.
- Créer un climat sécurisant pour l'élève en démystifiant la maladie mentale.
- Stimuler les échanges entre les élèves et encourager l'expression des sentiments ressentis.
- Assurer le suivi de la démarche des élèves et leur fournir un soutien attentif.
- Créer des conditions assurant le contact des élèves avec l'équipe soignante.
- Encourager l'habitude de l'auto-évaluation.
- Utiliser des moyens de stimuler la relation entre l'élève et le bénéficiaire.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Exprime clairement ses sentiments et ses impressions.

PHASE 2 :
- S'engage de façon individuelle avec les bénéficiaires lors du premier contact.
- Manifeste du respect envers les bénéficiaires et les membres de l'équipe de soins.
- Manifeste sa volonté de partager ses réactions avec le groupe.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

- Tient compte des recommandations de l'équipe dans le choix du bénéficiaire et dans son approche.
- S'efforce de repérer et de satisfaire les besoins fondamentaux du bénéficiaire.
- Est attentive ou attentif aux particularités du comportement du bénéficiaire.
- Se préoccupe d'adapter ses attitudes et ses comportements à ceux du bénéficiaire.
- S'efforce d'utiliser adéquatement les techniques de communication et de travail d'équipe.
- Se préoccupe d'inscrire adéquatement les notes au dossier.
- Se préoccupe d'obtenir la collaboration du bénéficiaire chaque fois que c'est possible.
- Manifeste le souci de respecter le *Code de déontologie* et les règles d'éthique.
- Se préoccupe d'observer les règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- S'emploie à respecter les politiques du centre.

PHASE 3 :

- Fait un examen sérieux de son implication auprès du bénéficiaire et de son habileté à dispenser des soins en psychiatrie.
- Produit un rapport de son expérience auprès du bénéficiaire.
- Accepte d'analyser et de discuter du résultat de son expérience avec la monitrice ou le moniteur.
- S'efforce d'établir des liens entre la théorie et la pratique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Prendre connaissance des objectifs visés par le stage et des exigences de son déroulement.
2. Prendre connaissance des mesures de prévention des incendies et des mesures d'urgence de l'établissement.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1, «Sensibilisation au milieu psychiatrique» :

3. Explorer ses appréhensions relativement à la visite d'une unité de psychiatrie.
4. Relier aux caractéristiques de la clientèle les notions de psychologie relatives aux comportements de l'individu selon divers âges.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2, «Engagement graduel dans le milieu» :

5. Indiquer les divers membres de l'équipe de soins et leur rôle dans le fonctionnement de l'unité de psychiatrie.
6. Décrire les étapes de la procédure de choix d'un bénéficiaire par le stagiaire.
7. Décrire les étapes de la procédure à suivre pour déterminer l'approche appropriée au bénéficiaire choisi.
8. Décrire les particularités d'une observation valable en psychiatrie : intentionnelle, préparée, objective.
9. Décrire les qualités de la personne responsable des soins en ce qui a trait à l'observation en psychiatrie : observation passive, active ou introspective.
10. Indiquer les points sur lesquels devra porter l'observation en psychiatrie.
11. Indiquer les particularités des notes d'observation en psychiatrie.
12. Justifier l'importance de rédiger des notes sans interprétation en psychiatrie.
13. Relier à l'approche du bénéficiaire en psychiatrie les techniques de communication et de relation d'aide.
14. Indiquer des activités pouvant être réalisées en psychiatrie et en décrire le déroulement possible.
15. Expliquer l'importance de l'attitude adoptée par l'infirmière ou l'infirmier auxiliaire lors de l'administration des médicaments.
16. Indiquer les renseignements à donner au bénéficiaire en rapport avec les effets primaires et secondaires des médicaments.
17. Indiquer les particularités d'un plan de soins en milieu psychiatrique.

MODULE 34 : PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Codes : SIMCA : SBN - 184
SESAME : 254 - 348

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser des soins dans une unité de soins de longue durée
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À des bénéficiaires de divers âges souffrant d'une maladie chronique nécessitant des soins sur une longue période.
- À l'aide du matériel approprié.
- À l'aide de toute documentation pertinente.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles du protocole.
- Respect du *Code de déontologie* et des règles d'éthique professionnelle.
- Respect des règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Respect des protocoles et des procédures de soins établis.
- Considération des besoins fondamentaux du bénéficiaire.
- Respect des techniques d'exécution des soins.
- Respect des principes de mécanique corporelle.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Démonstration d'attitudes de respect, d'écoute et de compréhension envers le bénéficiaire et sa famille.
- Démonstration de calme, de maîtrise de soi et de la capacité de s'adapter aux situations nouvelles ou imprévues.
- Démonstration d'initiative et d'un sens prononcé de l'observation.
- Démonstration d'un souci constant d'améliorer ou de maintenir l'état de fonctionnement du bénéficiaire.
- Manifestation d'attitudes visant à établir une relation d'aide avec le bénéficiaire.
- Démonstration du souci d'assurer la continuité des soins en fonction des programmes de rééducation établis.
- Manifestation du sens des responsabilités, de l'esprit de collaboration et d'attitudes d'autocritique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier son travail.	– Prise en considération des informations verbales reçues lors du rapport. – Interprétation pertinente des informations concernant le bénéficiaire : • nature et évolution de sa maladie; • évolution de sa condition en cours de rééducation; • nature des soins à dispenser. – Établissement de priorités en fonction des besoins du bénéficiaire. – Inscription de toutes les données pertinentes dans la note de soins.
B. S'assurer de l'accomplissement des activités essentielles par le bénéficiaire et lui fournir de l'aide au besoin.	– Respect des données du dossier et du plan de soins. – Utilisation du matériel approprié (aide mécanique, ustensiles spécifiques, etc.). – Mesures d'assistance appropriées à la condition du bénéficiaire. – Respect du temps requis par le bénéficiaire dans la réalisation de chacune de ses activités. – Repérage de tout aspect susceptible de provoquer une détérioration de la condition physique du bénéficiaire.
C. Dispenser des soins spécifiques.	– Respect des données du dossier et du plan de soins. – Préparation physique et psychologique du bénéficiaire en fonction du soin. – Exécution des soins en fonction de l'état du bénéficiaire. – Économie de temps et d'énergie. – Propreté et ordre des aires de travail après la prestation de soins.
D. Participer aux soins de rééducation.	– Respect des données indiquées au plan de soins. – Adoption de mesures d'assistance visant à stimuler la participation du bénéficiaire et son autonomie.
E. Observer l'état psychologique du bénéficiaire.	– Repérage des réactions devant la maladie. – Bien-fondé de l'approche utilisée.

(À suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
F. Communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état du bénéficiaire.	- Transmission rapide et à la personne appropriée des informations importantes concernant l'état du bénéficiaire. - Inscription rapide au dossier et selon un ordre chronologique des soins, des traitements et des observations. - Précision des informations fournies verbalement ou inscrites au dossier. - Lisibilité, propreté et concision des écritures. - Respect des aspects juridiques relatifs au dossier.
G. Participer aux rencontres de l'équipe de soins.	- Rapport pertinent des faits observés et des problèmes rencontrés. - Communication adéquate avec les divers intervenants. - Démonstration du sens de l'écoute.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Prendre connaissance des mesures de prévention des incendies et des mesures d'urgence de l'établissement.
2. Décrire les aspects qui caractérisent l'unité de soins de longue durée plus particulièrement en ce qui a trait à son fonctionnement et à sa clientèle.
3. Prendre connaissance des objectifs du stage et des exigences de son déroulement.
4. Définir la rééducation et ses buts.
5. Indiquer les catégories de professionnels qui composent généralement l'équipe de rééducation et leur rôle spécifique.

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

6. Rappeler les notions sur les maladies caractérisant les bénéficiaires de l'unité de soins de longue durée et les soins qui leur sont spécifiques.
7. Rappeler les notions relatives aux concepts sous-jacents aux soins infirmiers.
8. Rappeler les principes d'une bonne planification.

Avant d'apprendre à s'assurer de l'accomplissement des activités essentielles par le bénéficiaire et lui fournir de l'aide au besoin (B) :

9. Rappeler les principes et les procédés relatifs aux soins généraux.
10. Expliquer l'importance de respecter le rythme du bénéficiaire dans l'exécution de ses activités.

Avant d'apprendre à dispenser des soins spécifiques (C) :

11. Rappeler les principes et les procédés relatifs aux soins spécifiques.
12. Rappeler les notions de pharmacologie, plus particulièrement en ce qui a trait aux groupes de médicaments administrés en contexte de soins de longue durée.
13. Relier les notions de nutrition et de diététothérapie aux soins relatifs à l'alimentation du bénéficiaire.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à participer aux soins de rééducation (D) :

14. Décrire les principales techniques de soins utilisées en rééducation.
15. Expliquer l'importance d'obtenir la collaboration du bénéficiaire à son programme de rééducation.
16. Expliquer l'importance d'assurer la continuité et le suivi des soins de rééducation.
17. Rappeler les notions acquises sur les caractéristiques des divers problèmes musculaires et leur incidence sur le fonctionnement locomoteur.
18. Décrire les mesures destinées à prévenir les complications et les difformités chez un bénéficiaire atteint d'une maladie chronique.

Avant d'apprendre à observer l'état psychologique du bénéficiaire (E) :

19. Rappeler les phases d'adaptation à la maladie et les comportements qui en découlent.
20. Expliquer l'importance d'une observation attentive et continue de l'état psychologique du bénéficiaire.
21. Établir un lien entre l'état chronique actuel du bénéficiaire et les causes de son état.

Avant d'apprendre à communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état du bénéficiaire (F) :

22. Rappeler les techniques de communication écrite.

Avant d'apprendre à participer aux rencontres de l'équipe de soins (G) :

23. Rappeler le rôle de l'infirmière ou de l'infirmier auxiliaire au sein de l'équipe de soins.
24. Rappeler l'importance d'une transmission complète et adéquate des informations recueillies auprès du bénéficiaire et de ses résultats au programme de rééducation.

MODULE 35 : PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE CHIRURGIE

Codes : SIMCA : SBN - 185
SESAME : 254 - 358

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
dispenser des soins dans une unité de chirurgie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Dans une unité de chirurgie générale.
- Individuellement.
- À l'aide du matériel approprié.
- À l'aide de toute documentation pertinente.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du *Code de déontologie* et des règles d'éthique.
- Respect des règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Respect des protocoles et des procédures de soins établis.
- Considération des besoins fondamentaux du bénéficiaire.
- Respect des techniques d'exécution des soins.
- Respect des principes de mécanique corporelle dans l'exécution des soins.
- Rapidité et efficacité dans la prestation des soins.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Démonstration d'autonomie dans la planification et la prestation des soins.
- Mesures d'assistance appropriées fournies au besoin.
- Démonstration d'empathie et de chaleur humaine dans tout contact avec le bénéficiaire.
- Manifestations d'attitudes calmes et sécurisantes.
- Démonstration de maîtrise de soi et d'une capacité d'adaptation à toute situation nouvelle ou imprévue.
- Établissement de liens entre les informations fournies au bénéficiaire, les soins dispensés et les connaissances acquises antérieurement.
- Manifestation du sens des responsabilités, de l'esprit de collaboration et d'attitudes d'autocritique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Planifier son travail.	– Prise en considération des informations verbales reçues lors du rapport du quart de travail précédent. – Interprétation pertinente des informations contenues dans le dossier et dans le plan de soins. – Établissement de priorités en fonction du type de chirurgie, des protocoles établis et de l'état du bénéficiaire. – Inscription de toutes les données pertinentes dans la note de soins.
B. Accueillir le bénéficiaire.	– Accueil chaleureux et respect des règles de présentation. – Respect des étapes de la procédure d'accueil. – Vérification de la totalité des éléments requis.
C. Dispenser les soins pré-opératoires : • préparation psychologique du bénéficiaire; • préparation physique du bénéficiaire; • préparation de la chambre.	– À propos des explications fournies au bénéficiaire en ce qui a trait à la nature et au déroulement des examens pré-opératoires et de la chirurgie. – Prise en considération de l'état émotif du bénéficiaire. – Recours au besoin à des personnes ressources capables de fournir l'information demandée. – Respect des ordonnances médicales et des données du plan de soins. – Opportunité du moment d'exécution de chacun des soins. – Préparation appropriée de la chambre du bénéficiaire en fonction du type de chirurgie.
D. Dispenser les soins postopératoires : • prise des signes vitaux et des signes neurologiques; • surveillance et réfection du pansement; • surveillance et maintien du débit de la perfusion intraveineuse; • administration des médicaments; • bilan liquidien; • autres soins requis par l'intervention chirurgicale et l'état du bénéficiaire.	– Respect de l'ordonnance médicale et des données du plan de soins. – Administration des médicaments au besoin et en fonction du type d'anesthésie ainsi que des réactions du bénéficiaire. – Respect de la technique d'administration du médicament. – Surveillance adéquate et maintien du débit de la perfusion intraveineuse. – Exactitude des dosages du bilan liquidien. – Respect de la technique d'application du pansement aseptique.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
	– Capacité de repérer toute modification significative de l'état du bénéficiaire. – Capacité d'évaluer la douleur. – Adoption de mesures susceptibles d'aider à l'atténuation de la douleur.
E. Assurer la sécurité du bénéficiaire.	– Utilisation de moyens et de mesures appropriées. – Surveillance étroite du bénéficiaire.
F. Communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état du bénéficiaire.	– Transmission rapide et à la personne appropriée des informations importantes concernant l'état du bénéficiaire. – Inscription rapide au dossier et selon un ordre chronologique des soins, des traitements et des observations. – Précision des informations fournies verbalement ou inscrites au dossier. – Lisibilité, propreté et concision des écritures. – Respect des aspects juridiques relatifs au dossier.
G. Effectuer les démarches relatives au départ du bénéficiaire.	– Respect de la procédure de départ. – Bien-fondé des informations fournies relativement au suivi de la chirurgie.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant de procéder à l'ensemble des apprentissages :

1. Décrire les particularités de l'unité de chirurgie en ce qui a trait au matériel et à l'équipement de soins.
2. Prendre connaissance des mesures de prévention des incendies et des mesures d'urgence de l'établissement.
3. Prendre connaissance des objectifs visés par le stage et des exigences de son déroulement.
4. Justifier l'importance des mesures d'asepsie en chirurgie.
5. Rappeler les dangers d'infection d'une plaie.
6. Indiquer les qualités requises par l'infirmière ou l'infirmier auxiliaire dans la prestation de soins dans une unité de chirurgie.
7. Justifier l'importance d'être attentif aux aspects juridiques liés à la chirurgie.

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

8. Rappeler les notions relatives aux concepts tels jauges aux soins infirmiers.
9. Indiquer les particularités de la planification dans une unité de chirurgie.

Avant d'apprendre à accueillir le bénéficiaire (B) :

10. Indiquer les aspects sur lesquels porte la cueillette des données en chirurgie.
11. Justifier l'importance d'obtenir au moment approprié la signature des permis relatifs à l'anesthésie et à l'intervention chirurgicale.

Avant d'apprendre à dispenser les soins pré-opératoires :

- **préparation psychologique du bénéficiaire;**
- **préparation physique du bénéficiaire;**
- **préparation de la chambre (C) :**

12. Rappeler les notions sur la nature et le déroulement des chirurgies les plus courantes.
13. Rappeler les principes généraux liés à la préparation psychologique du bénéficiaire.
14. Justifier l'importance d'une préparation psychologique du bénéficiaire avant l'intervention chirurgicale.
15. Rappeler les notions relatives à la préparation physique du bénéficiaire à une intervention chirurgicale.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à dispenser les soins postopératoires :

- **prise des signes vitaux et des signes neurologiques;**
- **surveillance et réfection du pansement;**
- **surveillance et maintien du débit de la perfusion intraveineuse;**
- **administration des médicaments;**
- **bilan liquidien;**
- **autres soins requis par l'intervention chirurgicale et l'état du bénéficiaire (D) :**

16. Indiquer les mesures destinées à prévenir les complications conséquentes à diverses chirurgies.
17. Distinguer les niveaux de conscience se manifestant chez une personne opérée en phase de réveil.
18. Relier les notions sur l'état de choc aux symptômes observés chez une personne opérée.
19. Désigner les aspects à observer chez le bénéficiaire au retour de la chirurgie, en vue d'évaluer l'état de fonctionnement de ses systèmes.
20. Rappeler les notions sur les divers types de douleur et sur le mécanisme de perception de la douleur.

Avant d'apprendre à assurer la sécurité du bénéficiaire (E) :

21. Rappeler les notions relatives aux complications immédiates et éloignées les plus susceptibles de survenir à la suite de diverses interventions chirurgicales ainsi que leurs symptômes.
22. Indiquer les facteurs les plus susceptibles de causer une chute de la personne opérée après une chirurgie.
23. Décrire les moyens destinés à assurer la sécurité du bénéficiaire avant et après une intervention chirurgicale.

Avant d'apprendre à communiquer les informations relatives aux soins, aux traitements et à l'état du bénéficiaire (F) :

24. Rappeler les informations devant être fournies verbalement aux divers membres de l'équipe de soins et le moment approprié pour leur transmission.
25. Rappeler les informations devant être notées au dossier et au plan de soins.

Avant d'apprendre à effectuer les démarches relatives au départ du bénéficiaire (G) :

26. Rappeler les notions sur les procédures de transfert ou de départ d'un bénéficiaire.
27. Indiquer le type d'informations à fournir au bénéficiaire relativement au suivi de la chirurgie.

MODULE 36 : PRESTATION DE SOINS DANS UNE UNITÉ DE MÉDECINE OU DE CHIRURGIE

Codes : SIMCA : SBN - 188
SESAME : 254 - 386

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence nécessaire pour

dispenser des soins en collaboration avec l'équipe dans une unité de médecine ou de chirurgie

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Assister à des réunions de l'équipe de soins.
- Planifier et dispenser des soins à des bénéficiaires atteints de maladies diverses.
- Observer l'évolution de l'état des bénéficiaires.
- Évaluer la qualité de sa participation lors du déroulement du stage.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : **Familiarisation avec la clientèle de l'unité et avec les membres de l'équipe**

- Effectuer, sous la direction de l'enseignante ou de l'enseignant, une visite de l'unité comportant la présentation de bénéficiaires : lecture du dossier et du plan de soins des bénéficiaires assignés aux élèves, rencontre et présentation des élèves aux bénéficiaires assignés au groupe, assignation de bénéficiaires à chaque élève et présentation individuelle.
- Participer, sous la direction de l'enseignante ou de l'enseignant, à une rencontre avec les membres de l'équipe de soins : présentation des élèves et des membres de l'équipe, échanges d'informations sur les modalités de la tenue du stage.

PHASE 2 : **Participation à la planification et la prestation de soins à des bénéficiaires**

- Recueillir des informations verbales et écrites permettant de rédiger une note de soins.
- Rédiger la note de soins en tenant compte des priorités et des besoins fondamentaux des bénéficiaires.
- Participer à la prestation des soins de base et des soins spécifiques à un minimum de trois bénéficiaires.
- Rechercher des moyens d'améliorer la qualité des soins dispensés et d'augmenter l'autonomie du bénéficiaire.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Participation au suivi de l'évolution de l'état du bénéficiaire**

- Observer les résultats des soins et des traitements ainsi que l'état général et le comportement du bénéficiaire.
- Communiquer verbalement et au moment opportun les informations pertinentes à la personne responsable.
- Inscrire au dossier toute information ou observation pertinente concernant l'état général du bénéficiaire ainsi que les soins et les traitements reçus.

PHASE 4 : **Évaluation de son expérience**

- Rédiger un rapport de stage portant sur les aspects suivants : sa capacité de communiquer en milieu de travail, ses habiletés techniques, sa capacité d'adaptation, son comportement professionnel, son degré d'autonomie, son degré de satisfaction par rapport aux divers aspects de son travail.
- Participer à une rencontre individuelle d'évaluation du stage avec l'enseignante ou l'enseignant : comparer les résultats de son auto-évaluation et ceux de l'évaluation de l'enseignante et de l'enseignant; obtenir un consensus sur ses points forts et sur ses points faibles; explorer des moyens d'améliorer ses points faibles en milieu de travail.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir le milieu clinique nécessaire à la réalisation des activités.
- Obtenir la collaboration de l'ensemble des intervenants de l'établissement.
- Faciliter l'intégration de chaque élève en respectant le plus possible les conditions du marché du travail : prise en charge de plusieurs bénéficiaires par quart de travail, rotation des tâches, jumelage à une équipe de travail, etc.
- Favoriser pour chacun des élèves la diversité des expériences cliniques.
- Assurer la disponibilité du matériel nécessaire à la réalisation des activités.
- Créer un climat de confiance et d'échanges véritables.
- Démontrer de la disponibilité tout en fournissant à l'élève des occasions d'exercer son autonomie.
- Assurer le suivi de la démarche de l'ensemble des élèves.
- Guider l'élève dans son évaluation.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

PHASE 1 :
- Se préoccupe des règles du protocole.
- S'intéresse aux personnes rencontrées.
- Écoute attentivement les renseignements fournis et s'exprime clairement.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)

PHASE 2 :

- Se préoccupe de sélectionner les données pertinentes.
- Manifeste du jugement dans l'établissement des priorités de soins.
- Se préoccupe de coordonner un ensemble de soins et de gérer son temps le plus efficacement possible.
- Manifeste sa volonté de se conformer aux directives reçues et de discerner les situations qui requièrent une consultation.
- Démontre du souci à appliquer correctement les techniques de soins.
- Se préoccupe de repérer et de satisfaire l'ensemble des besoins des bénéficiaires.
- Se préoccupe de respecter les règles d'asepsie, d'hygiène et de sécurité.
- Démontre de la diplomatie et du respect dans ses contacts avec les bénéficiaires et avec le personnel.
- Démontre du calme, la maîtrise de soi, un esprit d'équipe, le sens des responsabilités et la capacité de s'adapter aux situations nouvelles.
- Manifeste des attitudes d'écoute, de disponibilité, de compréhension et de réconfort envers le bénéficiaire et sa famille.
- Manifeste de l'autonomie et de la curiosité professionnelle.

PHASE 3 :

- Démontre de l'intérêt pour l'état du bénéficiaire.
- Manifeste un haut degré de réceptivité dans l'observation du bénéficiaire et de son milieu.
- Démontre du jugement dans la transmission des informations et des observations.
- Démontre du respect pour le secret professionnel.

PHASE 4 :

- Manifeste son esprit d'analyse et son honnêteté au regard de l'auto-évaluation.
- Accepte de discuter de son évaluation avec l'enseignante ou l'enseignant.
- Accepte positivement les observations de l'enseignante ou de l'enseignant.
- Manifeste son désir de trouver des moyens de corriger ses lacunes.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-1901-01